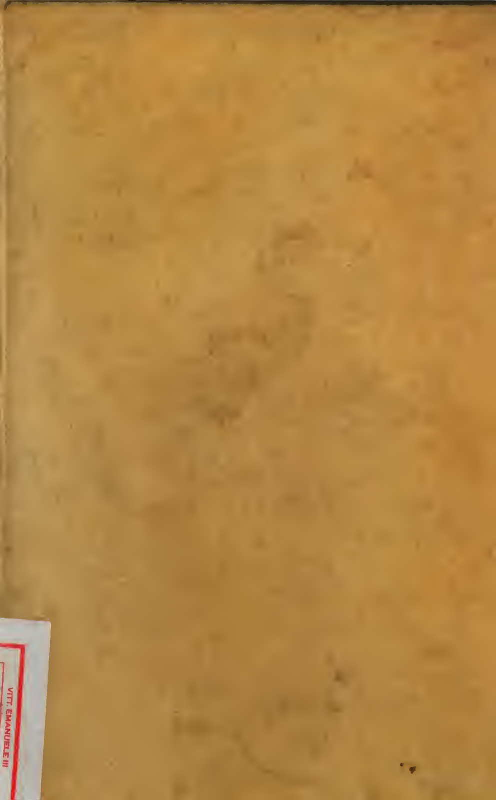

VITT. EMANUELE III


FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
XIV
280
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIX
Palchetto 6
Num.° d'ordine 15

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON.
TOME SECOND.

MÉMOIRES SECRETS
DU
REGNE DE LOUIS XIV.
Tome II.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre, tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de Supplément.

Dans le dépôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON,

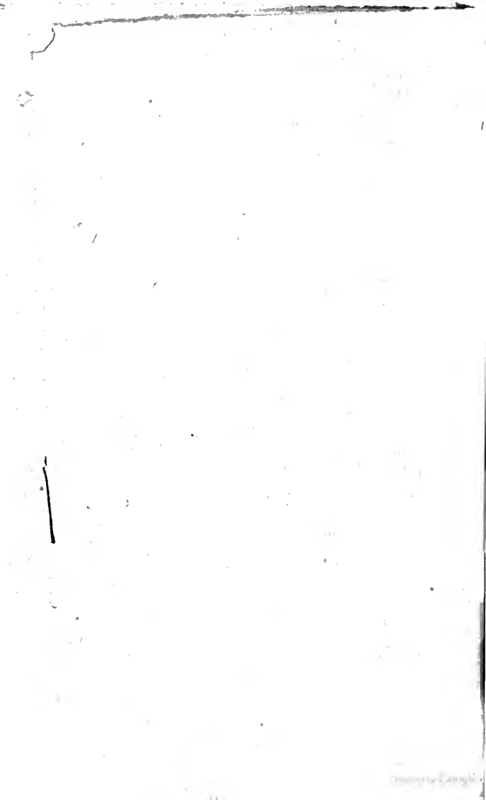
Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME SECOND.

A STRASBOURG
chez J. G. Treuttel, Libraire
et se trouve A PARIS
chez Onfroy, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.



MEMOIRES

D'ETAT

ET

MILITAIRES

DU RÉGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND

SOMMAIRE.

I. HISTOIRE des amours de Louis XIV: La Valliere et la Montespan. II. Mlle. de Fontange. III. Ses autres amours moins connus. IV. Histoire et premieres aventures de la veuve Scarron. V. Episode sur les d'Albret. VI. Son mariage avec le Roi. VII. Son caractere. VIII. Elle est soupçonnée de mystifier le Roi pour faire déclarer son mariage; étrange voyage d'un homme de Salon à la Cour. IX. Mde. de Maintenon se fait dévote et le Roi aussi. X. Persécution contre les Protestants: horreurs de cette persécution, et vains honneurs que le Roi prétend en retirer. XI. Rome les lui refuse. XII. St. Cyr établi. XIII. Nouvelles intrigues pour la déclaration du mariage. XIV. Ligue entre Mde. de Maintenon et le duc du Maine. XV. Perfidie du Duc envers sa mere Mde. de Montespan, pour la faire chasser: il lui porte l'ordre du Roi. XVI. Vie de la favorite après son expulsion. XVII. Vie de Mde. de Maintenon après avoir chassé sa rivale. XVIII. Les comédiens jouent la Fausse Prude *:*

elle s'y reconnoît, et les fait chasser. XIX. Mde. de Maintenon se mêle des affaires d'état. XX. Obstacles qu'elle trouve. XXI. Rixes entre le Roi et elle. XXII. Caractere du Roi, mieux connu dans la fausse couche de la duchesse de Bourgogne. XXIII. Voyage du Roi. XXIV. Intérieur de la maison de Mde. de Maintenon.

I.

Histoire des amours de Louis XIV: la Valliere et la Montespan.

Les maitresses ont tellement influé sur le regne du Roi et sur les affaires tant publiques que particulieres, que je ne puis mieux commencer cette seconde partie de mes mémoires que par cet article. C'est d'ailleurs le temps dans lequel j'ai le mieux et le plus aisément observé, surtout dans les dernieres années. Leur scandale étant répandu dans toute l'Europe, a confondu la France, ébranlé l'état, attiré sans doute les malédictions, sous le poids desquelles le Roi s'est vu si près d'être écrasé, et enfin a réduit sa postérité légitime à un fils unique. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tous genres, et qui se feront sentir long-temps.

Louis XIV dans sa jeunesse fut plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets. Lassé de voltiger et de cueillir des fleurs passageres, il se fixa enfin à la Valliere. On en sait les progrès et les fruits. La Montespan fut celle dont la beauté rare le toucha davantage pendant même le regne de la précédente. Elle s'en aperçut bientôt, et pressa son mari de l'emmener en Guienne; mais par une folle confiance il ne voulut pas l'écouter. Elle

parloit pourtant de bonne foi : à la fin le Roi en voulut être écouté, et l'enleva à son mari avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois. Il les promena aux frontieres, aux camps, quelquefois aux armées, toutes deux dans le carrosse de la Reine. Les peuples accouroient de toutes parts, se montroient les trois Reines, et se demandoient avec simplicité s'ils les avoient vues. A la fin, la Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa Cour avec un éclat sans voile; et afin qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, Mr de Montespan, pour en avoir voulu prendre connoissance, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guienne; et par cette disgrâce, sa femme eut de la comtesse de Soissons, la démission de la charge créée pour elle, de surintendante de la maison de la Reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari, elle ne pouvoit être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître la Reine des abbesses, qui, chargée de son voile et de ses vœux, avec encore plus de beauté et d'esprit que la Montespan sa sœur, vint jouir de sa gloire, et être de tous les particuliers du Roi, les plus charmants par l'esprit et par les fêtes, avec Mde. de Thiange son autre sœur, et l'élixir le plus raffiné des dames de la Cour. Les grossesses et les couches furent

publiques; la Cour de la Montespan devint le centre de la Cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France : ce fut aussi le centre de l'esprit et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais si naturel et agréable, qu'il se faisoit distinguer à son caractere unique; c'étoit celui de ces trois sœurs qui toutes trois en avoient infiniment, et avoient l'art d'en donner aux autres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qu'il reste des personnes qu'elles ont élevées chez elles, et qu'elles s'étoient attachées: entre mille autres on les distingueroit dans les conversations les plus communes. Md[e] de Fontevrauld étoit celle des trois qui en avoit le plus; c'étoit aussi la plus belle; elle joignoit à cela un savoir rare et fort étendu; elle savoit bien la théologie et les peres, étoit versée dans l'écriture, possédoit les langues savantes; hors cela l'esprit ne pouvoit se cacher; mais on ne se doutoit pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excelloit en tous genres d'écrire, avoit un don particulier pour le gouvernement, pour se faire adorer de son ordre en le tenant dans la plus exacte régularité; et quoiqu'elle eût été faite religieuse plus que très-cavalierement, la sienne étoit pareille; et cependant ses séjours à la Cour d'où elle ne sortoit pas, ne donnerent jamais atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité

de voir son habit partager une faveur de cette nature; et si la bienséance y eût pu être en soi, il se pouvoit que dans cette Cour même, elle ne s'en seroit jamais écartée.

Md^{e} de Thiange dominoit ses deux sœurs et même le Roi qu'elle aimoit plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, elle le domina, et conserva même, après l'expulsion de la Montespan hors de la Cour, les plus grandes distinctions. Quant à Md^{e} de Montespan, elle étoit méchante, avoit beaucoup d'humeur, une hauteur en tout dans les nues, dont personne n'étoit exempt, pas même le Roi. Les courtisans évitoient de passer sous ses fenêtres surtout lorsque le Roi étoit avec elle : ils disoient que c'étoit passer par les armes, et le mot passa en proverbe. Il est vrai qu'elle n'épargnoit personne; très-souvent sans autre dessein que de divertir le Roi; et comme elle avoit infiniment d'esprit, de tour, et de plaisanterie fine, rien n'étoit plus dangereux que les ridicules qu'elle donnoit mieux que personne. Avec cela elle aimoit sa maison et ses parents, et ne laissoit pas de bien servir les gens qu'elle aimoit. La Reine supportoit avec peine ses hauteurs, bien différentes des ménagements continuels et des respects de la duchesse de la Valliere qu'elle aima toujours, au lieu qu'il lui échappoit souvent de dire de celle-ci: *cette pute* me fera mourir. On a vu en son temps la retraite et l'austere pénitence de la Valliere.

I I.

Mlle. de Fontange.

PENDANT son regne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies. Mlle. de Fontange plut assez au Roi pour devenir maîtresse en titre. Quelqu'étrange que fût ce doublet, il n'étoit pas nouveau : on l'avoit vu de Md[e] de la Valliere et de la Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avoit prêté à l'autre. Mais Mlle. de Fontange ne fut pas si heureuse ni pour le vice, ni pour la fortune, ni pour la pénitence : sa beauté la soutint un temps ; mais son esprit n'y répondoit en rien. Il en falloit au Roi pour l'amuser et pour le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout-à-fait ; une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit ses nouvelles amours, et presque toutes ne furent que des passades.

I I I.

Ses autres amours moins connus.

UN seul subsista long-temps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la belle qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héri-

tage. L'infame politique du mari, qui a un nom propre en Espagne qui veut dire *cocu volontaire*, et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, et n'allant presque pas à la Cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant les avantages, que de concert avec lui sa moitié en tiroit. C'étoit la maréchale de Rochefort chez qui elle alloit attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisoit, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arriverent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venoient point de son mari qui étoit au fond de sa maison, à Paris, qui, quoique sachant et conduisant tout, feignoit d'ignorer tout avec le plus grand soin. Il changea depuis son étroite maison de la place royale pour le palais des Guises, dont ils ne pourroient reconnoître l'étendue ni la somptuosité qu'il a pris entre ses mains et celles de ses deux fils.

La même politique continua le mystere de cet amour qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très-fine écorce. Le mystere le fit durer : l'art de s'y conduire gagna les plus intéressés, et en bâtit la plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Ce même art le soutint croissant, et sut, quand il en fut temps, le tourner en amitié et considération la plus distinguée. Il mit les enfants de cette belle, qui étoit pourtant rousse,

en situation de s'enrichir eux et les leurs, de plus en plus, même après elle, et de parvenir au comble de tout, dont, avec eux, jouirent, avec éclat, la troisieme génération, aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs d'entre eux à même de jouir de leur nom et splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très-grand parti, la femme de sa beauté, le mari de sa politique et de son infamie, les enfants de tous les moyens mis en leurs mains par de tels parents, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre tira beaucoup aussi toute sa vie d'une telle conduite; mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, ni de son camard de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfants, petits-enfants, et en gros, à tout leur nom. Celle-ci n'avoit qu'à vouloir, et quoique les ménagements extérieurs fussent extrêmes, on connoissoit son pouvoir à la Cour; tout y étoit en respect devant elle, princes, ministres; rien ne résistoit à ses volontés : ses billets alloient droit au Roi, et les réponses toujours dans l'instant signées du Roi, sans qu'on s'en aperçût: si rarement elle avoit à parler au Roi, ce qu'elle évitoit, elle étoit admise, toujours à des heures publiques, mais dans le premier cabinet du Roi qui étoit et est encore celui du conseil;

tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquoit jamais que lorsqu'elle étoit avec le Roi, et les pieces contigues à ce cabinet pleines de tous les courtisans. Si elle ne vouloit dire qu'un mot, c'étoit debout à la porte, dehors même du cabinet, devant tout le monde qui, aux manieres du Roi, remarquoit jusqu'aux derniers temps de sa vie qui finit plusieurs années avant celle du Roi, qu'elle ne lui étoit pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin.

Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais aucun particulier avec le Roi, même avec d'autres dames: elle étoit presque toujours à la Cour, souvent au souper du Roi où il ne la distingua jamais en rien. Telle étoit la convention avec Md^e de Maintenon qui, de son côté, contribua en récompense à tout ce qu'elle put désirer. Le mari qui la survécut, vivoit obscur à Paris, enterré dans ses affaires domestiques, s'applaudissant du bonheur qui l'avoit porté à tant de richesses sous les rideaux de gaze, qui demeuroient rideaux, mais non impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Lude, Dll^e de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert; mais cet amour passa comme un éclair, et l'amour de la Montespan fut triomphant.

IV.

Histoire et premieres aventures de la veuve Scarron.

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations, que ceux-ci les avoient scandalisées, et que le Roi emporta au tombeau. On reconnoît à ce peu de mots la célebre Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le regne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles d'Amérique, où son pere, peut-être gentilhomme, étoit allé avec sa mere chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés.

Revenue seule et au hasard en France, abordée à la Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez Md^e de Neuillant, mere de la maréchale duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier, et à voir tous les jours mesurer l'avoine de ses chevaux. Venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connoître au fameux poëte Scarron: il la trouva aimable, et ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune et la plus inattendue d'épouser ce joyeux et savant cu-de-jatte, et des gens

qui avoient peut-être plus besoin de femme que lui, l'entêterent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misere cette charmante malheureuse. Le mariage se fit. La nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui alloient chez Scarron. Il la voyoit fort bonné et aimable en tout genre. C'étoit la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, de la Cour et de la ville, que les charmes de son esprit, de son imagination, parmi ses maux sa gaieté incomparable et toujours nouvelle, cette rare fécondité et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiroient ordinairement chez lui.

Md^e^ Scarron fit donc là des connoissances de toutes les sortes, qui pourtant à la mort de son mari ne l'empêcherent pas d'être réduite à la charité de la paroisse St. Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour sa servante dans une montée très à l'étroit; mais ses appas élargirent peu à peu ce malêtre. Villars, pere du maréchal, Beuvron, pere de Harcourt, les trois Villarceaux qui demeurerent les trois tenants, bien d'autres l'entretinrent. Cela la remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs, ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons madame Scarron n'étoit que sur le pied de compagnie; elle y étoit à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on serviroit

bientôt, une autre fois si le carrosse de celui-ci, de celui-là étoit revenu, &c. L'usage des sonnettes, introduit long-temps depuis, a ôté ces importunités. C'est dans ces maisons et particulierement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus à celui d'Albret où le maréchal tenoit un grand état, que Md[e] Scarron fit la plupart de ses connoissances, dont les unes lui servirent tant, et les autres lui devinrent si utiles. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt, par leurs peres, et avant eux Villars pere du maréchal, en firent leur fortune. La duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de md[e] la dauphine de Baviere, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avoit fait aussi dame d'honneur de la Reine, puis, par la confiance, de Md[e] la dauphine de Baviere: et le duc de Richelieu, chevalier d'honneur pour rien; en eut de Dangeau 500,000 liv., à qui cette charge fit la fortune. La princesse de Harcourt, fille de Brancas, si connu par son esprit et ses rares distractions, qui avoit été bien avec elle, Villarceaux et Montchevreuil, chevaliers de l'ordre, &c. &c.: et voici l'origine de l'élévation de d'Albret.

V.

Episode sur les d'Albret.

CHARLES II d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, fils de Charles I, connétable de France, eut d'Anne d'Armagnac pour cinquieme et dernier fils Gilles d'Albret, seigneur de Castelmoron, mort sans enfants d'Antoinette d'Aiguillon en 1479, qui, de Jeanne le Sellier, laissa un bâtard nommé Etienne, légitimé par François I en 1527, et sénéchal du pays de Foix. De l'héritiere de Miossans, il laissa Jean-Baptiste de Miossans, lieutenant général d'Henri d'Albret, Roi de Navarre, en ses pays et seigneuries, et qui, de Susanne fille de Pierre de Busset, bâtard de Bourbon, évêque de Liége, laquelle fut gouvernante de notre Roi Henri IV, laissa Henri-Baptiste de Miossans, chevalier du St. Esprit en 1595, et gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, qui, d'Antoinette de Pons, eut Henri-Charles de Miossans, qui, d'Antoinette de Pardaillan sœur du pere de Mr de Montespan, mari de la maîtresse de Louis XIV, eut trois fils et plusieurs filles. L'aîné fut le premier mari d'Anne Poussard, qui se remaria au duc de Richelieu, et mourut dame d'honneur de la dauphine de Baviere, sans enfants du duc de Richelieu; mais elle avoit eu un fils de son premier mari : le second fut le maréchal d'Albret.

d'Albret. Ce maréchal répandu dans le grand monde, et les intrigues de Cour, eut la compagnie des Gendarmes de la garde, et fut chargé par Mazarin de la conduite de Mr le Prince, Mr le prince de Conti et Mr de Longueville du palais royal, où ils furent arrrêtés, jusqu'à Vincennes, moyennant la promesse d'un bâton de maréchal de France qu'il n'eut qu'à force de menaces en 1653. Il avoit été chevalier du St. Esprit en 1661, et eut le gouvernement de la Guienne en 1670. Ce fut un homme qui par son esprit, sa noblesse, sa hardiesse et sa magnificence, se fit fort remarquer. Il n'avoit qu'une fille unique de la fille de Guenegaud, trésorier de l'épargne. Il la maria au fils unique de son frere aîné et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie et sans enfants en 1678. Sa veuve fut la premiere femme du comte de Marsan dont elle s'amouracha. Le maréchal d'Albret, Mr et Mde de Richelieu vécurent toujours amis : il vécut de même avec Mr de Montespan son cousin germain, et Mde de Montespan; mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle Mr de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort. Il avoit 62 ans lorsqu'il mourut le 3 Septembre 1676, à Bordeaux, où il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit allé.

Il avoit marié Mesdemoiselles de Pons ses nieces à la mode de Bretagne, l'une à son frere cadet, tué en duel; l'autre fort belle à

Heudicourt à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge de grand Louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paroître à la Cour, où on l'a vue vivre long-temps, et mourir dans la faveur et les bonnes grâces de Md^e de Maintenon et du Roi, et faire fort étrangement dame du palais, Md^e de Montgon sa fille, au mariage de Md^e la duchesse de Bourgogne, laquelle avoit été élevée toute petite avec Md^e la Duchesse et Mr du Maine, logée avec eux, lorsqu'ils étoient cachés à Paris avec Md^e Scarron leur gouvernante, qui l'avoit prise pour en soulager madame d'Heudicourt sa bonne amie, qui, fille et mariée, ne bougeoit de l'hôtel d'Albret où madame Scarron l'avoit fort courtisée, et où leur liaison intime s'étoit faite. Revenons à cette heure à madame Scarron.

Elle dut, à la proche parenté du maréchal d'Albret et de madame de Montespan, l'introduction décisive et l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M^r et madame de Montespan étoient continuellement chez le maréchal d'Albret qui tenoit à Paris la plus grande et la meilleure maison où abondoit la compagnie de la Cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie: les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de madame Scarron, réussirent fort auprès de madame de Montespan: elle prit de l'amitié pour elle; et quand elle eut ses premiers enfants du Roi, monsieur du Maine et madame la Duchesse, qu'on voulut

cacher, elle lui proposa de les confier à madame Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites ces enfants furent amenés a madame de Montespan, puis montrés au Roi, et de là peu à peu tirés du secret et avoués. Leur gouvernante fixée avec eux à la Cour, y plut de plus en plus à madame de Montespan, qui lui fit donner par le Roi à diverses reprises; lui au contraire ne pouvoit la souffrir: ce qu'il lui donnoit, et toujours peu, n'étoit que par excès de complaisance et avec un regret qu'il ne cachoit pas. La terre de Maintenon étant tombée en vente, sa proximité de Versailles tenta si bien madame de Montespan pour madame Scarron, qu'elle ne lui laissa point de repos qu'elle n'eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua encore le Roi pour donner de quoi rajuster le jardin; car messieurs d'Angennes y avoient tout laissé ruiner. C'étoit à la toilette où cela se passoit, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivoit le Roi. C'étoit monsieur le maréchal de Lorges, homme le plus vrai qui fût jamais, et qui m'a souvent conté la scene dont il fut témoin ce jour-là. Le Roi fit d'abord la sourde oreille, puis refusa; enfin impatienté de ce que madame de Montespan ne dé-

mordoit point, et insistoit toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avoit déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenoit pas la fantaisie de madame de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avoit priée de s'en défaire; qu'il avouoit pour lui qu'elle lui étoit insupportable, et que, pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verroit plus, et qu'on ne lui en parleroit jamais, il donneroit encore, quoiqu'à la vérité, il n'eût déjà que trop donné pour une créature de cette espece. Jamais monsieur le maréchal de Lorges n'a oublié les propres paroles; et à moi et à d'autres, il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit de si étonnant et de si contradictoire. Madame de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le Roi.

Monsieur du Maine étoit extrêmement boiteux: on disoit que c'étoit d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit, n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entr'autres à Baréges. Les lettres que la gouvernante écrivoit à Mᵉ de Montespan, étoient montrées au Roi: il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernieres commencerent a diminuer son éloignement. Les humeurs de madame de Montespan acheverent le reste. Elle en avoit beaucoup; elle s'étoit ac-

coutumée à ne s'en point contraindre ; le Roi en étoit l'objet plus souvent que personne, il en étoit encore amoureux; mais il en souffroit. Madame de Maintenon le reprochoit à madame de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du Roi. Ces soins d'apaiser la maîtresse, lui revinrent d'ailleurs, et l'accoutumerent à parler quelquefois à madame de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il désiroit qu'elle fît auprès de madame de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus. Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le Roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta madame de Montespan qui s'aperçut, mais trop tard, qu'elle lui étoit devenue nécessaire.

Parvenue à ce point, madame de Maintenon fit à son tour ses plaintes au Roi de tout ce qu'elle avoit à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnoit si peu lui-même ; et à force de se plaindre l'un à l'autre de madame de Montespan, celle-ci en prit tout-à-fait la place, et se la sut bien assurer. La fortune, pour n'oser ici nommer la providence, qui préparoit au plus superbe des Rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouie, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier; que les jalousies conti-

nuelles de madame de Montespan rendoient plus solide, par les sorties fréquentes que son humeur aigre lui faisoit faire sans ménagement sur le Roi et sur elle; et c'est ce que madame de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes dans ses lettres à madame de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvements de Cour, parce que madame de Maintenon avoit été à Paris assez de la société de madame de Sévigné, de madame de Coulange, de madame de la Fayette, et qu'elle commençoit à leur faire sentir son importance. On y voit aussi dans le même goût des traits charmants sur la faveur voilée, mais brillante, de madame de Soubise.

V.

Son mariage avec le Roi.

CETTE même providence, maîtresse absolue des temps et des événements, les disposa encore en sorte que la Reine vécût assez pour laisser porter ce goût à son comble, et point assez pour le laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au Roi, et les suites doivent faire ajouter à l'état, fut la perte si brusque de la Reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin d'Aquin, au plus fort de ce nouvel attachement, enté sur le dégoût de la maîtresse dont les humeurs étoient devenues insupportables, et que nulle politique n'avoit pu

arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvoit résister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir; et ce qui la jetoit hors de toute mesure, c'étoit de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte, à qui elle avoit donné du pain, qui n'en avoit encore que par elle, qui de plus lui devoit cette affection, qui devenoit son bourreau, puisqu'elle l'avoit assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois, que le Roi l'en avoit pressée; une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années: de sentir que c'étoit pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le Roi venoît le plus chez elle, qu'il n'y cherchoit qu'elle, qu'il ne pouvoit dissimuler son mal-aise lorsqu'il ne l'y trouvoit pas, et le plus souvent la quittoit elle pour entretenir l'autre tête à tête: enfin d'avoir à tout moment besoin d'elle pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle demandoit. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le Roi devint libre. Il passa les premiers jours à Saint-Cloud chez Monsieur, d'où il alla à Fontainebleau où il resta tout l'automne. Ce fut là, où son goût, piqué par l'absence, la lui fit trouver insupportable. A son retour on prétend; car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas; on prétend, dis-je, que le Roi parla plus librement à madame de Maintenon, et qu'elle osant

essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion et sur la pruderie de son dernier état; que le Roi ne se rebuta point, qu'elle le prêcha, et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience, l'un par l'autre, avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire; mais ce qui est très-certain et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du Roi de Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la Reine, chose que nos neveux croiront à peine, quoique parfaitement certaine et avérée, le pere de la Chaise, confesseur du Roi, dit la messe en pleine nuit, dans un des cabinets du Roi, à Versailles. Bontemps, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre, servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés en présence de Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux, comme on l'a dit, avoient tiré parole du Roi qu'il ne déclareroit jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisieme, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui il prêtoit autrefois sa maison de Montchevreuil, tous les étés, sans la quitter lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenoit cette Reine comme à Paris, et où il payoit toute la dépense, parce que son cousin étoit fort pauvre, et qu'il avoit honte de ce

concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectoit la patience et la vertu.

Madame de Maintenon n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta plus que les siennes seules et sans cordelieres, imitant à meilleur titre madame de Montespan depuis ses amours, et même madame de Thianges, qui, du vivant de leurs maris, quitterent leurs armes et leurs livrées, qu'elles ne reprirent jamais, et porterent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu à l'occasion de la mort du duc de Créqui, les prédictions étonnantes de cette fortune inouie. La société des noces ordinairement si fatale à des noces de cette espece, ne fit que consolider la faveur de madame de Maintenon.

Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du Roi, et de plain pied. Depuis ce moment le Roi y alla tous les jours de sa vie, passer plusieurs heures à Versailles; et en quelque lieu qu'il fût, elle étoit toujours logée aussi proche de lui, et de plain pied, autant qu'il étoit possible; les suites, les succès, l'entiere confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds, tout bon et tout bien par elle, tout réprouvé

sans elle, les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le Roi et l'état ses victimes. Quelle fut cette fée incroyable; et comment gouverna-t-elle sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers et même trente-deux? C'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

VII.

Son caractere.

C'ÉTOIT une femme de beaucoup d'esprit; les meilleures compagnies où elle avoit d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, l'avoient fort polie et ornée de la science du monde, et la galanterie avoit achevé de la rendre tout-à-fait agréable; ces divers états l'avoient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire; le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avoit vues en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avoit été tant pour elle que pour en servir d'autres, l'y avoient formée, et lui en avoient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect qui, par sa longue bassesse, lui étoit devenu naturel, aidoient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et

naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avoit trois ou quatre ans plus que le Roi, avoit été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot, de ce qu'on appeloit les ruelles; tout cela lui avoit donné l'esprit qu'elle en retint toujours, le goût et la plus forte teinture; le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenoit un peu, s'étoit augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint son caractere principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui étoit capital pour se maintenir où il l'avoit porté, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point étoit son être; tout le reste y fut sacrifié sans réserve: là droiture et la franchise étoient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'étoit pas aussi tellement fausse, que ce fût son véritable goût; mais la nécessité lui en avoit donné de longue main l'habitude, et sa légéreté naturelle la faisoit paroître au double de fausseté plus qu'elle n'en avoit.

Elle n'avoit de suite en rien que par contrainte et par force; son goût étoit de voltiger en connoissances et en amis, comme en amusements, excepté quelques amis fidelles de l'ancien temps dont on a parlé, avec qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étoient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle

ne les put guere varier depuis qu'elle se vit Reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par-là de plus grands maux. Aisément enjouée, elle l'étoit à l'excès: aussi facilement déprise, elle se dégoûtoit de même, et l'un et l'autre souvent, sans cause ni sans raison. L'abjection et la détresse où elle avoit si long-temps été réduite, lui avoit rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensoit, et sentoit si fort en petit qu'elle étoit en effet moins que madame Scarron, et qu'en tout et par-tout elle se trouvoit telle.

Rien n'étoit si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si splendide, comme rien si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance. Elle avoit encore un autre appas trompeur: pour le peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle s'y répandoit avec une ouverture qui surprenoit et qui ouvroit les plus grandes espérances: dès la seconde elle s'importunoit, devenoit seche et laconique. On se creusoit la tête à démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes deux: on y perdoit son temps. La légéreté en étoit seule la cause; et cette légéreté étoit telle qu'on ne pouvoit l'imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire; mais ces personnes n'ont été que des exceptions qui ont d'autant plus confirmé la regle, qu'elles-

mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire, depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution et dans l'incertitude. On peut juger des épines de sa Cour qui d'ailleurs étoit presque inaccessible et par sa volonté et par le goût du Roi, et encore par la mécanique du temps et des heures; d'une Cour qui toutefois opéroit une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influoit sur tout le reste. Elle eut la foiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les especes de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'étoit enfermée. Elle eut aussi la maladie des directions qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvoit jouir. Ce que St. Cyr lui fit perdre de temps, est incroyable; et ce que mille autres couvents lui en absorberent, ne l'est pas moins. Elle se croyoit l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocese. C'étoit là ses occupations favorites. Elle se figuroit être une mere de l'église : elle en pesoit les pasteurs du premier ordre, les supérieurs des séminaires et des communautés, les monasteres et les filles qui les conduisoient, ou qui y étoient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'ames choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissent d'ordinaire à des riens, quelquefois à des

choses importantes et à des déplorables méprises en événements et en choix de moyens extraordinaires.

VIII.

Elle est soupçonnée de mystifier le Roi pour faire déclarer son mariage; étrange voyage d'un homme de Salon à la Cour.

Un événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva tout droit à Versailles un maréchal de la petite ville de Salon en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes du corps, pour être conduit au Roi, à qui il vouloit parler en particulier. Il ne se rebuta pas des rebuffades qu'il en reçut, et fit tant que le Roi en fut informé, qui lui fit dire qu'il ne parloit pas ainsi à tout le monde. Ce maréchal insista, dit que s'il voyoit le Roi, il lui diroit des choses si secretes et tellement connues de lui seul, qu'il verroit bien qu'il avoit mission pour lui dire des choses importantes, qu'en attendant, au moins, il demandoit à être renvoyé à un de ses ministres d'état. Là-dessus le Roi lui fit dire d'aller trouver Barbesieux, à qui il avoit donné ordre de l'entendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que ce maréchal qui ne faisoit que d'arriver, et qui n'étoit jamais sorti de son lieu ni de son métier, ne voulut point de Barbesieux, et demanda tout de suite à être renvoyé à un ministre d'état,

que Barbesieux ne l'étoit point, et qu'il ne parleroit qu'à un ministre. Sur cela le Roi nomma Pomponne; et le maréchal sans faire de difficulté ni réponse, l'alla trouver. Ce qu'on sut de son histoire, est fort court; le voici : Cet homme revenant tard de dehors, se trouva entouré d'une grande lumiere auprès d'un arbre assez près de Salon; une personne vêtue de blanc, et par-dessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui dit qu'elle étoit la Reine qui avoit été épousée du Roi, lui ordonna de l'aller trouver, et de lui dire les choses qu'elle lui communiqua; que Dieu l'aideroit dans son voyage, et qu'à une chose qu'il diroit au Roi, et que le Roi seul au monde savoit, et qui ne pouvoit être sue que de lui, il reconnoîtroit la vérité de tout ce qu'il venoit lui apprendre; que si d'abord il ne pouvoit parler au Roi, il demandât à parler à un de ses ministres d'état, et que surtout il ne communiquât rien aux autres, quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses au Roi tout seul; qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui étoit ordonné hardiment et diligemment, et qu'il s'assurât qu'il seroit puni de mort, s'il négligeoit de s'acquitter de la commission. Le maréchal promit, et tout aussitôt la Reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre; il s'y coucha au pied, ne sachant s'il rêvoit, ou s'il étoit éveillé, et

s'en alla après chez lui, persuadé que c'étoit une illusion et une folie, dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus; il y eut de plus des reproches de son doute, et des menaces réitérées, et pour fin, d'aller dire à l'intendant de la province ce qu'il avoit vu, et l'ordre qu'il avoit reçu d'aller à Versailles, et que surement il lui fourniroit de quoi faire son voyage. A cette fois le maréchal demeura convaincu; mais flottant entre les craintes des menaces et les difficutés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence sur ce qui lui étoit arrivé: il demeura huit jours dans cette perplexité, et enfin comme résolu à ne point faire ce voyage; et repassant encore par le même endroit, il vit et entendit encore la même chose, et des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir. A deux jours de là, il fut trouver à Aix l'intendant de la province, qui, sans balancer, l'exhorta à suivre son voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois monsieur de Pomponne, et fut chaque fois plus d'une heure avec lui. Monsieur de Pomponne en rendit compte au Roi en particulier, qui voulut que Pomponne en parlât plus amplement au conseil d'état, où Monseigneur n'étoit point, et où il n'y avoit que les ministres d'état, qui lors, outre lui, étoient le duc de Beauvilliers,

Beauvilliers, Pontchartrain et Torcy, et nul autres. Ce conseil fut long; peut-être y parla-t-on aussi d'autre chose après. Ce qui arriva ensuite, c'est que le Roi voulut entretenir le maréchal. Il ne s'en cacha point; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter par le petit degré qui est sur la cour de marbre, par où il passe pour aller à la chasse ou se promener.

Quelques jours après il le vit encore de même; et à chaque fois fut plus d'une heure avec lui, et prit garde que personne ne fût à portée d'eux. Le lendemain de la premiere fois qu'il l'eut entretenu, comme il descendoit par ce même petit escalier pour aller à la chasse, monsieur de Duras qui avoit le bâton, et qui étoit sur le pied d'une considération, d'une liberté de dire au Roi tout ce qu'il lui plaisoit, se mit à parler de ce maréchal avec mépris, et à dire le mauvais proverbe, que cet homme étoit un fou, ou que le Roi n'étoit pas noble. A ce mot le Roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisoit presque jamais en marchant: „ Si cela est, dit-il, je ne suis pas noble; car „ je l'ai entretenu long-temps; il m'a parlé „ de fort bon sens, et je vous assure qu'il „ est fort loin d'être fou. „ Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée, qui surprit fort l'assistance. Après le second entretien, le Roi convint que cet homme lui avoit dit une chose qui lui étoit arrivée, il y avoit plus de vingt ans, et que lui seul savoit, parce qu'il ne l'avoit jamais

dite à qui que ce soit; et il ajouta que c'étoit un fantôme qu'il avoit vu dans la forêt de St. Germain, et dont il étoit sûr de n'avoir jamais parlé.

Il s'expliqua encore plusieurs fois favorablement sur ce maréchal qui étoit défrayé de tout par ses ordres, et fut renvoyé aux dépens du Roi, qui lui fit donner de l'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulierement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manquât de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont poussés et retournés là-dessus à plusieurs reprises, sans avoir pu en arracher un mot; et tous d'un même langage leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter, sans jamais sortir de ce cercle, ni enfoncer cette surface d'une ligne. Cela m'est arrivé avec Mr de Beauvilliers et Mr de Pontchartrain; et je sais par leurs plus intimes amis qu'ils n'en ont rien tiré davantage, de même que ceux de Mrs de Pomponne et de Torcy. Le maréchal qui étoit un homme d'environ cinquante ans, qui avoit famille, bien famé dans son pays, montra beaucoup de bon sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie. Il trouvoit toujours qu'on lui donnoit trop, et ne parut d'aucune curiosité; et dès qu'il eut

achevé de voir le Roi et monsieur de Pomponne, il ne voulut rien voir ni se montrer, parut empressé de s'en retourner, et dit que content d'avoir rempli sa mission, il n'avoit plus rien à faire que de s'en aller chez lui.

Ceux qui en avoient soin, firent tout ce qu'ils purent pour en savoir quelque chose de lui. Il ne répondoit rien, ou disoit: il m'est défendu de parler; et coupoit court, sans se laisser émouvoir par rien. Revenu chez lui, il ne parut différent en rien de ce qu'il étoit auparavant, ne parloit ni de Paris ni de la Cour, répondoit deux mots à ceux qui l'interrogeoient, montroit qu'il n'aimoit pas de l'être: et sur ce qu'il avoit été faire, pas un mot de plus, que ce que je viens de dire et de rappporter. Surtout nulle vanterie: il ne se laissoit pas entamer sur les audiences qu'il avoit eues, et se contentoit de se louer du Roi, qu'il avoit vu, mais en deux mots, sans laisser entendre s'il l'avoit vu en habits royaux ou d'une autre maniere, et ne vouloit jamais s'en expliquer. Sur Mr de Pomponne, quand on lui en parloit, il répondoit qu'il avoit vu un ministre, sans s'expliquer comme ni combien de fois, qu'il ne le connoissoit pas, puis il se taisoit sans qu'on pût lui en faire dire davantage.

Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire. C'est ce que les premiers de la Provence ont rapporté, et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passoit du temps tous les ans à *Salon*, qui est la maison de

campagne de l'archevêque d'Arles, ainsi que le lieu de la naissance et de la sépulture du fameux *Nostradamus*. Il n'en faut pas tant pour beaucoup faire raisonner le monde. On raisonna donc beaucoup sans avoir pu rien trouver, ni qu'aucunes suites de ce singulier voyage ait pu ouvrir les yeux. Des fureteurs ont voulu se persuader et persuader aux autres, que ce ne fut qu'un tissu de hardies friponneries dont la simplicité de ce bon homme fut la premiere dupe.

Il y avoit à Marseille une madame Armond dont la vie est un roman, et qui, laide comme le péché, vieille, pauvre et veuve, a fait les plus grandes passions, et gouverné les plus considérables des lieux où elle s'est trouvée. Elle se fit épouser par ce Mr Armond, intendant de la marine à Marseille, avec les circonstances les plus singulieres; et à force d'esprit et de manege, elle se fit aimer et redouter par-tout où elle vécut, au point que la plupart la croyoient sorciere. Elle avoit été amie intime de Mde. de Maintenon, du temps qu'elle étoit madame Scarron. Un commerce secret et intime avoit toujours subsisté entre elles jusqu'alors. Ces deux choses sont vraies; la troisieme que je me garderai bien d'assurer, est que la vision et la commission de venir parler au Roi, fût un tour de passe-passe de cette femme, et que ce que le maréchal de Salon étoit chargé par elle de rapporter, cette triple apparition qu'il avoit eue, n'étoit

que pour obliger le Roi à déclarer Mde. de Maintenon Reine. Ce maréchal ne la nomma jamais, et ne la vit point. De tout cela jamais on n'en a su davantage, quoiqu'on accusât Mde. de Maintenon d'avoir fait remuer toutes les roues de cette machination extraordinaire, sans qu'on en ait eu des preuves directes.

IX.

Madame de Maintenon se fait dévote et le Roi aussi.

La dévotion qui l'avoit couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations; et l'amour propre qui n'y rencontroit jamais que des adorateurs, s'en nourrissoit. Elle trouva le Roi qui se croyoit apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui étoit présenté comme tel. Le champ parut propre à madame de Maintenon à repaître ce prince de son zele et à s'introduire dans tout. L'ignorance la plus grossiere en tout genre, dans laquelle on avoit eu soin d'élever le Roi, et par divers intérêts, de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et à d'autres égards

sous celle de son confesseur, et de ceux qu'il a eu intérêt de produire, lui avoit fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La Reine mere et le Roi bien plus qu'elle dans les suites, séduit par les jésuites, s'étoient laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité, savoir que toute autre école que la leur en vouloit à l'autorité royale, et n'avoit qu'un esprit d'indépendance et de républicain. Le Roi là-dessus ni sur bien d'autres choses, n'en savoit pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoroient pas à qui ils avoient à faire. Ils étoient en possession d'être les confesseurs du Roi et les distributeurs des bénéfices dont ils avoient la feuille. L'ambition des courtisans, et la crainte que ces religieux inspiroient aux ministres, leur donnoit une entiere liberté. L'attention si vigilante du Roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde en affaires, leur étoit un rempart assuré, et leur donnoit la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être reçus seuls sur les choses qui regardoient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper jusqu'à l'infatuation la plus complete, que quiconque parloit autrement, étoit janséniste, et que janséniste étoit ennemi du Roi et de son

autorité, laquelle étoit la partie foible et sensible du Roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience, et par jalousie de son autorité sur ce qui regardoit cette affaire, et encore sur tout ce qui y avoit le moindre trait, c'est-à-dire, sur toutes choses et toutes gens qu'il leur convenoit de lui montrer du mauvais côté. C'est par ce moyen qu'ils dissiperent les saints et illustres solitaires que l'étude et la pénitence avoient assemblés à Port-Royal, qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux, qui ont répandu une si vive et si solide lumiere pour discerner la vérité des apparences, la nécessité de l'écorce, en faisant toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée : éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidelle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'étoit donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes par-tout, que la dévotion du Roi s'exerçoit, et celle de madame de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençoit à paroître usé ; il ne sembloit plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux ; et au besoin, ils étoient bien sûrs d'y trouver long-temps de quoi s'occu-

per, se rendre nécessaires, intéressants et recommandables, en affectant de défendre et protéger la religion, lorsqu'après quelqu'intervalle ils lui pourroient rendre quelques grâces de nouveauté, c'est-à-dire, lorsque les esprits seroient fatigués, ou connoîtroient les allures, le jeu, le but et le plan de leur comédie. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restoit peu à faire pour exciter le zele du Roi contre une religion solennellement frappée d'anathemes par l'église universelle, et qui s'en étoit elle-même frappée la premiere en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

X.

Persécution contre les Protestants : horreurs de cette persécution, et vains honneurs que le Roi prétend en tirer.

Le Roi étoit devenu dévot, et dévot de la derniere ignorance : à la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchoient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs. Un état dans un état, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangeres, de résistances à force ouverte contre nos Rois, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traité

avec eux; mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, l'origine de leurs divers degrés et de leurs progrès; pourquoi, et par qui les huguenots furent d'abord armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue-main pourpensés, des horreurs et des attentats de la ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son pere, son ayeul et tous les siens? On lui voila avec autant de soin ce que l'évangile et, d'après cette divine loi, les apôtres et tous les SS. peres enseignent, la maniere de prêcher Jesus-Christ, de convertir les hérétiques et les infideles, et de se conduire en ce qui concerne la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire, aux dépens d'autrui, une pénitence facile qu'on lui persuada sûre pour l'éternité: on saisit l'orgueil d'un Roi dans une action qui passoit le pouvoir de ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de hauts faits d'armes, pensés et résolus par son héroique pere et par lui-même, exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnoit, et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux; et de toute la conduite de ce grand Roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avoit soutenu sa lutte depuis François I, avec tant d'avantage, et qui, sans la tête et les bras de Louis le Juste, ne seroit pas tombé sous les volontés de

Louis XIV. Ce prince étoit bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt : on le détermina, lui qui se piquoit si principalement de gouverner, d'un chef d'œuvre, tout à la fois de religion et de politique, et qui faisoit triomphér la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendoit le Roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti, et donner la loi à ses Rois.

Ses grands ministres n'étoient plus alors; le Tellier au lit de la mort, son funeste fils étoit le seul qui restât; car Seignelay ne faisoit que poindre; Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une treve de vingt ans, qui ne faisoit que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots, remueroit tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant, de ce que le Roi ne pouvoit frapper sur les huguenots que par ses troupes, qu'il en seroit le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de madame de Maintenon tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'étoit rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au-delà de l'intrigue; elle n'étoit pas née ni nourrie à voir sur celle-ci au-delà de ce qui lui en étoit présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dé-

votion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibéroit qu'entre le confesseur, le ministre, alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie? et qui de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les Rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets, une barriere insurmontable. La révocation de l'édit de Nantes, sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, les diverses proscriptions, plutôt que déclarations, qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce dans toutes ses parties, qui le mit si long-temps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent mourir tant d'innocents de tout sexe, et par milliers, qui ruina un peuple nombreux, déchira un monde de familles, arma les parents contre les parents pour avoir leurs biens et les laisser mourir de faim, qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs états aux dépens du nôtre, et leur fit bâtir de nouvelles villes, leur donna le spectacle d'un prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant, sans crimes, cherchant asile hors de sa patrie, qui mit nobles, riches, vieillards, gens sou-

vent très-estimés par leur piété, savoir, vertus, richesses, foiblesse, délicatesse à la rame, et sous le nerf, pour cause unique de religion; enfin, qui, pour comble de toutes les horreurs, remplit toutes les provinces du royaume, de parjures et sacrileges, où tout retentissoit des hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiant leurs consciences pour conserver leurs biens et leur repos, achetoient l'un et l'autre par des abjurations simulées, d'où sans intervalle on les entraînoit à adorer ce qu'ils ne croyoient pas, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des Saints, tandis qu'ils étoient persuadés qu'ils ne mangeoient que du pain qu'ils devoient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avoit pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étoient leurs conducteurs et leurs témoins.

Ceux qui par la suite eurent l'air d'être changés, avec plus de loisir ne tarderent pas, par leur fuite, ou par leur conduite, de démentir leur prétendu retour. Presque tous les évêques se prêterent à cette pratique subite et impie, beaucoup y forcerent, la plupart animerent les bourreaux, forcerent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des saints mysteres, pour avoir le mérite d'avoir grossi le nombre de leurs conquêtes dont ils envoyoient les

états à la Cour, pour en être d'autant plus considérés et approcher des récompenses. Les intendants des provinces se distinguerent aussi à l'envi à les seconder eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la Cour par leurs listes. Le très-peu de généraux, de lieutenants-généraux de provinces qui s'y trouvoient, et le petit nombre de seigneurs résidans en leurs châteaux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et intendants, n'y manquerent pas. Le Roi recevoit de tous côtés des nouvelles et des détails de ces horribles persécutions et conversions : c'étoit par milliers qu'on comptoit ceux qui avoient abjuré et communié; deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois et dans un instant. Le Roi s'applaudissoit de sa puissance et de sa piété; il se croyoit au temps de la prédication des apôtres, et s'en attribuoit l'honneur. Les évêques lui écrivoient des panégyriques; les jésuites surtout faisoient retentir les chaires et les missions. Toute la France étoit remplie de confusion et d'horreur; jamais tant de triomphes, de joies et de profusion de louanges. Le monarque ne doutoit pas de la sincérité de cette foule de conversions : les convertisseurs avoient grand soin de l'en persuader, et de le béatifier d'avance; il avaloit, le bon homme, à longs traits cet agréable poison; il ne s'étoit jamais cru un si grand Roi, ni si avancé en vertu, mérite, courage, devant Dieu, dans la réparation de ses pé-

chés et du scandale de sa vie. Il n'entendoit que des éloges, tandis que les bons, les vrais catholiques, les évêques non courtisans, mais véritablement saints, ceux qui n'avoient pas puisé dans St. Sulpice des principes semblables, indignes de l'honnête homme, gémissoient devant Dieu de ces horribles sacrileges, de ces hypocrisies vantées et louées, et de voir les chrétiens orthodoxes imiter ce que les payens et les tyrans avoient fait contre nos saints confesseurs et nos premiers martyrs : ils pleuroient amerement l'odieux durable, irremédiable, que de si détestables moyens répandoient sur la véritable religion, (*) tandis que nos voisins exultoient de nous voir affoiblir et détruire nous-mêmes, profitoient de notre folie, bâtissoient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

(*) Il est bien étonnant de voir le duc de Saint-Simon aussi honnête homme, aussi avancé dans la bonne philosophie, dans un siecle si dévot et si superstitieux. Le duc croyoit, comme on croyoit dans son siecle ; et malgré sa croyance stricte, il pensoit en sage et en bon politique. Ils étoient bien rares les hommes de cette trempe, et il a fallu depuis, tout notre zele pour le bien de l'humanité, tout notre patriotisme, toutes nos lumieres pour terrasser le colosse de barbarie et de superstition que nous avons encore vu dans nos jeunes ans dominer en France.

X I.

Rome les lui refuse.

Mais à ces parlantes vérités, le Roi étoit inaccessible; la conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux: cette Cour qui n'avoit pas honte jadis d'exalter la St. Barthelemi jusqu'à en faire des processions publiques pour remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable. Odescalchi occupoit le pontificat sous le nom d'Innocent XI C'étoit un bon évêque, mais un prince très-incapable, entierement autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avoit brouillé avec le Roi dès le commencement de son pontificat; les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682, l'irriterent bien davantage; cette main-basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation; il s'en tint toujours à l'attribuer à la politique pour détruire un parti qui avoit si long-temps agité la France; et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux Cours se porterent à de grandes extrémités. Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de

1682, on ne s'aperçut que trop que Lionne n'étoit plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

XII.

St. Cyr établi.

Le magnifique établissement de St. Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Mde. de Montespan avoit bâti à Paris une belle maison des Filles de St. Joseph qu'elle avoit fondée pour l'instruction de jeunes demoiselles, pour leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en étoit sorti de parfaitement beaux en toute sorte d'ornements d'église et d'autres meubles superbes pour le Roi, et pour qui en a voulu faire faire; et c'est dans cette maison que madame de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter la Cour. L'émulation porta madame de Maintenon à des vues plus vastes, plus hautes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, s'en pût faire regarder comme la protectrice, en qui toute la noblesse devoit s'intéresser. Elle espéra s'applanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le Roi, qui l'amusât elle-même, et qui pût lui servir de retraite, si elle avoit le malheur de perdre le Roi, comme cela arriva en effet. La riche

mense

mense abbatiale de St. Denis qu'elle fit unir à St. Cyr, diminua d'autant la dépense d'une aussi grande fondation aux yeux du Roi et du public; et l'objet en étoit en soi si utile, qu'il ne reçut que de justes applaudissements.

Sa déclaration étoit toujours son plus ardent désir : l'opposition que Louvois y avoit si héroïquement mise, et qui le perdit ainsi que l'archevêque, n'avoit pas pour cela éteint son espérance; elle s'étoit flattée d'en avoir jeté les fondements sans y avoir pu penser alors; car ce fut du vivant de la Reine que, pour se recrépir et passer l'éponge sur sa premiere vie, elle fit entendre au Roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur, l'importance d'environner la dauphine de personnes sûres, et de lui donner à elle un titre auprès d'elle, qui donnât droit et moyen d'y veiller; c'est ce qui y fit passer madame de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après, tant qu'il pourroit, sans en avoir rien payé, qui étoient les anciens amis de madame de Maintenon; laquelle fut faite seconde dame d'atours avec la maréchale de Rochefort. La distance étoit étrange entre les deux dames d'atours : il n'en falloit qu'une; le choix de la seconde indigna tout le monde. La premiere étoit de longue main accoutumée au servage des maîtresses et des ministres, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne.

Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme. Elle y fut trompée ; le Roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi madame de Maintenon y bombarda madame d'Arpajon à l'étonnement de toute la Cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que de personne. Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la dauphine. Monseigneur qui n'aimoit pas la Maintenon, ne contraignit pas son épouse. Il étoit toujours alors avec la princesse de Conti qui le gouvernoit, et qui, fille de mde. de la Valliere, n'avoit rien de commun avec les enfants de la Montespan, ni leur gouvernante, desquels tous elle étoit fort éloignée. Elle n'aimoit pas mieux la dauphine dont elle craignoit la concurrence et pis: dans la confiance de Monseigneur, elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec la Maintenon, et se mettre, par ses manieres, à cet égard, de travers avec le Roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On prétendit que la princesse de Conti, excessivement parfumée, la vit de fort près et long-temps, comme elle venoit d'accoucher de Mr le duc de Berri. Quoiqu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte, et sa mort soulagea mari, beau-pere, et plus que tous, belle-mere qui, quatorze mois après, se vit encore délivrée de Louvois.

XIII.

Nouvelles intrigues pour la déclaration du mariage.

Ce fut alors que l'espérance d'être déclarée, reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auroient été des obstacles; mais ils vivoient dans une telle dépendance du Roi, que leur considération n'étoit comptée pour rien à cet égard. Le bruit fut grand que la déclaration du mariage étoit imminente, lors de l'ouverture de l'appartement de la Reine, demeuré jusques-là fermé depuis que la dauphine y étoit morte: que ce fut sous prétexte d'y exposer à l'admiration de la Cour, les superbes ornements de quatre couleurs, que le Roi envoyoit à l'église de Strasbourg, et le mot étrange, à bout portant, que Tonnerre, évêque comte de Noyon, lâcha au Roi en plein petit couvert sur cette déclaration. Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être faite; mais le Roi plein encore de ce qui lui étoit arrivé là-dessus, consulta le célebre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénelon, archevêque de Cambray, qui l'en dissuaderent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firent manquer le coup pour toujours. L'archevêque étoit déjà mal avec la Maintenon sur l'affaire de mde. de Guyon, sans espérance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son

temps; mais encore alors assez entier auprès du Roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce que la Maintenon n'entreprit pas par plusieurs raisons. Godet, qui la possédoit absolument, avoit besoin de la plume et du grand nom de Bossuet, pour pousser Fénélon à bout. Bossuet d'ailleurs tenoit au Roi par l'habitude et l'estime; et par être entré, en évêque des premiers temps, dans la confiance la plus intime du Roi, et la plus secrete pendant ses désordres. Enfin, il avoit rendu à la Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible. C'étoit un homme dont la vertu, la droiture et l'honneur étoient aussi inséparables que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avoit familiarisé avec le Roi, qui s'étoit adressé plus d'une fois à lui sur les scrupules de sa vie. Bossuet lui avoit souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siecles et des premiers évêques de l'église. Il avoit interrompu le cours du désordre plus d'une fois; il avoit osé poursuivre le Roi qui lui avoit échappé: il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chasserent pour jamais Mde. de Montespan de la Cour. Madame de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvoit goûter de repos tant qu'elle voyoit son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le Roi: c'étoit, ce lui sembloit, autant de temps et de reste d'autorité

pris sur elle. De plus, elle ne pouvoit éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards et des devoirs apparents : outre qu'ils la faisoient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvoit souvent de madame de Montespan d'ameres et de bien expresses commémoraisons sans aucun ménagement.

XIV.

Ligue entre madame de Maintenon et le duc du Maine.

Les visites journelles en demi-public du Roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner pour les rendre nécessairement courtes et par bienséances, faisoient un contraste fort ridicule avec sa longue assiduité de tous les jours chez celle qui l'avoit servie, et chez qui, sans nom de maîtresse ni d'épouse, étoit le creuset de la Cour et de l'état.

Cette sortie de la Cour de madame de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour madame de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à monsieur de Meaux toute entiere, qui, à la fin, lui en attira les ordres réitérés.

Or ce fut ici l'époque de l'union si intime,

si parfaite de Mr du Maine et de madame de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit, et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs, où de l'un à l'autre il parvint, et qui enfin l'auroit mis sur le trône, si telle avoit pu être la puissance de son ancienne amie.

X V.

Perfidie du Duc envers sa mere madame de Montespan pour la faire chasser : il lui porte l'ordre du Roi.

Le duc du Maine étoit trop dans l'intérieur du Roi pour ne s'être pas bientôt aperçu de la faveur naissante de la Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en pouvoient être que la disgrâce de la Montespan. Personne n'avoit plus d'esprit que Mr du Maine, ni d'esprit et d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer, avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf; personne ne prenoit plus aisément toutes sortes de formes; personne ne connoissoit mieux les gens qu'il avoit intérêt de connoître; personne n'avoit plus de tour, de manege, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachoit des vues plus ambitieuses, ni plus vastes que son ex-

trême timidité de plus d'un genre servoit encore à couvrir.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure de sa position entre sa mere et sa gouvernante, que l'enlevement du cœur du Roi rendroit irréconciliables : il sentit en même-temps que sa mere ne lui seroit qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvoit tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice fut donc bientôt fait : il entra dans tout avec Mr de Meaux pour hâter la retraite de sa mere : il se fit un mérite auprès de la Maintenon, de presser lui-même la Montespan sa mere, de s'en aller, pour ne plus revenir à la Cour, et se chargea honteusement de lui en porter l'ordre précis du Roi. Il s'en acquitta sans ménagement, la fit obéir, et se dévoua dès-lors à la Maintenon sans aucune réserve. Il fut très-mal, par cette action indigne d'un fils bien né, avec sa mere qui ne vouloit pas le voir, et jamais depuis n'y fut véritablement bien : ce fût aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle qui régnoit, et régna toujours, et l'eut au point d'en disposer toute sa vie; et toute la sienne, elle ne mit point de bornes à son affection pour lui. Ce grand pas fait de l'expulsion de la Montespan, la Maintenon prit un nouvel éclat; et ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avoit plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par dessus, et ne pas se creuser une

disgrâce pour n'avoir pas été déclarée Reine. Le Roi qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla son affection pour elle, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avoit voulu paroître; elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

X V I.

Vie de la favorite après son expulsion.

Si madame de Montespan devint la maîtresse du Roi, ce fut la faute de son mari plus que la sienne. Elle l'avertit du soupçon de l'amour du Roi pour elle : elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvoit plus douter; elle l'assura qu'une fête que le Roi donnoit, étoit pour elle; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guienne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le Roi l'eût oubliée, et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan qui ne fut pas long-temps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point des divers degrés que la peur du diable mit

à reprises à sa séparation de la Cour. Je parlerai ailleurs de madame de Maintenon qui lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit long-temps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la Cour : ce que personne n'osa, et dont le Roi fut bien en peine, Mr le duc du Maine s'en chargea, Mr de Meaux acheva : elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à Mr du Maine qui, par cet étrange service, se dévoue pour toujours le cœur et la toute-puissance de mde. de Maintenon.

La maîtresse retirée à la communauté de St. Joseph qu'elle avoit bâtie, fut long-temps à s'y accoutumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevraud, aux terres d'Aubin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli : elle quittoit souvent le Roi pour aller prier Dieu dans un cabinet; rien ne lui auroit fait rompre aucun jeûne, ni un jour maigre : elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes. Dans tous les temps de son désordre, des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ou de l'impiété, mais impérieuse, altiere, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tiroit, entraîne après soi.

Résolue de mettre enfin à profit un temps

qui ne lui avoit été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé, et se mit entre les mains du pere de la Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, par sa prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui étoit demeuré pour la Cour, et aux espérances, qui, toutes chimériques qu'elles étoient, l'avoient toujours flattée. Elle se persuadoit que la peur du diable seule avoit forcé le Roi à la quitter; que cette peur dont madame de Maintenon s'étoit habilement servie pour la faire renvoyer tout-à-fait, l'avoit mise au comble de grandeur où elle étoit parvenue, que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figuroit, l'en pouvoit délivrer, qu'alors se trouvant veuf, rien ne s'opposoit à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants communs pouvoient aisément rallumer les étincelles, qui, n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvoient la faire succéder à tous les droits de son ennemie : ses enfants eux-mêmes s'en flattoient, et lui rendoient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimoit avec passion, excepté M[r] du Maine qui fut long-temps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'étoit peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres; c'étoit

de l'autorité, et elle en usoit sans contrainte. Elle leur donnoit sans cesse et par amitié, et pour conserver leur attachement, et pour se conserver ce lien avec le Roi, qui n'avoit avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée; ils ne la voyoient plus que rarement, et après le lui avoir demandé. Elle devint la mere de d'Antin, dont elle n'avoit été jusqu'alors que la marâtre; elle s'occupa de l'enrichir.

Le pere de la Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence, ce fut de demander pardon à son mari, et de se remettre entre ses mains: elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui, s'il daignoit la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu mde. de Montespan, c'étoit le sacrifice le plus héroïque: elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve. Mr de Montespan lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouir parler d'elle de sa vie. A sa mort elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire; mais il est vrai que devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avoit quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines. Peu à peu elle vint à donner presque tout ce qu'elle avoit, aux pauvres: elle travailloit pour eux plusieurs heures par jour, à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises

et d'autres choses semblables, et y faisoit travailler ce qui l'environnoit. Sa table, qu'elle avoit aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés, sa priere interrompoit sa compagnie, et le plus petit jeu auquel elle s'amusoit; et à toutes les heures du jour elle quittoit tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étoient continuelles, ses chemises et ses draps étoient de toile jaune la plus dure et la plus grossiere, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires: elle portoit sans cesse des bracelets, des jarretieres et une ceinture à pointes de fer qui lui faisoient souvent des plaies; et sa langue autrefois si à craindre, avoit aussi sa pénitence. Elle étoit de plus tellement tourmentée des frayeurs de la mort qu'elle payoit plusieurs femmes, dont l'unique emploi étoit de la veiller. Elle couchoit tous ses rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle, qu'à toutes les fois qu'elle se réveilloit, elle vouloit trouver causant, jouant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement. Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de Reine qu'elle avoit usurpé dans sa faveur, et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avoit personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là, qu'on en conserva l'habitude sans murmure. Son fauteuil avoit le dos joignant le pied de son lit; il n'en falloit point chercher d'autre dans sa chambre, non pas même pour ses enfants

naturels, madame la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avoient toujours aimée, et l'alloient voir assez souvent; à ceux-là on apportoit des fauteuils, et à madame la princesse, mais elle ne songeoit pas à se déranger du sien ni à les conduire. Madame n'y alloit presque jamais, et trouvoit cela fort étrange. On peut juger par-là comme elle recevoit tout le monde. Il y avoit de petites chaises à dos lardées de ployants, de part et d'autre depuis son fauteuil, vis-à-vis les unes des autres, pour la compagnie qui venoit, et pour la compagnie qui logeoit chez elle, nieces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenoit, et qui faisoient les honneurs. Toute la France y alloit, je ne sais par quelle fantaisie: cela s'étoit tourné de temps en temps en devoir; les dames de la Cour en faisoient la leur à ses filles: d'hommes, il y en alloit peu, sans des raisons particulieres ou des occasions. Elle parloit à chacun comme une Reine qui tient sa cour, et qui honore en adressant la parole. C'étoit toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites, elle n'en faisoit jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé: elle envoyoit aux occasions aux gens qu'elle vouloit favoriser, et point à tout ce qui la voyoit: un air de grandeur répandu par-tout chez elle, et de nombreux équipages, toujours en désarroi: belle comme le

jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade, croyant toujours l'être et aller mourir.

Cette inquiétude l'entretenoit dans le goût de voyager; et dans ces voyages elle menoit toujours sept ou huit personnes de compagnie: elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisoient passer ses hauteurs, et qui leur étoient adaptées. Il n'étoit pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulieres, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formoit un langage particulier, mais qui étoit délicieux, et qu'elle communiquoit si bien par l'habitude, que ses nieces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles qui avoient été élevées chez elle, le prenoient toutes, et qu'on le sent encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent : c'étoit le langage naturel de la famille, de son frere et de ses sœurs. Sa dévotion, ou peut-être sa fantaisie, étoit de marier les gens, surtout les jeunes filles; et comme elle avoit peu à donner après ses aumônes, c'étoit souvent la faim et la soif qu'elle marioit. Depuis sa sortie de la Cour, jamais elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendants, les juges, n'entendirent jamais parler d'elle. La derniere fois qu'elle alla à Bourbon et sans besoin, comme elle faisoit souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisoit en grand nombre, presque

toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes, quoiqu'en pleine santé, et de son aveu; elle disoit qu'elle croyoit ne pas revenir de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auroient avec ces avances, le temps de chercher ailleurs leur subsistance. En effet elle avoit toujours la mort présente; elle en parloit comme prochaine dans une fort bonne santé; et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses, et une préparation continuelle, elle n'avoit jamais ni médecin ni même de chirurgien. Cette conduite concilie avec ses pensées de sa fin, les idées éloignées de pouvoir succéder à madame de Maintenon, quand le Roi, par sa mort, deviendroit libre.

XVII.

Vie de Mde. de Maintenon après avoir chassé sa rivale.

LA Montespan chassée, il ne faut pas croire que pour user du Roi et se soutenir, la Maintenon n'eût besoin d'aucune adresse: son regne au contraire fut un continuel manege, et celui du Roi une perpétuelle duperie. Elle ne recevoit personne chez elle en visite, ni n'en rendoit; et cela n'avoit que fort peu d'exception. Elle alloit voir la Reine d'Angleterre, avec qui elle jouoit, et la recevoit aussi amicalement chez elle, quelquefois chez madame de Montchevreuil sa plus intime amie, qui alloit très-ordinairement chez elle. Depuis sa

mort elle alla aussi quelquefois voir monsieur de Montchevreuil, mais rarement: qui entroit chez elle toutes les fois qu'il le vouloit, mais des instants. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilege. Elle alloit encore quelquefois chez Mde. de Cayluss sa bonne niece, qui étoit souvent chez elle. Si en deux ans elle alloit une fois chez Mde. la duchesse du Lude, ou quelques femmes aussi marquées entre trois ou quatre au plus, c'étoit une distinction, et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une visite. Madame d'Heudicourt, son ancienne amie, alloit aussi chez elle, à peu-près quand elle le vouloit, et sur les fins le maréchal de Villeroy, quelquefois Harcourt, jamais d'autres. Lors du brillant voyage de la princesse des Ursins, elle alloit aussi fort souvent chez elle en particulier à Marly, où madame de Maintenon fut la voir une fois. Jamais elle n'alloit chez aucune princesse du sang, pas même chez Madame. Aucune d'elle aussi n'alloit chez elle, à moins que ce ne fût par audiences; ce qui étoit extrêmement rare, et faisoit nouvelle. Mais si elle avoit à parler aux princesses, filles du Roi, ce qui n'arrivoit pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, comme une bonne marâtre, elle les envoyoit chercher. Elles arrivoient tremblantes, et en sortoient tout en pleurs. Pour les portes, elles tomberent toujours devant le duc du Maine, en quelque lieu qu'il fût; et depuis le mariage du duc de Noailles, il la voyoit aussi, quand il vouloit, son pere avec ménagement, sa

mere

mere fort à leche doigt; le Roi et elle la craignoient, et ne l'aimoient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la constitution, la voyoit régulierement en particulier le jour qu'il avoit son audience du Roi, une fois la semaine, et après le cardinal de Bissy à peu-près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec mesure. Son frere tant qu'il vécut, la désola; il entroit chez elle à toute heure, lui tenoit des propos de l'autre monde, et lui faisoit souvent des sorties: de crédit avec elle, pas le moins du monde. Sa belle-sœur ne parut jamais à la Cour, ni dans le monde. Madame de Maintenon la traitoit bien par pitié, sans que cela allât au plus petit crédit; mais elle dînoit quelquefois avec elle, et ne la laissoit pas venir à Versailles, que le moins qu'elle pouvoit, peut-être deux ou trois fois par an, et au plus, coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et d'Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyoit qu'à St. Cyr. Ses audiences étoient aussi difficiles à obtenir pour le moins que celles du Roi; et le peu qu'elle en accordoit, presque toutes à St. Cyr, où l'on alloit la trouver au jour et heures données. On l'attendoit à Versailles au sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avoit un mot à lui dire; gens de peu et même pauvres gens, et personnes considérables, on n'avoit là qu'un instant, et c'étoit à qui le saisiroit. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les

derniers temps Mr. de Vaudémont, lui ont parlé de la sorte; et si c'étoit en rentrant chez elle, ils ne la suivoient pas au-delà de son antichambre où elle coupoit très-court et les laissoit. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte, moi jamais en pas un lieu que ce que j'ai rapporté; un très-petit nombre de dames avec qui le Roi étoit accoutumé, et qui étoient de ses particuliers, la voyoient quelquefois aux heures où le Roi n'y étoit pas, et rarement quelques-unes dînoient avec elle. Ses matinées qu'elle commençoit de fort bonne heure, étoient remplies par des audiences obscures de charité ou de gouvernement spirituel, quelquefois par quelques ministres, très-rarement par quelques généraux d'armée; encore ces derniers, quand ils avoient un rapport particulier à elle, comme Villars, Villeroy, d'Harcourt et Tessé .... Assez souvent dès huit heures du matin et plutôt, elle alloit chez quelque ministre; rarement elle dînoit chez eux avec leurs femmes et une compagnie choisie. C'étoient là les grandes faveurs et une nouvelle du temps, mais qui ne menoient à rien qu'à de l'envie et à quelque considération. Mr. de Beauvilliers fut des premiers et des plus long-temps favorisés de ces dîners fréquents, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres en renversa les escabelles, et arrêta tout court les progrès de Fénélon. (*) Les mi-

(*) Quand on voit un Godet, nom aussi ridicule que le personnage, l'emporter sur Fénelon; quand on voit

nistres chargés de la guerre, surtout des finances, furent toujours ceux avec qui la Maintenon eut bien plus à faire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres; mais pour affaires, sans jamais y dîner? L'ordinaire quand elle étoit levée, c'étoit d'aller à St. Cyr, d'y dîner dans un appartement seule ou avec quelque favorite, d'y donner des audiences, le moins qu'elle pouvoit, régenter au-dedans, lire et répondre des lettres, gouverner des couvents de filles de toutes parts, recevoir des lettres et des avis d'espionage, et revenir à peu près au temps que le Roi passoit chez elle. Devenue plus infirme et plus vieille, en arrivant entre sept à huit heures du matin à St. Cyr, elle se mettoit au lit pour s'y reposer ou faire quelques remedes. A Fontainebleau, elle avoit une maison à la ville où elle alloit souvent pour y faire les mêmes choses qu'à St. Cyr. A Marly, elle s'étoit fait accom-

---

un plat de cette sorte se donner pour persécuteur d'un si vertueux prélat, on ne peut, en s'indignant, que mépriser l'esprit de cette Cour, et ses moyens nécessaires pour se soutenir, pour assiéger le Roi, et éloigner de lui une vertu aussi éminente que celle de Fénélon. Cette troupe de bas étage est bien mieux connue par ces anecdotes; et la postérité pourra juger du goût, de l'honnêteté, de l'esprit, qui dirigeoient cette société, d'où Noailles et Fénelon devoient être bannis, encourant même l'indignation du Roi. C'étoit cette Cour qui étoit la plus dévote du royaume, et qui trafiquoit sous le manteau de sa dévotion. (*Note du rédacteur.*)

moder un petit appartement qui avoit une fenêtre dans la chapelle : elle en faisoit souvent le même usage qu'à St. Cyr; mais cela s'appeloit *Le Repos*, et ce repos étoit inaccessible, sans exception, que de Mde. la duchesse de Bourgogne. A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le Roi alloit chez elle les matins des jours où il n'y avoit point de conseil, et qu'elle n'étoit pas à St. Cyr. A Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand il n'étoit pas au sortir de la messe, pour aller courre le cerf; et il y étoit une heure et demie et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly, la visite duroit moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'alloit promener en ses jardins.

Ces visites étoient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées qui étoient rarement tête à tête, que fort peu de temps, parce que les ministres y venoient, chacun à son tour, pour travailler avec le Roi. Le vendredi, qu'il arrivoit souvent qu'il n'y en avoit pas, c'étoit les dames familieres avec qui il jouoit, ou une musique; ce qui doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie; et vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venoient la déshabiller; après, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportoient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avoit achevé de souper, ses femmes la mettoient au lit, et tout cela en présence du Roi et du ministre qui n'en discontinuoit pas son tra-

vail, ou n'en parloit pas plus bas ; ou, s'il n'y en avoit point, des dames familieres : tout cela gagnoit dix heures, que le Roi alloit souper et en même-temps on tiroit les rideaux de madame de Maintenon. Dans les voyages c'étoit la même chose. Elle partoit de bonne heure avec quelque favorite, comme Mde. de Montchevreuil, toujours tant qu'elle vécut, Mde. d'Heudicourt, Mde. de Dangeau, Mde. de Caylus. Un carrosse du Roi la menoit toujours affecté pour elle-même, pour aller de Versailles à St. Cyr : d'Epinay écuyer de la petite écurie, la mettoit dans le carrosse et l'accompagnoit à cheval. C'étoit sa tâche de tous les jours. Dans les voyages le carrósse de Mde. de Maintenon menoit ses femmes de chambre, et suivoit celui où elle étoit. Elle s'arrangeoit de façon que le Roi arrivant la trouvoit toute établie lorsqu'il passoit chez elle. Partie autorité, partie invention de la seconde dame d'atours de Mde. la dauphine de Baviere, son carrosse et sa chaise avec ses porteurs ayant sa livrée, entroient par-tout comme ceux des gens titrés : Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siege et la place en présence du Roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la Cour d'Angleterre et de tout le monde. Elle étoit très-simple particuliere au-dehors, et toujours aux dernieres places. Je l'ai vue, les fins, au dîner du Roi, aux Marlis, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau, en grand habit chez la Reine d'Angleterre, cédant absolument sa place, et

se reculant par-tout pour les femmes titrées; pour les femmes même de qualité distinguée, ne se laissant jamais forcer par les titrées; mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité; et par tous ces endroits, polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien, qui ne montre rien, mais qui en imposoit fort, à ne considérer que ce qui étoit autour d'elle; et cependant elle se vengeoit cruellement de quiconque osoit lui manquer. La punition des comédiens Italiens en est un des exemples.

X V I I I.

Les comédiens jouent la Fausse Prude : *elle s'y reconnoît, et les fait chasser.*

Le Roi chassa fort précipitamment toute la troupe des Italiens, et n'en voulut plus d'autres. Tant qu'ils n'avoient fait que se déborder en ordures sur leur théâtre, et quelquefois en impiétés, on n'avoit fait qu'en rire; mais ils s'aviserent de jouer une piece intitulée, *la Fausse Prude*, où Mde. de Maintenon fut aisément reconnue. Tout le monde y courut; mais après trois ou quatre représentations qu'ils en donnerent de suite, parce que le gain les y engagea, ils eurent ordre de fermer leur théâtre, et de vider le royaume en un mois. Cela fit grand bruit; et si ces comédiens y perdirent leur établissement par leur hardiesse et leur folie,

celle qui les fit chasser, n'y gagna pas par la licence avec laquelle ce ridicule évenement donna lieu de parler.

Mde. de Maintenon étoit toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement, et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyoit que ses coiffes et écharpes noires, quand par hasard elle sortoit. Elle n'alloit jamais chez le Roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avoit pris médecine, et à peu près de même chez mde. la duchesse de Bourgogne, et jamais ailleurs pour aucun devoir. Chez elle avec le Roi, ils étoient chacun dans son fauteuil, aux deux coins de la cheminée; elle du côté du lit, le Roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table; un pour le ministre qui venoit travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail ils n'étoient seuls ensemble que fort peu de temps, avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il étoit sorti. Le Roi passoit à une chaise percée, revenoit au lit de Mde. de Maintenon où il se tenoit debout fort peu de temps, lui donnoit le bon soir, et s'en alloit se mettre à table. Telle étoit la mécanique de Mde. de Maintenon.

XIX.

Madame de Maintenon se mêle des affaires d'état.

PENDANT le travail, Mde. de Maintenon lisoit ou travailloit en tapisserie : elle entendoit tout ce qui se passoit entre le Roi et le ministre qui parloit tout haut : rarement elle y mêloit son mot; plus rarement le mot étoit de quelque conséquence. Souvent le Roi lui demandoit son avis ; alors elle répondoit avec de grandes mesures, jamais, ou comme jamais, elle ne paroissoit affectionner rien et moins encore s'intéresser pour personne; mais elle étoit d'accord avec le ministre qui n'osoit en particulier ne pas convenir de ce qu'elle vouloit, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissoit donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose étoit arrêtée entre eux avant le travail où la décision de la chose devoit s'en faire; et c'est ce qui la retardoit quelquefois sans que le Roi ni personne en sût la cause ; elle mandoit au ministre qu'elle vouloit lui parler auparavant. Il n'osoit mettre la chose sur le tapis, qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposoit et montroit une liste ; si de hasard le Roi s'arrêtoit à celui que la Maintenon vouloit, le ministre s'en tenoit là, et faisoit en sorte de ne

pas aller plus loin; si le Roi s'arrêtoit à un autre, le ministre proposoit aussi au Roi de voir ceux qui étoient à portée; laissoit après dire le Roi, et en profitoit pour exclure : rarement proposoit-il expressément celui à qui il en vouloit venir; mais toujours plusieurs qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le Roi sur le choix: alors le Roi lui demandoit son avis; il parcouroit encore les raisons de quelques-uns, et appuyoit enfin sur celui qu'il vouloit. Le Roi presque toujours balançoit, et demandoit à la Maintenon ce qui lui en sembloit. Elle sourioit, faisoit l'incapable, disoit quelquefois un mot pour quelqu'autre, puis revenoit, si elle ne s'y étoit pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avoit appuyé, et déterminoit, tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrieme quart de ce qui passoit par le travail des ministres, c'est elle qui en disposoit. Quelquefois aussi quand elle n'affectionnoit personne, c'étoit le ministre même avec son agrément et son concours, sans que le Roi en eût aucun soupçon. Il croyoit disposer de tout, et seul, tandis qu'il ne disposoit que de la plus petite partie, et toujours par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'étoit mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il vouloit favoriser, lui avoit parlé pour un autre.

En affaires, si la Maintenon vouloit faire

réussir, manquer, ou tourner autrement, ce qui étoit beaucoup moins ordinaire que ce qui regardoit les emplois et les grâces, c'étoit la même intelligence entre elle et le ministre, et à peu près le même manege. Par ce détail, cette femme habile faisoit à peu près ce qu'elle vouloit; mais non pas tout, ni quand ou comme le vouloit. Il y avoit une autre ruse si le Roi s'opiniâtroit, c'toit d'éviter la décision, en brouillant, alongeant la matiere, en substituant une autre, comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissoit ainsi émousser les premieres idées, et on revenoit une autrefois à la charge avec la même adresse, qui très-souvent réussissoit; c'étoit encore presque la même chose pour charger ou diminuer les fautes, faire valoir les titres et les services, ou y glisser légerement, et préparer la perte ou la fortune: c'est ce qui rendoit le travail, chez la Maintenon, si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendoit les ministres si nécessaires à Mde. de Maintenon à avoir dans sa dépendance: c'est aussi ce qui les aida si puissamment à s'élever à tout, et augmenter sans cesse leur crédit, leur pouvoir et pour eux et pour les leurs, parce que Mde. de Maintenon les aidoit en tout pour se les attacher davantage. Quand ils étoient près de venir travailler, ou qu'ils sortoient de chez elle, elle prenoit son temps de sonder le Roi sur eux, de les excuser, vanter, plaindre de leur grand travail, d'en

exalter le mérite ; et s'il s'agissoit de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace sous prétexte de leur modestie et du service du Roi, qui demandoit qu'ils fussent excités à le soulager et faire de bien en mieux. Ainsi c'étoit entre eux un cercle de besoins et de services réciproques dont le Roi ne se doutoit pas le moins du monde : aussi les ménagements entre eux étoient-ils infinis et continuels. Mais si Mde. de Maintenon ne pouvoit rien sans eux, eux ne pouvoient se maintenir sans elle, et beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle se voyoit à bout de les pouvoir ramener à son point quand ils s'en étoient écartés, ou qu'ils étoient tombés dans la disgrâce auprès d'elle, leur perte étoit jurée ; et elle ne les manquoit pas, sans que jamais, même par dévotion ou religion dont elle a si bien joué le rôle, elle ait pardonné à personne. Il lui falloit du temps, des couleurs, des souplesses, et quelquefois beaucoup.

Lorsqu'elle perdit Chamillart, Louvois y avoit succombé avant lui ; Pontchartrain ne s'en sauva qu'à l'aide de son esprit qui plaisoit au Roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens et de l'adresse de sa femme d'être demeurée long-temps bien avec Mde. de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal ; enfin, par la porte dorée de la chancellerie, qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvilliers y pensa faire

naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'eût pas échappé sans deux especes de miracles. Si les ministres et les plus accrédités en étoient là avec Mde. de Maintenon, on peut juger de ce qu'elle pouvoit à l'égard de toutes les autres sortes de personnes, bien moins à portée de se défendre, même de s'apercevoir. Bien des gens eurent donc le col rompu, sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnerent bien des sortes de mouvements pour la découvrir, et y remédier, très-inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passoit ordinairement les soirs en sa présence et celle du secrétaire d'état de la guerre. Par celui de Pontchartrain rempli du rapport des espionages et des historiettes de toute espece de Paris et de la Cour, elle étoit à portée de faire beaucoup de bien et beaucoup de mal. Torcy ne travailloit point chez elle, et ne la voyoit comme jamais; aussi ne l'aimoit-elle pas, et moins encore sa femme dont le nom d'Arnaud gâtoit tout leur mérite. Torcy avoit les postes : c'étoit par lui que le secret en passoit au Roi; et celui-ci en portoit souvent des morceaux à lire à Mde. de Maintenon ; mais elle n'en savoit que par lambeaux, selon ce que le Roi vouloit lui en dire. Toutes les affaires étrangeres passoient au conseil d'état; ou si c'étoit quelque chose de pressé, Torcy le portoit sur le champ au Roi ; ainsi à des heures rompues ; et point de travail réglé et particulier avec

lui. Mde. de Maintenon eût fort désiré ce genre de travail réglé chez elle pour avoir la même influence sur les affaires d'état et sur ceux qui s'en mêloient, comme elle l'avoit sur les autres parties: mais Torcy sut sagement se préserver de ce piege; il s'en défendit toujours, en disant qu'il n'avoit pas d'affaires pour entretenir ce travail réglé. Ce n'étoit pas que le Roi ne lui dît tout là-dessus; mais elle sentoit toute la différence d'assister à un travail réglé, où elle agissoit avec loisir, adresse, ou mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le Roi et elle sur ce qu'il lui apprenoit de cette maniere, et de n'avoir d'autre ressource que chez elle-même, et d'aller de front avec lui. Si elle vouloit une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même, le Roi y étoit fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que lorsqu'on ne s'y prenoit pas avec assez de détours et de délicatesse, et qu'il appercevoit que le ministre ou le général d'armée favorisoit un parent ou un protégé de Mde. de Maintenon, il tenoit ferme contre cela même, puis disoit, partie fâché, partie se moquant d'eux, Un tel a bien fait sa cour; car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de Mde. de Maintenon; et les coups de cavesson la rendoient très-timide et très-mesurée, quand il étoit question de se montrer au Roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un: aussi répondoit-elle toujours à quiconque

s'adressoit à elle pour de moindres choses, qu'elle ne se mêloit de rien, et si bien rarement elle s'ouvroit davantage, et que la chose regardât un ministre sur lequel elle comptoit, elle renvoyoit à lui, et promettoit de lui en parler. Mais encore une fois, rien n'étoit plus rare. On ne laissoit pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire; et par l'espérance aussi, que, nonobstant cette réponse banale; elle feroit peut-être ce qu'on désiroit, comme cela arrivoit quelquefois. Il n'y avoit peut être que cinq ou six personnes au plus de tous états, desquelles la plupart étoient de ses amis de son ancien temps, à qui elle répondoit plus franchement, quoique toujours foiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissoit au mieux qu'il lui étoit possible; ce néanmoins réussissant très-ordinairement pour eux, elle n'y réussiroit pas toujours.

Ce fut par le désir extrême de se mêler des affaires étrangeres, comme elle se mêloit de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti par lequel elle rendit la princesse des Ursins, maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que Mde. des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouverneroit la

Cour et l'état en Espagne, que sous ses ordres et par ses volontés. Revenons aux coups de cavesson du Roi.

X X.

Obstacles qu'elle trouve.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et avant d'être chancelier, connoissoit bien le Roi là-dessus. Un de ses meilleurs amis, car il en avoit, parce qu'il savoit en avoir, l'avoit prié de quelque chose qu'il désiroit fort. Le Tellier l'assura qu'il feroit son possible. Son ami ne goûta pas sa réponse, et dit franchement que ce n'étoit pas celle-là qu'il falloit donner. „ Vous ne connoissez pas le terrain, „ répondit le Tellier: de vingt affaires que „ nous portons ainsi au Roi, nous sommes „ sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré: „ nous le sommes également, que la vingtie- „ me sera décidée au contraire. Laquelle des „ vingt sera décidée contre notre avis et désir? „ c'est ce que nous ignorons, et c'est celle où „ nous nous intéressons le plus. Le Roi nous ré- „ serve cette bisque pour nous faire sentir „ qu'il est le maître, et qu'il gouverne; et si „ par hasard il se présente quelque chose sur „ laquelle il s'opiniâtre, et qu'elle soit assez „ importante, pour que nous nous opi- „ niâtrions aussi, c'est très-souvent alors, dans „ le rare que cela arrive, une sortie sûre:

» mais à la vérité la sortie essuyée, et l'affaire » manquée, le Roi content d'avoir montré que » nous ne pouvons rien, et peiné de nous » avoir fâché, devient après souple, flexible, » en sorte que c'est alors le temps où nous » faisons tout ce que nous voulons. » C'est en effet comme le Roi se conduisoit avec ses ministres, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés, et toujours en garde pour ne l'être pas, et toujours persuadé qu'il réussissoit, et parfaitement, à ne le point être.

X X I.

Rixe entre le Roi et elle.

Il avoit la même conduite avec la Maintenon à qui, de fois à autres, il faisoit des sorties terribles, et dont ensuite il s'applaudissoit. Quelquefois elle pleuroit devant lui, et étoit plusieurs jours sur les épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du Roi au lieu de Daquin qu'elle fit chasser, parce qu'il étoit de la main de la Montespan, et pour avoir un homme tout à elle, et de beaucoup d'esprit qu'elle s'étoit attaché dans les voyages aux eaux, où il avoit suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyoit tous les matins; elle faisoit

soit la malade quand il lui arrivoit de ces scenes; et c'étoit d'ordinaire par où elle les faisoit finir avec le plus d'avantage. Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective eût aucun pouvoir de contraindre le Roi en quoi que ce fût. C'étoit un homme uniquement personnel, et qui ne comptoit tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus étoit extrême. Dans ses temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de Cour; car les dames les plus privilégiées ne paroissoient jamais autrement dans les carrosses, ni en aucun lieu de la Cour; avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien ne les en pouvoit dispenser : grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il falloit être en grand habit, parées, serrées dans leurs corps, aller en Flandre, et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, &c. et tout cela aux jours marqués, sans rien déranger d'une minute. Ses filles, il les a traitées toutes pareillement : il n'avoit pas plus de ménagement pour les duchesses de Berry, de Bourgogne, quoique Fagon, Mde. de Maintenon, &c. pussent dire et faire, quoiqu'il aimât la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en étoit capable, qui toutes les deux s'en

blesser ent; et ce qu'il en dit avec soulagement, quoiqu'il n'y eût encore point d'enfans, est une anecdote trop importante et qui fait trop bien connoître le Roi, pour la passer sous silence.

XXII.

Caractere du Roi, mieux connu dans la fausse couche de la duchesse de Bourgogne.

MADAME la duchesse de Bourgogne étoit grosse et fort incommodée, et le Roi vouloit aller à Marly contre sa coutume dès le commencement de la belle saison, et l'avoit déjà déclaré. Sa petite-fille l'amusoit, et il ne pouvoit s'en passer. Mde. de Maintenon en étoit inquiete, et Fagon glissoit doucement son avis. Cela importunoit le Roi qui ne vouloit en rien se contraindre, ayant fait voyager ses maîtresses grosses ou à peine relevées, toujours en grand habit. L'état de Mde. de Bourgogne ne put rompre le voyage, et il fallut que la princesse partît.

Arrivé depuis peu à Marly, le Roi s'amusant au bassin des carpes entre le château et la perspective, nous vîmes venir la duchesse du Lude, sans qu'il y eût aucune dame avec le Roi qui comprit qu'elle avoit quelque chose de pressé à lui dire. Il fut au-devant d'elle, et on le laissa seul l'aller joindre: peu après

le Roi revint à nous; chacun vit de quoi il s'agissoit, et personne ne parloit. A la fin le Roi, près du bassin, sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit: *la duchesse de Bourgogne est blessée*. Voilà Mr. de la Rochefoucault de s'exclamer, Mr. de Bouillon, le duc de Trêmes et le maréchal de Boufiers à parler à basse note, et puis Mr. de la Rochefoucault s'écrier que c'étoit le plus grand malheur du monde, et que s'étant blessée plusieurs fois, elle n'auroit peut-être plus d'enfans. Le Roi répondit à tous: *eh! quand cela seroit?* (avec colere) *que me feroit cela?* „ N'a-t-elle pas „ déjà un fils? et quand il mourroit, le duc „ de Berry n'est-il pas en âge d'en avoir? „ Que m'importe qui me succede des uns „ ou des autres? Ne sont-ils pas mes petits- „ enfans? Elle est blessée, parce qu'elle avoit „ à l'être. Je ne serai plus contrarié dans mes „ voyages, et dans tout ce que j'ai envie de „ faire, par les médecins et les matrones. „ J'irai, viendrai à ma fantaisie, on me lais- „ sera en repos. „

Un silence à entendre marcher une fourmi, succéda à cette sortie; on baissoit les yeux; on n'osoit respirer; on fut stupéfait: le silence dura plus d'un quart d'heure, et le Roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit, et le Roi s'en alla. Parti, nos yeux se rencontrerent tous, et se dirent tout. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules.

F 2

Mr. de la Rochefoucault étoit en furie ; le premier écuyer pâmoit d'effroi, et je me sais gré d'avoir jugé, sans me tromper, ni faire tort au Roi, qu'il n'aimoit, et ne comptoit que lui, et étoit à soi-même sa derniere fin. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

XXIII.

Voyages du Roi.

Le Roi voyageoit toujours en carrosse plein de femmes, soit ses maîtresses, et après ses bâtardes, ses belles-filles, et quelquefois Madame, ou des dames de sa Cour, quand il y avoit place, et ce n'étoit que pour des rendez-vous de chasses, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly et de Compiegne et les vrais voyages, que cela étoit ainsi. Pour aller tirer, se promener, coucher à Marly, Meudon, il alloit seul en une caleche : il se défioit des conversations que ses grands officiers auroient pu tenir devant lui dans son carrosse ; et on prétendoit que le vieux Charost qui prenoit volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avoit fait prendre ce parti, il y avoit plus de quarante ans. Il convenoit aussi aux ministres qui, sans cela auroient eu de quoi être inquiets tous les jours, ainsi que la clôture exacte, qu'en leur faveur lui-même s'étoit prescrite, et à laquelle il fut si exacte-

ment fidelle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvoient y avoir place, ou que cela ne pouvoit empêcher, les occasions étoient très-rares, et le babil fort peu à craindre. Dans le carrosse, lors des voyages, il y avoit beaucoup de toutes sortes de choses à manger, viandes, pâtisseries, fruits. On n'avoit pas sitôt fait un quart de lieue, que le Roi demandoit, si on vouloit manger : lui, jamais ne goûtoit à rien entre ses repas, pas même à aucun fruit; mais il s'amusoit à voir manger à crever, et il falloit avoir bien faim, être gaies, autrement il ne trouvoit pas bon, et le montroit même aigrement. On faisoit la mignone, ou la délicate, le bel air, et cela n'empêchoit pas que les mêmes dames ou princesses qui soupoient avec d'autres à sa table, le même jour, ne fussent obligées sous les mêmes peines d'y faire aussi bonne contenance, que si elles n'avoient pas mangé de la journée: avec cela d'aucun besoin, il n'en falloit pas parler, outre que pour des femmes ils auroient été trop embarrassants avec le détachement du Roi, et les gardes du corps devant et derriere le carrosse, et les écuyers aux portieres, qui faisoient une poussiere qui dévoroit tout ce qui étoit dans le carrosse. Le Roi qui aimoit l'air, en vouloit, toutes les glaces baissées, et eût trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid: il ne falloit pas seulement s'en apercevoir, ni d'aucune sorte

d'incommodité, et alloit extrêmement vîte, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal étoit un démérite à n'y plus revenir. J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse que le Roi a toujours aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'il a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux heures, un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas devoir résister. Le voyage se faisoit tout de suite; le Roi s'arrêta en chemin pour dîner dans son carrosse. Les besoins qui redoubloient à tout moment, ne se faisoient pas sentir à propos à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis; mais le repas, si ménagé qu'elle le put faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête à tout moment à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très-souvent à perdre connoissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau, où elle se trouva à bout en mettant pied à terre. Elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille, à la portiere du carrosse: au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc, et lui dit qu'elle alloit mourir, si elle ne se soulageoit. Ils traverserent un bout de la cour ovale, et entrerent dans la chapelle de cette cour, qui se trouva ouverte, et où on disoit la messe tous les jours. Mde. de Chevreuse se soulagea derriere le duc de Beauvilliers qui tenoit la porte. On voit quelle gêne souffroit tout ce qui approchoit le Roi, avec le plus

de faveur. Pour le Roi, quand il avoit des besoins, il ne se contraignoit pas; il mettoit pied à terre, et les dames ne bougeoient pas. On voit que ces détails servent à caractériser les personnages.

Mde. de Maintenon qui craignoit l'air, ne put rien gagner là-dessus : ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, ce fut de voyager à part; mais en quelque état qu'elle fût, il falloit marcher, suivre à point nommé, se trouver arrivée et rangée avant que le Roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante: elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savoit pas si elle mourroit en chemin; et en quelqu'état qu'elle fût, le Roi alloit chez elle l'heure ordinaire, et y faisoit ce qu'elle avoit projeté. Tout au plus elle étoit dans son lit; plusieurs fois y suant la fievre à grosses gouttes, le Roi qui aimoit l'air, et craignoit le chaud dans les chambres, s'étonnoit en arrivant de trouver tout fermé, et faisoit ouvrir les fenêtres, et jusqu'à dix heures qu'il alloit souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devoit y avoir une musique, la fievre, le mal de tête n'empêchoient rien, ni cent bougies même devant les yeux. Le Roi alloit toujours son train sans demander si elle n'étoit pas incommodée.

XXIV.

Intérieur de la maison de Mde. de Maintenon.

Les gens de Mde. de Maintenon étoient peu répandus, en petit nombre, modestes, respectueux, humbles, silencieux. C'étoit l'air de la maison; et ils n'y seroient pas demeurés sans cela. Ils y faisoient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvoit donner envie ni occasion de parler: tous demeuroient dans une obscurité plus ou moins aisée. Les femmes passoient leur vie enfermées chez elles; et non-seulement elle ne vouloit pas qu'elles sortissent, mais elle les empêchoit de recevoir personne; et la fortune qu'elle leur faisoit, étoit rare et courte. Le Roi les connoissoit toutes et tous: il étoit familier avec eux, et y causoit souvent lorsqu'il passoit chez elle, avant qu'elle rentrât: il n'y avoit d'un peu distingué que l'ancienne servante qui, après la mort de Scarron, à la charité de St Eutache, logée dans cette montée où cette servante faisoit sa chambre et son petit pot au feu dans la même chambre; Nanon, dans ce temps-là, et que la Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avoit été son unique domestique, et l'avoit suivie et servie dans tous ses états, étoit devenue Mlle. Balbien, dévote comme elle,

et vieille. Elle étoit d'autant plus importante qu'elle avoit toute la confiance domestique de Mde. de Maintenon, et l'œil sur ses Demoiselles, qu'on a vu ailleurs qui se succédoient de St. Cyr auprès d'elle, sur ses nieces et sur la duchesse de Bourgogne qui ne l'ignoroit pas, et qui habilement, sans la gâter, l'appeloit sa bonne amie. Elle se coiffoit et s'habilloit comme sa maîtresse, affectoit en tout de l'imiter. A commencer par les enfans légitimes et les bâtards, à continuer par les princes du sang et les ministres, il n'y avoit personne qui ne la ménageât et ne fût en contrainte, et, le dirai-je, en respect devant elle : s'en servoit qui pouvoit pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de chose. Elle étoit assez sotte, n'étoit méchante que rarement et par bêtise, quoique ce fût une personne toute composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montroit presque jamais. On en a su pourtant une anecdote à propos de la place qu'eut mde. du Lude, que quatre heures avant, le Roi avoit paru si éloigné de lui donner: sa protection pour aller à Marly, ne lui fut pas infructueuse : enfin elle avoit l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux.

Reine dans le particulier, Mde. de Maintenon n'étoit jamais que dans un fauteuil et dans le lieu le plus commode de sa chambre devant le Roi, devant la Reine d'Angleterre :

elle ne se levoit pour personne ; tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils alloient rarement chez elle : le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audience, et comme jamais ses fils, Mr. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivoient, ou s'il étoit trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses ou les bâtards du Roi, elle ne se levoit pas, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec lesquelles elle n'avoit pas de familiarité, et qui en obtenoient des audiences; car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là. Presque jamais elle n'appeloit mde. la dauphine que *mignone*, même en présence du Roi et des dames familieres et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort; et quand elle parloit d'elle ou de la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disoit que *la duchesse de Bourgogne* ou *la duchesse de Berry*, ou *la dauphine*, et très-rarement *Mde. la dauphine :* de même *le duc de Bourgogne*, *le duc de Berry*, &c. &c.

On a vu comment elle mandoit les princesses légitimes et bâtardes, comme elle leur lavoit la tête, les transes avec lesquelles elles venoient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournoient, et leurs inquiétudes, tant que la disgrâce duroit, et qu'il n'y avoit

que la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus, avec les grâces nompareilles, et le soin attentif qu'on a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appeloit jamais que *ma tante.*

Ce qui étonnoit toujours, c'étoient les promenades qu'on vient de dire, qu'elle faisoit avec le Roi, par excès de complaisance, dans les jardins de Marly. Il auroit été cent fois plus librement avec la Reine et avec moins de galanterie. C'étoit un respect le plus marqué, quoiqu'au milieu de la Cour et en présence de tout ce qui vouloit s'y trouver des habitants de Marly.

Le Roi se croyoit là en particulier; leurs voitures alloient joignant à côté l'une de l'autre; car presque jamais elle ne montoit en chariot : le Roi, seul dans le sien, elle dans dans une chaise à porteurs; et s'il y avoit à leur suite mde. la dauphine, mde. la duchesse de Berry, ou des filles du Roi, elles suivoient ou environnoient à pied; ou si elles montoient en chariot avec des dames, c'étoit pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le Roi marchoit à pied à côté de la chaise : à tout moment il ôtoit son chapeau, et se baissoit pour parler à mde. de Maintenon, ou pour lui répondre si elle lui parloit; ce qu'elle faisoit bien moins souvent que lui, qui avoit toujours quelque chose à lui dire, ou à lui faire remarquer.

Comme mde. de Maintenon craignoit extrêmement l'air, même dans les temps les plus beaux et les plus calmes, elle poussoit à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermoit incontinent.

Posée à terre, à considérer la fontaine nouvelle, c'étoit le même manege; souvent alors la dauphine se venoit percher sur un des bâtons de devant, et se mêloit de la conversation; mais la glace de devant toujours fermée. A la promenade, le Roi conduisoit la Maintenon jusqu'auprès de Marly, et prenoit congé pour promener. C'étoit un spectacle auquel on ne pouvoit s'accoutumer. Les bagatelles échappent presque toujours aux mémoires: elles donnent cependant l'idée juste que l'on y cherche, qui est le caractere de ce qui a été, qui se présente aussi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du Roi, et de ses bâtardes; les ordres à y mettre et à y donner; les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la Cour, ou les aventures diverses; le maintien des femmes des ministres, et celui des ministres même; les espionages de toute sorte, dont la Cour étoit pleine; les parties qui se faisoient de ces princesses avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passoit; les punitions qui étoient quelquefois des péni-

tences et des exclusions ; les récompenses qui étoient la distribution arrêtée tout-à-fait, ou plus ou moins fréquente des distinctions d'être des voyages de Marly, ou des amusements de la dauphine : toutes ces choses entroient dans les occupations de mde. de Maintenon ; elle en amusoit le Roi enclin à les prendre sérieusement; elles étoient utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et à prendre de loin des tournants auprès du Roi sur bien des choses qu'elle y savoit habilement faire entrer. On a déjà vu qu'elle répondoit à tout ce qui avoit recours à elle, qu'elle ne se mêloit de rien; et que ce qui l'approchoit de bien près, n'avoit pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance qui, sans autre cause, changeoit si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés. Les remedes qu'on y cherchoit, y étoient des poisons. L'unique parti à prendre, étoit de se tenir réservé à l'écart. Quelquefois elle se rapprochoit, et se rouvroit d'elle-même, comme elle-même s'étoit fermée et éloignée, si non il n'y avoit point de ressource à espérer. Ces mutations qui étoient également en hommes et en choses, étoient accablantes pour les ministres, pour ceux, qui étoient en commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très-petit nombre, et très-rare, elle s'étoit imaginée de régler la conduite : ce qui lui plaisoit hier, étoit un démérite aujourd'hui; ce qu'elle avoit approuvé, même sug-

géré, elle le blâmoit ensuite, tellement qu'on ne savoit si on étoit digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre que de lui montrer en excuse cette variation qui s'étendoit sur les personnes choisies, jusqu'à leur maniere de s'habiller et de se coiffer; et personne de tout ce qui à divers titres, l'a approchée de plus près, n'a été exempte plus ou moins de ce haut et bas insupportable. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

Anecdotes de la Cour de France dans les dernieres années du dix-septieme siecle.

I. Camp de Compiegne. II. Bals de l'année 1699 *: anecdotes singulieres. III. Vols fort remarquables faits au Roi. IV. Anthrax du Roi au col. V. Publication de la paix avec la Savoye, et alliance avec elle. VI. Intrigues de femmes pour former la Cour de la princesse de Savoye. VII. Echanges de Meudon et de Choisy.*

I.

Camp de Compiegne.

Le lundi, 28 Août, la Cour partit pour Compiegne : le Roi passa à Saint-Cloud, et coucha à Chantilly : il y demeura un jour, et arriva le samedi à Compiegne. Le quartier général étoit au village de Condun, où le maréchal de Boufflers avoit des maisons contre ses tentes. Le Roi y mena monseigneur le duc de Bourgogne et Mde. la duchesse de Bourgogne, qui y firent une collation magnifique, et qui y virent les ordonnances de l'armée avec tant de surprise, qu'au retour de Compiegne, le Roi dit à Livry, qui, par son ordre, avoit préparé des tables au camp pour monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il ne falloit point que ce prince en tînt; que quoiqu'il pût faire, ce ne seroit rien en comparaison de ce qu'il venoit de voir; et que quand son petit-fils iroit le matin au camp, il dîneroit chez le maréchal de Boufflers. Le Roi s'amusa fort à voir et faire voir les troupes aux dames : leur arrivée, leur campement, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp, des détachements, des marches, des fourrages, des exercices, des petits combats, des convois. Mde. la duchesse de Bourgogne, les princesses, Monseigneur, firent souvent collation chez le maréchal, où la maréchale de Boufflers leur faisoit les honneurs : Monseigneur y dîna quelquefois

quefois, et le Roi y mena dîner le Roi d'Angleterre, qui vint passer trois ou quatre jours au camp. Il y avoit longues années que le Roi n'avoit fait cet honneur à personne; et la singularité de traiter deux Rois ensemble, fut grande: Monseigneur et les trois princes y dînerent, aussi dix ou douze hommes des principaux de la Cour et de l'armée. Le Roi pressa fort le maréchal de se mettre à table. Il ne voulut jamais. Il servit le Roi et le Roi d'Angleterre, et le duc de Gramont son beau-pere, servit Monseigneur. Il avoit vu en allant, les troupes à pied à la tête de leur camp; et en revenant, ils virent faire l'exercice à toute l'infanterie, les deux lignes face à face l'une de l'autre. La veille le Roi avoit mené le Roi d'Angleterre à la revue de l'armée. mde. la duchesse de Bourgogne la vit dans son carrosse Il y avoit mde. la duchesse, mde. la princesse de Conti et toutes les dames titrées. Deux autres de ses carrosses la suivoient, remplis de toutes les autres dames.

Le Roi avoit voulu y montrer des images de tout ce qui se fait à la guerre. On fit donc le siege de Compiegne dans les formes, mais fort simplifiées, lignes, tranchées, batteries, sapes, &c. Crénan défendoit la place. Un ancien rempart tournoit du côté de la campagne autour du château. Il étoit de plain pied à l'appartement du Roi, et par conséquent élevé, et dominoit toute la campagne. Il y avoit au pied une vieille muraille et un

moulin à vent un peu au-delà de l'appartement du Roi, qui n'avoit ni baguette, ni mur d'appui. Le samedi 13 Septembre fut destiné à l'assaut. Le Roi suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, alla sur ce rempart d'où on découvroit toute la plaine et la disposition de toutes les troupes. C'étoit le plus beau coup-d'œil que l'on pût imaginer, que toute l'armée et ce nombre prodigieux de curieux de toutes conditions, à distance des troupes pour ne les point embarrasser, et ce jeu des attaquants à découvert, parce qu'il n'y avoit rien de sérieux que la montre, et qu'il n'y avoit de précaution à prendre pour les uns et pour les autres que la justesse des mouvements.

Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrois dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que du haut de ce rempart, le Roi donna à toute son armée et à cette foule innombrable de spectateurs de tous états, tant dans la plaine que dessus le rempart même. Mde. de Maintenon y étoit en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant à gauche étoit assise mde. la duchesse de Bourgogne; du même côté en arriere et en demi-cercle, debout mde. la Duchesse, mde. la princesse de Conti et toutes les dames, et derrierre elles des hommes: à la glace droite de la chaise le Roi debout, et un peu en ar-

riere, un demi-cercle de ce qu'il y avoit en hommes de plus distingué. Le Roi étoit presque toujours découvert, et à tout moment se baissoit dans la glace pour parler à mde. de Maintenon pour lui expliquer tout ce qu'elle voyoit, et les raisons de chaque chose: à chaque fois elle avoit l'honnêteté d'ouvrir la glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié; quelquefois elle ouvroit pour quelques questions au Roi, mais c'étoit presque toujours lui qui, sans attendre qu'elle parlât, se baissoit tout-à-fait pour l'instruire; et quelquefois qu'elle n'y prenoit pas garde, il frappoit contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, excepté pour donner des ordres en peu de mots, et quelques réponses à mde. la duchesse de Bourgogne, qui tâchoit de se faire parler, et à qui mde. de Maintenon montroit et parloit par signe de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune Princesse lui crioit quelques mots. Il y avoit vis-à-vis la chaise à porteurs un sentier taillé en marches roides qu'on ne voyoit point d'en haut, et une ouverture au bout qu'on avoit faite dans cette vieille muraille, pour pouvoir aller prendre les ordres du Roi d'en bas, s'il en étoit besoin. Le cas arriva. Crénan envoya Canillac, colonel de Bourgogne, qui étoit un des régiments qui défendoient, pour prendre l'ordre du Roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus haut que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement

qu'alors. A mesure que la tête dépassoit, il avisoit cette chaise, le Roi et toute son assistance qu'il n'avoit point vue, ni imaginée, parce que son poste étoit en bas au pied du rempart d'où on ne pouvoit découvrir ce qui étoit dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement qu'il demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes, et le plus grand étonnement peint sur visage. Il n'y eut personne qui ne le remarquât; et le Roi le vit si bien qu'il lui dit avec émotion: eh bien, Canillac! montez donc; qu'est-ce qu'il y a? Il acheva de monter, et vint au Roi à pas lents, tremblant et passant les yeux à droite et à gauche d'un air éperdu. J'étois à trois pas du Roi; Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose. Comment dites vous, dit le Roi? Mais parlez donc? Jamais il ne put se remettre: il tira de soi ce qu'il put. Le Roi qui n'y comprit pas grand chose, vit bien qu'il n'en tireroit rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin: allez, Monsieur. Canillac ne se le fit pas dire deux fois, regagna son escalier, et disparut. A peine étoit-il dedans, que le Roi regardant autour de lui, je ne sais pas qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me vouloit dire. Personne ne répondit. Vers le moment de la capitulation, Mde. de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller. Le Roi cria *les porteurs de Madame*. Ils vinrent, et l'emporterent. Moins d'un quart

d'heure après le Roi se retira. Plusieurs se parlerent fort bas. On ne pouvoit revenir de ce qu'on venoit de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui étoit dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandoient ce que c'étoit que cette chaise à porteurs, et le Roi à tout moment baissé dedans. Il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp de Compiegne avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur.

II.

Bals de l'année 1699: anecdotes singulieres.

Le Roi aimoit beaucoup les fêtes et réjouissances. On ne vit à la Cour, dès avant la Chandeleur de l'an 1699, que bals et divertissements. Le Roi en donna à Versailles et à Marly: mascarades ingénieuses, entrées, especes de fêtes qui amuserent le Roi, sous prétexte de mde. la duchesse de Bourgogne Il y eut des musiques et des comédies particulieres chez mde. de Maintenon. Monseigneur donna aussi des bals; et les principales personnes se piquerent d'en donner à mde. la duchesse de Bourgogne. Mr. le Prince, dans son appartement composé de peu de pieces

et petites, trouva moyen de surprendre la Cour, par la fête du monde la plus galante, la mieux ordonnée et entendue. Un bal paré, des masques, des entrées, des boutiques de tous pays; une collation dont la décoration fût charmante; le tout sans refuser personne de la Cour, et sans foule, ni embarras. Une femme, depuis fort de mes amies, qui, quoique jeune, commençoit à pointer par elle-même à la Cour, qui y figura bientôt après, et qui seroit parvenue apparemment aux situations les plus flatteuses, si la petite vérole ne l'eût emportée quelques années après, y essuya une triste aventure. Le comte d'Evreux lui avoit plu; à peine commençoit-on à s'en apercevoir. Un masque à quatre visages en cire, parfaitement ressemblans, entra vers le milieu du bal; de là les quatre personnes de la Cour. Celui du comte d'Evreux en étoit un. Le masque étoit couvert d'une robe ample et longue qui cachoit sa taille: il avoit dessous les moyens de tourner les visages avec facilité et à tout moment. La singularité de la mascarade attira tous les yeux, et l'on fit des commentaires sur les quatre visages, et le masque ne fut pas long-temps sans être prié de danser. En ce premier menuet, il tourna et retourna ses visages, et divertit fort la compagnie. Quand il l'eut achevé, voilà mon démon qui va faire la révérence à cette pauvre femme, en lui présentant le masque portrait du comte d'Evreux. Il dansoit bien, et il étoit le maître de sa danse, tellement qu'il

eut la malice de si bien faire que, quelques tours et détours qu'il fît en ce menuet, le visage tourna si à point et avec tant de justesse, qu'il tourna toujours vis-à-vis de la dame avec qui il dansoit. Elle étoit de toutes les couleurs, mais sans perdre contenance, et songea à couper court. Dès le second tour, elle présenta sa main; et le masque faisant semblant de la prendre, d'un autre temps léger il s'éloigne, et fait un autre tour. Elle se croit à celui-ci plus heureuse, point du tout; même feinte et même visage sur elle. Ce fut un spectacle, mais pourtant pas de huées. Pour la dame qui étoit grande dame et bien appa-rentée, elle en eut au moins pour le triple d'un menuet ordinaire. Le masque demeura long-temps, et trouva le moyen de disparoître. Le mari masqué vint au bal; et un de ses amis venant au bal pour l'attendre, lui dit qu'il y avoit un flot de masques, et qu'il feroit bien de les laisser sortir s'il ne vouloit étouffer. Il le promena en attendant dans la galerie des Princes. A la fin il s'ennuya, et voulu entrer. Il vit le masque à quatre visages et son portrait, et sans en être choqué à l'extérieur, il n'en fit pas semblant, son ami d'ailleurs lui avoit sauvé le menuet: la dame se corrigea, et il n'a plus été question de personne avec elle, quoique ce fût un des plus beaux visages: sérieuse à un cercle, et aux fêtes elle défaisoit toutes les autres femmes, et même les plus belles qu'elle.

Un bal de Marly donna bientôt une autre scene: Mr. et mde. de Luxembourg étoient à Marly; la femme fort débauchée, y alla avec grande peine, parce que personne ne vouloit vivre avec elle. On en étoit là quand le désordre des mœurs étoit encore à un certain point; mais à présent on est bien revenu de ces délicatesses. Mr. de Luxembourg étoit seul en France qui ignorât la conduite de sa femme qui vivoit avec lui avec tant d'égards, de soins et d'apparente amitié, qu'il n'avoit nulle défiance d'elle. Par même raison de faute de gens pour danser, le Roi fit danser qui en avoit passé l'âge, et entre autres Mr. de Luxembourg. Il falloit être masqué; et Mr. le Prince, malin plus qu'un singe, s'en chargea. Il étoit lié avec lui, mais n'avoit de l'amitié pour personne, et résolut de donner une farce à la Cour. Il lui donna donc à souper, et le masqua à sa fantaisie. Les bals parés et masqués étoient toujours comme à Versailles, un carré long, un fauteuil du Roi, ou trois, quand le Roi et la Reine d'Angleterre y étoient; ce qui arrivoit souvent; et des deux côtés, sur une même ligne, la famille royale, c'est-à-dire jusqu'au rang des petits-fils de France, inclusivement; quelquefois par dérangement au milieu du bal, mde. la duchesse, mde. la princesse de Conti s'approchoient sous prétexte de causer avec quelqu'un du côté ou derriere ce fauteuil, et s'y mettoient aux dernieres places; les dames titrées les premieres et sans mélange, et les

autres occupoient les deux côtés longs, à droite ou à gauche, et vis-à-vis du Roi. Les danseurs, princes du sang, qui ne dansoient pas avec les courtisans, derriere les dames, et quoique en masques.

Tout le monde d'abord à découvert, le masque à la main; quelque temps après le bal commencé, s'il y avoit des entrées ou des changements d'habit, ceux ou celles qui en étoient, en différentes troupes, avec un Prince et une Princesse, sortoient, et alors on revevoit masqué, et on ne savoit en particulier qui étoient les masques. J'étois, moi surtout, et plusieurs de nous, tout-à-fait brouillé avec Mr. de Luxembourg. Je venois d'arriver, et étois assis lorsque je vis par derriere force mousseline plissée, légere, longue, voltigeante, surmontée d'un bois de cerf naturel, sur une coiffure bisarre, si haute qu'elle s'embarrassa dans un lustre. Nous voilà tous bien étonnés d'une mascarade si étrange : à nous de demander qui c'est, et nous disions qu'il falloit que ce masque fût bien sûr de son front pour s'oser parer ainsi. Le masque se tourna, et nous montra mr. de Luxembourg. L'éclat de rire subit fut scandaleux, et le hasard fit qu'un moment après, il vint s'asseoir entre Mr. le comte de Toulouse et moi qui lui demandai où il avoit été prendre ce masque. Le bon seigneur n'y entendoit pas finesse; et la vérité est aussi qu'il étoit loin d'être fin à rien. Il prit bénignement les rires qui ne se

pouvoient contenir, comme excités par la bizarrerie de sa mascarade, et raconta fort simplement que c'étoit M. le Prince à qui il s'étoit adressé, chez qui il avoit soupé, qui l'avoit ajusté ainsi; ce qui le faisoit tourner à droite et à gauche, en se pavanant d'avoir été masqué par Mr. le Prince. Un moment après les dames arriverent, et le Roi aussitôt après elles. Les rires commencerent, et Mr. de Luxembourg de se ravir avec confiance. Sa femme, toute connue qu'elle étoit, et qui ne savoit rien de la mascarade, en perdit contenance, et le monde à les regarder tous deux, et à mourir de rire. Mr. le Prince en arriere du service, regardoit par la chatiere, et s'applaudissoit de sa malice noire: le Roi en rioit aussi, et ne se lassoit d'admirer une invention si cruellement ridicule, ni d'en parler les jours suivants.

I I I.

Vols fort remarquables faits au Roi.

On fit à la grande écurie à Versailles, un vol bien hardi. La nuit du 3 au 4 Juin, le Roi étant à Versailles, toutes les housses et caparaçons furent emportés. Il y en eut pour plus de 50000 écus. Les mesures furent si bien prisse, que qui que ce fût ne s'en aperçut, dans une maison si habitée, et que dans une nuit si courte, tout fut emporté, sans

que jamais on ait pu en avoir de nouvelles. Mr. le Grand entra en furie, et tous ses subalternes aussi. On dépêcha sur tous les chemins; on fouilla Paris et Versailles, et le tout inutilement. Cela me fait souvenir d'un autre vol qui eut quelque chose de bien plus étrange, et qui arriva fort peu avant la date du commencement de ces Mémoires. Le grand appartement, c'est-à-dire, depuis la galerie jusqu'à la tribune, étoit meublé de velours cramoisi avec des crépines et des franges d'or; un beau matin, elles se trouverent toutes coupées. Cela parut un prodige dans un lieu si passant, si fermé la nuit, et si gardé le jour à toutes les heures. Bontems au désespoir, fit faire toutes les perquisitions qu'il put, et toutes sans succès. Cinq ou six jours après, j'étois au souper du Roi; il n'y avoit que d'Aquin, premier médecin du Roi, entre le Roi et moi, et personne entre moi et la table. Vers l'entremets, j'aperçus quelque chose de fort gros et comme noir en l'air sur la table, que je n'eus le temps ni de discerner, ni de montrer par la rapidité dont ce gros paquet tomba sur la table, devant l'endroit du couvert de Monsieur et de Madame, qui étoient à Paris, et qui se mettoient toujours au bout de la table à la gauche du Roi, le dos aux fenêtres qui donnoient sur la grande cour. Le bruit que cela fit en tombant, et la pesanteur de la chose, pensa enfoncer la table, et fit bondir les plats, mais sans en renverser aucun, et de hasard cela tomba sur la nappe, et point

dans les plats. Le Roi, au coup que cela fit, tourna la tête à demi, et sans s'émouvoir en aucune sorte: je pense, dit-il, que ce sont mes franges; c'en étoit en effet un paquet plus large qu'un chapeau de prêtre avec ses bords tous plats, et haut en maniere de piramide mal faite, d'environ deux pieds. Cela étoit parti de loin derriere moi, vers la porte mitoyenne des deux antichambres, et un frangeon détaché en l'air, étoit tombé sur le haut de la perruque du Roi, que Livry, qui étoit à sa gauche, aperçut et ôta. Il s'approcha du bout de la table, et vit en effet que c'étoit les franges tortillées en paquet; et tout le monde les vit comme lui. Cela fit un moment de murmure. Livry voulant ôter ce paquet, y trouva un billet attaché; il le prit et laissa le paquet. Le Roi tendit la main, et dit: voyons. Livry, avec raison, ne voulut pas; et se retirant en arriere, le lut tout bas, et par derriere le Roi, le donna à d'Aquin, avec qui je le lus entre ses mains. Il y avoit dedans d'une écriture contrefaite, et longue comme d'une femme, ces mots: « *Reprends tes franges,* « *Bontems, la peine en passe le plaisir; mes baise-* « *mains au Roi:* Il étoit roulé et point fermé: le Roi le voulut encore prendre des mains de d'Aquin qui se recula, frotta le billet, le tourna et retourna, puis le montra au Roi sans le lui laisser toucher. Le Roi lui dit de le lire tout haut, quoiqu'il le lût en même-temps. « Voilà, dit le Roi, qui est bien in- « solent, » mais d'un ton tout uni et comme

historique : il dit après qu'on ôtât le paquet. Livry le trouva si pesant, qu'à peine le put-il lever de dessus la table, et le donna à un garçon bleu qui vint se présenter. De ce moment le Roi n'en parla plus, et personne n'osa plus en rien dire, au moins tout haut; et le reste du souper se passa tout comme chose non avenue. Outre l'excès de l'insolence ou de l'imprudence, c'est un excès de péril qui ne se peut comprendre. Comment lancer de si loin un paquet de cette pesanteur et de ce volume, sans être environné de complices, et au milieu d'une foule, telle qu'elle étoit toujours au souper du Roi, où à peine pouvoit-on passer par derriere? Comment, malgré ce cercle de complices, le grand mouvement des bras pour une vibration aussi forte, peut-elle échapper à tant d'yeux?

Le duc de Gevres étoit en année; ni lui, ni personne ne s'avisa de faire fermer les portes, que du temps après que le Roi fut sorti de table. On peut juger si les coupables étoient demeurés là, ayant eu plus de trois quarts d'heure les issues libres pour se retirer. Les portes fermées, il ne se trouva qu'un seul homme que personne ne connut, et qu'on arrêta. Il se dit gentilhomme de Saintonge, et connu du duc d'Uzès, gouverneur de la province. Il étoit à Versailles; on l'envoya prier de venir : il alloit se coucher. Il vint aussitôt, et reconnut ce gentilhomme, en répondit; et, sur ce témoignage, on le

laissa avec des excuses. Jamais depuis on n'a pu rien découvrir de ce vol, ni de la hardiesse singuliere de la restitution.

I V.

Anthrax du Roi au col.

Le Roi eut un anthrax au col qui ne parut d'abord qu'un clou; et bientôt après donna beaucoup d'inquiétude. Il eut la fievre, et il fallut en venir à plusieurs incisions par reprises. Il affecta de se laisser voir tous les jours, et de travailler dans son lit presque à son ordinaire. Toute l'Europe ne laissa pas d'être attentive à uu mal qui ne fut pas sans danger. Il dépêcha un courrier au duc de la Rochefoucault en Angoumois, où il étoit allé passer un mois dans sa belle maison de Verneuil, et lui manda sa maladie, et son désir de le revoir, avec beaucoup d'amitié. Il partit aussitôt, et sa faveur parut plus que jamais. Comme il ne se passoit rien en Flandre, et qu'il n'y avoit plus lieu de s'y attendre à rien, le Roi manda aux maréchaux de Villeroy et de Boufflers de renvoyer les princes dès que le prince d'Orange auroit quitté l'armée; ce qui arriva peu de jours après.

V.

Publication de la paix avec la Savoye, et alliance avec elle.

Ce fut pendant le cours de cette maladie que la paix de Savoye devint publique, et que le Roi régla tout ce qui regardoit la princesse de Savoye, et les deux otages jusqu'aux restitutions accomplies. Mr de Savoye, qui n'ignoroit rien jusques des moindres choses des principales Cours de l'Europe, compta que les ducs de Foix et de Choiseul ne l'embarrasseroient pas. Le premier n'avoit jamais songé qu'à son plaisir, et à se divertir en bonne compagnie; l'autre étoit accablé sous le poids de la pauvreté et de sa mauvaise fortune : tous deux d'un esprit au-dessous du médiocre, et parfaitement ignorants de ce qui leur étoit dû, très-aisés à mener, à contenter, et à amuser; tous deux sans rien qui tînt à la Cour, et sans considération particuliere; tous deux enfin de la plus haute naissance, et chevaliers de l'ordre.

C'étoit précisément tout l'assemblage que cherchoit Mr de Savoye. Il voyoit qu'on vouloit ici lui plaire dans cette crise d'alliance. Il fit proposer au Roi ces deux Ducs, et le Roi les nomma et leur donna 12000 liv. pour leurs équipages, et 3000 liv. par mois. Le comte de Brionne, chevalier de l'ordre et

grand écuyer en survivance de son pere, fut nommé pour aller de la part du Roi, recevoir la Princesse au Pont de Beauvoisin; et Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain, et maître des cérémonies pour y aller aussi et faire sa charge pendant le voyage de la Princesse. La duchesse du Lude, sœur du duc de Sully, qui fut chevalier de l'ordre en 1688, fille de la duchesse de Verneuil, et petite-fille du chancelier Séguier. Elle avoit épousé en premieres noces, ce galant comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, qui a fait en son temps tant de bruit dans le monde, et qui fit fort peu de cas d'elle, et n'en eut point d'enfants. Elle étoit encore fort belle, et toujours sage, sans aucun esprit que celui que donne l'usage du grand monde, et le désir de plaire à tout le monde, d'avoir des amis, des places considérables, de la considération, et avoit été dame du palais de la Reine. Elle eut de tout cela, parce qu'elle étoit la meilleure femme du monde, riche, et qui, dans tous les temps de sa vie, tint une bonne table et une bonne maison, par-tout et basse et rampante sans la moindre faveur de toutes les sortes. Elle se remaria au duc du Lude par inclination réciproque, qui étoit grand maître de l'artillerie, extrêmement bien avec le Roi, et d'ailleurs fort à la mode, et qui tenoit un fort grand état. Ils vécurent très-bien ensemble, et elle le perdit sans en avoir d'enfants. Elle

demeura

demeura toujours attachée à la Cour où sa bonne maison, sa politesse et sa bonté, lui acquirent beaucoup d'amis, et où, sans aucun besoin, elle faisoit par nature sa cour aux ministres, à tous ceux qui étoient en crédit, jusqu'aux valets. Le Roi n'avoit aucun goût pour elle, ni Md^e de Maintenon. Elle n'étoit presque jamais des Marlys, et ne participoit à aucune des distinctions que le Roi donnoit souvent à un petit nombre de dames. Telle étoit sa situation à la Cour, lorsqu'il fut question d'une dame d'honneur, sur qui roulât toute la confiance de l'éducation et de la conduite de la Princesse, que Md^e de Maintenon avoit résolu de tenir immédiatement sous sa main pour en faire l'amusement intérieur du Roi. Le samedi matin, veille de la déclaration de la maison, le Roi qui gardoit le lit pour son anthrax, causoit, entre midi et une heure, avec Monsieur, qui étoit seul avec lui. Monsieur toujours curieux, tâchoit de faire parler le Roi sur le choix d'une dame d'honneur, que tout le monde voyoit qui ne pouvoit être différé; et comme ils en parloient, Monsieur vit à travers la chambre par la fenêtre, la duchesse du Lude dans sa chaise avec sa livrée, qui traversoit le bas de la grande cour, qui revenoit de la messe: En voilà une qui passe, dit-il au Roi, qui en a bonne envie, et qui n'en donne pas sa part, et lui nomma la duchesse du Lude. Bon, dit le Roi, voilà le meilleur choix du

monde, pour apprendre à la princesse à mettre du rouge et des mouches, et ajouta des propos d'aigreur et de l'éloignement. C'est qu'il étoit alors plus dévot qu'il ne l'a été depuis, et que ces choses le choquoient davantage. Monsieur, qui ne se soucioit pas de la duchesse du Lude, et qui n'en avoit parlé que par hasard et par curiosité, laissa dire le Roi, et s'en alla dîner, bien persuadé que la duchesse du Lude étoit hors de toute portée, et n'en dit mot. Le lendemain, presqu'à pareille heure, Monsieur étoit seul dans son cabinet, il vit entrer l'huissier qui étoit dehors et qui lui dit que la duchesse du Lude étoit nommée. Monsieur se mit à rire, et répondit qu'il lui en contoit de belles : l'autre insista, croyant que Monsieur se moquoit de lui, sortit et ferma la porte. Peu de moments après Mr de Châtillon, le chevalier de l'ordre, avec la même nouvelle, et Monsieur encore à s'en moquer. Châtillon lui demanda pourquoi il n'en vouloit rien croire, en louant le choix, et protestant qu'il n'y avoit rien de si vrai. Comme ils en étoient sur cette dispute, vinrent d'autres gens qui le confirmerent, de façon qu'il n'y eut plus moyen d'en douter. Alors Monsieur parut dans une telle surprise qu'elle étonna la compagnie, qui le pressa d'en dire la raison. Le secret n'étoit pas le fort de Monsieur, il leur conta ce que le Roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant, et à son tour les combla de surprise. L'aventure se sut, et donna tant de curio-

sité, qu'on apprit enfin la cause d'un changement si subit. La duchesse du Lude n'ignoroit pas qu'entre le nombre des prétendantes, il y en avoit une entr'autres sur qui elle ne pouvoit espérer la préférence : elle eut recours à un souterrain. Md^e^ de Maintenon avoit conservé auprès d'elle, une vieille servante qui, du temps de sa misere, et qu'elle étoit veuve Scarron, à la charité de la paroisse St. Eustache, étoit son unique domestique; et cette servante qu'elle appeloit encore Nanon, comme autrefois, étoit pour les autres Mademoiselle Balbien, et fort considérée par l'amitié et la confiance de md^e^. de Maintenon pour elle. Nanon se rendoit aussi rare que sa maîtresse, se coiffoit et s'habilloit comme elle, imitoit son précieux, son langage, sa dévotion, ses manieres. C'étoit une demi-fée à qui les princesses se trouvoient heureuses quand elles avoient l'occasion de parler, de l'embrasser, toutes filles du Roi qu'elles fussent, et à qui les ministres qui travailloient chez md^e^. de Maintenon, faisoient la révérence bien bas. Tout inaccessible qu'elle fût, il lui restoit pourtant quelques anciennes amies de l'ancien temps, avec qui elle s'humanisoit, quoique rarement; et heureusement pour la duchesse du Lude, elle avoit une vielle mie qui l'avoit élevée, et qui l'aimoit passionnément, qui étoit de l'ancienne connoissance de Nanon, et qu'elle voyoit quelquefois en privauté : la duchesse du Lude la lui détacha, et finalement vingt

mille écus comptans firent son affaire, le soir même du samedi, que le Roi avoit parlé à Monsieur le matin avec tant d'éloignement pour elle; et voilà les Cours! Une Nanon qui en vend les plus importans et les plus brillans emplois; et une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfans, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter cherement sa servitude. Sa joie fut extrême, mais elle sut la contenir; et sa façon de vivre, et le nombre d'amis et de connoissances particulieres à la ville et à la Cour, entraînerent le gros du monde à l'applaudissement de ce choix.

V I.

Intrigues de femmes pour former la Cour de la princesse de Savoye.

LA duchesse d'Arpajon et la maréchale de Rochefort furent fort outrées: celle-ci fit les hauts cris, et se plaignit sans nul ménagement, qu'on manquoit à la parole qu'on lui avoit donnée, sur laquelle seule elle avoit consenti à être dame d'honneur de mde. la duchesse de Chartres. Elle confondit adroitement les deux places de dame d'honneur et de dames d'atours, pour se relever et crier plus fort. C'étoit la derniere qu'elle avoit chez mde. la Dauphine, et qui lui avoit été promise. Mde. de Maintenon qui la méprisoit, en fut

piquée, parce qu'elle l'avoit fait donner à mde. de Marly. Elle prit le tour d'accuser la maréchale, d'être elle-même cause du dégoût qu'on ne vouloit pas lui donner pour avoir tellement soutenu sa fille, que par une grande considération pour elle, on ne l'avoit pas chassée. La maréchale en fut la dupe, et bien qu'en conservant tout son dépit, et que la place fût donnée, elle abandonna sa fille de rage qui fut renvoyée à Paris, avec défense de paroître à la Cour. Cette fille étoit femme de Nangis en premieres noces, qui vécut plus que mal avec ce premier mari, et qui ruina son fils, sans paroître, qui étoit très-riche, qui devint grosse de Blanzac qu'on fit revenir de l'armée pour l'épouser. Elle accoucha de mde. de Tonnerre, la nuit même qu'elle fut mariée. On ne pouvoit avoir plus d'esprit, plus d'intrigue, de douceur, d'insinuation, de tour et de grâce dans l'esprit, une plaisanterie plus fine et plus salée, ni être plus maîtresse de son langage pour le mesurer à ceux avec qui elle étoit; c'étoit en même-temps de tous les esprits le plus méchant, le plus noir, le plus dangereux, le plus artificieux, d'une fausseté parfaite, à qui les histoires entieres couloient de source avec un air de vérité et de simplicité, qui étoit prêt à persuader ceux-même qui savoient, à n'en pouvoir douter, qu'il n'y avoit pas un mot de vrai: avec tout cela une sirene enchanteresse dont on ne pouvoit se défendre qu'en la fuyant, quoiqu'on la connût parfaitement. Sa con-

versation étoit charmante, et personne n'assenoit si pleinement, ni si cruellement les ridicules où il n'y en avoit point, comme n'y touchant pas: au demeurant plus que très-galante, tant que sa figure lui avoit fait trouver avec qui, fort commode ensuite, et depuis se ruina pour les plus bas valets. Malgré de tels vices, et dont la plupart étoient si destructifs de la société, c'étoit la fleur des pois à la Cour et à la ville. Sa chambre ne désemplissoit pas de ce qui y étoit de plus brillant et de meilleure compagnie, ou par crainte ou par enchantement, et avoit en outre des amies et des amis considérables, étoit fort recherchée des trois filles du Roi. C'étoit à qui l'auroit; mais la convenance de sa mere l'avoit attachée à mde. la duchesse de Chartres plus qu'aux autres. Elle la gouvernoit absolument. Les jalousies et les tracasseries qui en naquirent, l'éloignement de Monsieur et de Mr le duc de Chartres, jusqu'à l'aversion; elle en fut chassée: à force de pleurs et de souplesse de mde la duchesse de Chartres, elle fut rappelée; elle retourna à Marly, elle fut admise à quelques parties particulieres avec le Roi. Elle le divertit avec tant d'esprit, qu'il ne parla d'autre chose à mde de Maintenon. Elle en eut peur, et ne chercha plus qu'à l'éloigner du Roi; elle le fit avec soin et adresse; puis à la chasser de nouveau pour plus grande sureté, et elle saisit l'occasion d'en venir à bout. On se moqua bien de la mere d'y avoir consenti

si inutilement pour la place qu'elle ne pouvoit plus avoir, et par une sotte et folle colere d'humeur et de duperie: mais la fille demeura à Paris pour long-temps.

VII.

Echange de Meudon et de Choisy.

LE Roi accoutumé à dominer dans sa famille autant pour le moins que sur les courtisans et sur son peuple, et qui la vouloit toujours rassembler sous ses yeux, n'avoit pas vu avec plaisir le don que Mademoiselle, à sa mort, avoit fait de Choisy à Monseigneur, et ne voyoit pas de meilleur œil, les voyages fréquents qu'il y faisoit avec le petit nombre de ceux qu'il nommoit à chaque fois pour l'y suivre. Cela fesoit une séparation de sa Cour qui, à l'âge de son fils, ne se pouvoit éviter, dès que le présent de cette maison l'avoit fait naître; mais il voulut au moins le rapprocher de lui. Meudon bien plus vaste et extrêmement superbe par les millions que Mr de Louvois y avoit enfouis, lui parut propre à cela.

Il en proposa donc l'échange à Barbesieux pour sa mere, qui l'avoit pris dans le partage des biens pour 500000 liv. et le chargea de lui en offrir 400000 liv. de plus, avec Choisy en retour. Mde de Louvois pour qui Meudon

étoit trop grand et trop difficile à remplir; fut ravie de recevoir 900000 livres, avec une maison plus à sa portée; et le même jour que le Roi témoigna désirer cet échange, il fut conclu. Le Roi ne l'avoit pas fait sans en avoir parlé à Monseigneur, pour qui ses moindres apparences de désirs étoient des ordres. Monseigneur n'en voltigea que de plus en plus de Versailles à Meudon, où, à l'imitation du Roi, il fit beaucoup de dépenses et d'embellissements dans la maison et dans les jardins, et combla les merveilles que les cardinaux de Meudon et de Lorraine, et M[rs] Servien et de Louvois y avoient successivement ajoutées.

Fin du Tome II. des Mémoires du Regne de Louis XIV.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le Tome II des

MÉMOIRES D'ÉTAT ET MILITAIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV.

Extraites du porte-feuille du Duc de Saint-Simon, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés.

NOTE PREMIÈRE.

Sur les détails des soins du Roi pour ses maîtresses. Madame de Montespan.

Pour servir de supplément au §. 1. du Livre II.

LOUIS XIV. A COLBERT.

De Nancy le 26 Septembre.

Vous ne m'avez rien mandé dans toutes les lettres que vous m'avez écrites touchant le travail qu'on fait à Saint-Germain sur les terrasses de l'appartement de Madame de Montespan ; il faut achever celles qui sont commencées et accommoder les autres, l'une en volière, pour y mettre des oiseaux, et pour cela il ne faut que peindre la voûte et les côtés, et mettre un fil de fer à petites mailles, qui ferme du côté de la cour, avec une fontaine en bas pour que les oiseaux puissent boire. A l'autre, il faudra la peindre, et ne mettre qu'une fontaine en bas.

Madame de Montespan la destinant pour y mettre de la terre et en faire un petit jardin. Mandez-moi ce que vous avez fait là-dessus jusqu'à cette heure.

NOTE SECONDE.

Comment le Roi Louis XIV obligeoit ses Ministres, le vertueux Colbert lui-même, à le servir dans ses plaisirs.

Pour servir d'addition au §. 1, du Livre II. sur les amours du Roi.

BONTEMPS étoit particulièrement le Ministre des plaisirs secrets de Louis XIV.

Ce Monarque néanmoins avoit une telle opinion de sa personne, qu'il exigeoit que les Ministres d'Etat s'occupassent du détail de son libertinage, il écrivoit à Colbert de Metz, le 31 août 1663 cette lettre. Il n'est pas un seul mot dans cette pièce qui ne signifie quelque chose.

„ Il faut rendre les lettres que je vous
„ envoye et particulièrement celles où il n'y
„ a rien dessus et qui s'adressent à la per-
„ sonne que je vous ai recommandée en
„ partant.

„ Vous m'entendez bien. „

Le Roi parloit d'une maîtresse.

NOTE TROISIÈME.

Sur Madame de Maintenon.

Extraite des Mémoires du premier ministère du Comte de Maurepas, Tome I, page 140.

Pour servir d'addition au §. IV du Livre II.

MADAME de Maintenon, née d'Aubigné, d'une ancienne maison protestante, étoit née en Amérique, et avoit montré, dès ses plus tendres années, la passion de venir en France, elle gagna pour cela Madame de Blenac, femme du Gouverneur, qui revenoit avec son mari et la pria de la conduire, offrant de lui rendre tous les services possibles. Madame de Blenac y avoit consenti, mais son mari qui

n'aimoit pas les créoles ne voulut pas y consentir, il fallut donc gagner encore le mari. M. de Maurepas, de qui j'emprunte une partie de cet article, dit dans ses Mémoires manuscrits, Tome I, page 41, que le Gouverneur goûta ses insinuations et en devint amoureux, et qu'alors Madame de Blenac voulut s'en défaire à Paris où elle la mena.

Arrivée dans la Capitale, Mademoiselle d'Aubigné ne fut point reconnue de sa parente : elle y fréquenta d'abord une demoiselle David, dont l'esprit attiroit tous les soirs ceux qui passoient pour en avoir dans la Capitale, ce qui fit connoître Mademoiselle d'Aubigné. Elle fut extrêmement goûtée dans cette société, dit M. de Maurepas, et il lui arriva même diverses avantures dans ce temps-là qui firent du bruit. Mademoiselle David, connue de la Maréchale de la Ferté et de la Comtesse d'Olonne, qui se piquoient de galanterie et de bel esprit, lui procura leur connoissance, et imagina de la marier à Scarron, poëte connu et très-fréquenté pour son esprit.

On eut assez de peine pour obtenir le consentement de Mademoiselle d'Aubigné, qui venoit en bonne compagnie chez le poëte burlesque. Mais la Maréchale de la Ferté et

la Comtesse d'Olonne la déterminèrent. Scarron, toujours burlesque, exigea dans le contract qu'elle ne porteroit point de rubans ni de robes de soie, qu'elle auroit bien soin de lui dans ses maladies, qu'elle l'attendroit toujours pour les repas, qu'elle ne recevroit persônne quand il seroit absent, et qu'elle ne se mettroit à table avec lui que quand il le lui auroit commandé, et qu'elle ne s'appelleroit que Mademoiselle Scarron. Son père, qui apprit aux îles le mariage de sa fille avec Scarron, revint à la mort de sa femme en Poitou, où il se remaria, mais il n'eut point d'enfant de ce mariage; et Mademoiselle David, à la mort de Scarron, ne cessa de s'intéresser pour sa veuve.

NOTE QUATRIÈME.

Sentimens de Massillon, Evêque de Clermont, sur Madame de Maintenon, extraits de ses Mémoires.

Pour servir de supplément au même paragraphe.

Le feu Roi Louis XV avoit demandé à Massillon des mémoires historiques, relatifs

à sa minorité. Il conservoit en manuscrit les fameux sermons appellés *petit carême*, sur les devoirs des Princes et des Rois, que ce grand prédicateur avoit prêchés en présence du jeune Louis XV.

Massillon avoit une telle réputation de probité, de désintéressement et d'attachement à la vérité, que Louis XV lui demanda cet ouvrage, qui resta long-temps dans son cabinet avec les sermons de ce prélat.

Le caractère des mémoires historiques de Massillon est analogue à celui de ses sermons, sans être aussi bien travaillé.

Cependant les portraits en sont beaux, vrais, et il peint le vice avec beaucoup de sagacité; il y a dans ses portraits une finesse singulière et beaucoup de réflexion dans le choix des faits, qu'il lie avec art.

Son style n'est point très-concis; il n'est point lâche, mais abondant, sans cependant aucune sûrabondance; c'est le plus bel ouvrage néanmoins que nous ayons sur l'histoire de la minorité de Louis XV, pour ne pas dire *peut-être le seul ouvrage.* Car Saint-Simon qui pouvoit dire tant d'autres choses, puisqu'il étoit membre du conseil de Régence, ne raconte point tous les événemens.

Massillon dit de Madame de Maintenon, à la fin du règne de Louis XIV, ce qui suit :

„ Madame de Maintenon étoit la seule „ personne qui eût un crédit puissant auprès „ du Roi. Elle avoit beaucoup d'esprit, mais „ en même temps tous les défauts d'une „ femme jalouse de son influence. Ses grâ- „ ces personnelles lui avoient d'abord attiré „ l'attachement du Roi. La confiance, l'a- „ mitié, une estime solide succédèrent à ce „ premier sentiment, et ce que l'un et l'au- „ tre laissèrent paroître, persuada la Cour „ et la Capitale qu'ils étoient mariés en se- „ cret. Elle avoit une connoissance détaillée „ de toutes les affaires. Elle influoit même sur „ le choix des Ministres. „

NOTE CINQUIEME.

Sur le sort et la situation des Protestans en France depuis le ministère du Cardinal de Richelieu, jusques à la fin du règne persécuteur de Louis XIV.

Pour servir d'addition au §. X, du Livre II.

LA révocation de l'édit de Nantes étoit un des plans du Cardinal de Richelieu.

L'amour de la liberté domine en général dans le protestantisme, où chaque fidèle a le droit d'assujettir à ses lumières, même les divines Ecritures; aussi a-t-on reconnu que cette religion convenoit aux républiques et aux gouvernemens mixtes, tels que l'Angleterre.

La religion catholique Romaine, au contraire convient aux peuples asservis, elle les maintient dans cette situation. Là on est obligé de se soumettre aveuglément, sans discuter, à des bulles; ces bulles deviennent

loi, et dès ce moment la force militaire vient au secours d'une religion à laquelle la persuasion seule et la charité sont convenables, selon son esprit primitif.

Le caractère protestant étoit donc odieux à Louis XIV, à Mazarin, à Richelieu, quoique le bon Henri IV eût accordé l'édit de Nantes.

Voilà les vraies causes de cet édit affreux, dont parle Saint-Simon avec plus de sens et de raison que tous ses contemporains.

Comme c'est le propre d'une histoire libre de joindre les événemens éloignés par le temps, pour former un tout historique en les rapprochant, j'ai voulu joindre à côté de l'histoire de la persécution du protestantisme, vers la fin du règne de Louis XIV, des anecdotes curieuses sur cet objet, qui datent de son jeune âge. Car le Roi n'avoit que dix-neuf ans, lorsque le protecteur Cromwel prit sous sa protection tous les protestans de l'Europe.

On verra Colbert encore commis, pour ainsi dire, du Cardinal Mazarin, lui faire le rapport net et bien circonstancié d'une affaire que le caractère élevé, fier, impétueux de Cromwel rendoit délicate.

On y trouvera le caractère du Clergé en 1657; et celui de ces personnages que Colbert appelloit alors les *dévots*, les *jansenistes*, et celui enfin des *bien intentionnés.*

L'Ambassadeur d'Angleterre avoit chez lui un enfant du Comte d'Isenguien, catholique; on l'enleva, de crainte qu'il ne fût chez l'Ambassadeur, pour y recevoir une éducation protestante.

COLBERT A MAZARIN.

6 Septembre 1657.

J'AI vu, suivant l'ordre de Votre Eminence, le principal du collège des Grassins, sur le sujet du fils du Comte d'Isenguien. Après lui avoir expliqué les raisons portées par la lettre de Votre Eminence qui avoient obligé le Roi de donner satisfaction à la République d'Angleterre et à M. le Protecteur qui avoient reçu quelque injure en la personne de leur Ambassadeur, par l'enlévement de cet enfant qui avoit été fait à la porte de son logis; ensorte toutefois que la conscience de cet enfant fût en sûreté: que l'expédient que Sa Majesté avoit trouvé pour cela étoit de le remettre pour deux jours seulement dans la maison dudit Am-

bassadeur avec une personne qui seroit choisie par ledit sieur Principal, qui ne le quitteroit point de vue, ensorte que cet enfant étant ferme dans les sentimens de notre religion qu'il lui avoit donnés, il n'y avoit pas d'apparence qu'il y put arriver d'accident. Après beaucoup d'autres discours tendans à mêmes fins, ledit Principal me répondit que l'enfant n'étoit point dans son collége, qu'il l'avoit envoyé à la campagne pour se divertir pendant les vacances, et que s'il étoit présent, qu'il m'entendit parler de cette proposition, il se mettroit aux fenêtres pour crier *au secours* à tous ses camarades et feroit du bruit dans la rue; qu'au surplus il n'y avoit rien de si juste et de si légitime que ce qu'il avoit fait étant en la place du père de cet enfant, duquel il avoit une procuration en bonne forme, et qu'il n'y avoit rien de si violent que ce qu'avoit fait l'Ambassadeur d'Angleterre, d'enlever un enfant d'entre les bras de son père, quoique c'eut été à la sollicitation de sa mère : qu'en outre il y avoit un arrêt du Parlement qui le chargeoit de la garde de cet enfant, à peine d'en répondre, et qu'il ne pouvoit en disposer sans que le même Parlement l'en déchargeât par un autre arrêt : et après lui avoir repliqué tout ce qui se

put sur ce sujet, qui seroit trop long à déduire à Votre Eminence, il demeura ferme dans ce sentiment, et Votre Eminence doit être avertie sur ce sujet, que M. le Chancelier me dit avant que d'y aller, que c'étoit un homme opiniâtre, et qu'il étoit parent de beaucoup de bouchers, et autres gens de métier de la montagne de Sainte-Geneviève, dont il seroit assez emporté pour se servir à empêcher l'exécution des ordres du Roi. Après avoir communiqué toutes ces choses à M. le Procureur général, il m'a dit, qu'à son avis le seul expédient étoit d'envoyer une lettre de cachet audit Principal pour lui ordonner de se rendre près du Roi avec l'enfant.

COLBERT A MAZARIN.

14 Septembre 1657.

AUSSITOT après avoir reçu la lettre de Votre Eminence du 4 de ce mois, j'ai vu M. le Chancelier et M. le Procureur général sur l'affaire de l'Ambassadeur d'Angleterre, le premier avoit déjà reçu, par la voie de M. le Comte de Brienne, non par celle du dit Ambassadeur, la lettre de cachet pour envoyer prendre le fils du Comte d'Isenguien par deux Conseillers d'Etat, et le re-

mettre entre les mains dudit sieur Ambassadeur. Entre la forme portée par ladite lettre, lesdits sieurs Chancelier et Procureur général confererent ensemble sur ce que je leur fis connoître des intentions de Votre Eminence, portées par sa lettre, et ensuite ils résolurent que je verrois de la part de Votre Eminence ledit Ambassadeur, pour lui parler en conformité, et lui faisant bien connoître les inconvéniens dans lesquels l'on pourroit tomber dans l'exécution de cette affaire pendant l'absence du Roi, y ayant une cabale formée de toutes sortes de gens, tâcher d'obtenir de lui la remise de cette affaire jusques au retour de Sa Majesté; et en cas que cela ne se pût, que je lui offrirois de lui envoyer ce jeune garçon chez lui, par deux des plus anciens Conseillers d'Etat qui demeureroient cinq ou six heures dans son logis, et ensuite le rameneroient dans son collége, et même le dit Chancelier s'offrit de l'y mener lui-même, s'il ne se contentoit pas de ces Conseillers d'Etat; je fus voir ensuite ledit sieur Ambassadeur, où après lui avoir rendu compte de la visite que j'avois rendue, par ordre de Votre Eminence, au Principal du collége des Grassins, des discours que nous avions eu ensemble, de la part que toute sorte de gens prenoient en cette affaire, les

dévots, les mal intentionnés et les méchants, les jansenistes et les évêques se trouvant dans les mêmes sentimens, quoique par divers principes, et après m'être servi avec le plus de force qu'il me fut possible des raisons portées par la lettre de Votre Eminence, et même lui avoir fait voir cette lettre, qui est pleine de termes d'estime et de confiance pour lui, et dé croyance qu'il entrera dans les raisons qui y sont conclues pour remettre ou trouver quelques expédients dans cette affaire, pour éviter le risque d'émouvoir quelques fâcheux bruits dans cette ville. Après avoir exagéré toutes ces choses audit sieur Ambassadeur, il me répondit que Votre Eminence lui fesoit justice de croire qu'il entreroit toujours dans les raisons qui regardent le bien et le repos de cet Etat, autant que son devoir, et l'obéissance qu'il devoit à son maître, lui pourroient permettre; qu'il me pouvoit assurer que nous étions serviteurs communs d'un même maître, n'ayant pas moins de passion pour la grandeur et la satisfaction de Votre Eminence que moi-même, et qu'il savoit bien que Votre Eminence étoit persuadée qu'il faisoit office de Ministre très-zélé et très-passionné, pour maintenir et fortifier l'union des deux Royaumes, mais qu'en ce rencontre

il

il lui étoit impossible de faire ce que Votre Eminence desiroit de lui, que dès lors que ce jeune garçon fut enlevé, il avoit reçu ordre de son maître de se retirer, si on ne lui en faisoit satisfaction, et qu'on ne le remît entre ses mains; qu'il avoit retardé l'exécution de cet ordre, premièrement sur l'absence de Votre Eminence, et ensuite sur son voyage et son séjour à la Cour. Et qu'enfin après avoir reçu les assurances de Votre Eminence sur les ordres précis et réitérés qu'il avoit reçus de se retirer, il s'étoit chargé envers son maître de l'événement de cette affaire, l'assurant qu'il auroit une satisfaction entière dès lors qu'il seroit de retour à Paris, que son maître vouloit être bien servi, et étoit jaloux de l'obéissance qu'on lui devoit, qu'il étoit bien fâché que l'affaire fût réduite à ce point, que de faire quelque bruit dans cette ville en l'absence du Roi, mais qu'il lui étoit impossible, en l'état où cette affaire étoit réduite, d'entrer dans cette considération, et qu'il falloit de toute nécessité qu'il se retirât de son mouvement dès à présent, s'il ne vouloit être rappellé avec la disgrace de son maître, dans quinze jours au plus tard; lui ayant fait ensuite la proposition des deux Conseillers d'Etat, il la rejetta, me disant que la satisfaction de son

maître consistoit à remettre ce jeune garçon en son pouvoir et dans sa maison, d'où il avoit été enlevé. Cette conférence dura deux grandes heures, sans pouvoir tirer autre résolution dudit sieur Ambassadeur; ensuite je lui fis offre du château de Vincennes, lui demandant si Madame l'Ambassadrice avoit trouvé le dessein bon, et lui fis offre de tout ce qui pouvoit dépendre de Votre Eminence pour elle; ce qu'il reçut avec beaucoup de civilité et de reconnoissance de ses bontés. Et sur ce sujet il me dit que la dernière lettre qu'il avoit reçu de son maître, il lui avoit dit qu'il ne devoit pas tenir en France plus de deux années un même Ministre, parce que Votre Eminence l'attireroit à Elle de telle sorte, qu'il seroit capable de ne pas obéir à son maître comme il le devoit.

Je rendis compte à MM. le Chancelier et Procureur général de toute cette conférence sur laquelle ils résolurent que ce jeune garçon, n'étant pas à présent dans le collége des Grassins, ayant été envoyé à la campagne pendant les vacations par le Principal, l'on feroit toutes diligences pour découvrir le lieu où il étoit, pour s'en saisir s'il se pouvoit avant que de rentrer dans ce collége, où cela seroit beaucoup plus difficile; que l'on donneroit avis aujourd'hui audit sieur

Ambassadeur, et que je rendrois compte de tout à Votre Eminence, à quoi j'ajouterai que si ledit Ambassadeur m'a parlé sincèrement, d'où Votre Eminence jugera mieux que moi la difficulté que l'on aura de trouver ce jeune garçon et même de s'en saisir lorsqu'on l'aura trouvé, pour ne donner lieu audit Ambassadeur de se retirer. C'est pourquoi j'estime qu'il seroit bien nécessaire que Votre Eminence me renvoyât un courier en toute diligence, qu'elle écrivît audit Ambassadeur, et même fît donner part au Protecteur, par M. Brodeau, de tout ce qui se passe en cette affaire.

J'estimerois très-nécessaire que Votre Eminence fît sortir tous les Evêques de Paris, sans en excepter aucun, étant très-assuré qu'ils fomentent beaucoup de troubles dans l'affaire du fils du Comte d'Isenguien.

à midi.

JE retourne de voir l'Ambassadeur d'Angleterre, auquel j'ai donné part de la résolution qui avoit été prise et des diligences que l'on faisoit pour l'exécuter; d'abord il m'a répondu qu'il n'étoit pas nécessaire de faire de grandes diligences, puisque le Principal des Grassins avoit offert de mener le

jeune garçon chez M. le Chancelier. Mais après lui avoir expliqué les raisons qui avoient obligé ces Messieurs de ne se servir pas sitôt de cet expédient, il m'a répondu que connoissant fort bien que cette affaire étoit bien plutôt poussée par les ennemis de Votre Eminence que par des motifs de religion, il vouloit bien encore attendre quelques jours, mais qu'il me prioit de faire ensorte que cela se fît au plutôt, parce qu'il se chargeoit beaucoup envers son maître, et que si' on ne lui donnoit pas cette satisfaction, il courroit assurément quelques risques de disgraces, ajoutant toujours beaucoup de discours pour me faire connoître que ce n'étoit aucun zèle de sa religion, ni aucune envie que le garçon quittât la nôtre qui le faisoit agir, mais les seuls ordres de son maître, qui avoit été offensé par l'action qui avoit été commise.

J'ajoute à celle-ci, que je trouve bien difficile de terminer cette affaire avec la satisfaction dudit Ambassadeur, parce qu'assurément ce Principal est sur ses gardes, et que l'enfant n'est pas dans son collége, en sorte que je doute fort qu'il l'amene quand on lui ordonnera, et encore plus qu'on le puisse trouver. On y travaillera néanmoins

avec toute l'application possible, et j'aurai soin d'en rendre compte à Votre Eminence.

COLBERT A MAZARIN.

17 Septembre 1657.

M. l'Ambassadeur d'Angleterre m'ayant envoyé dire avant-hier fort tard qu'il me viendroit voir le lendemain matin, je me rendis chez lui hier matin, où je le trouvai botté et prêt à monter à cheval, et il me dit qu'il avoit reçu des lettres du Protecteur son maître, si pressantes qu'il ne pouvoit se dispenser de partir sur le champ, et de s'en aller en poste trouver Votre Eminence, et qu'il avoit été bien aise de m'en donner avis et de m'assurer que le retardement de la satisfaction qu'il avoit demandée n'étoit point la cause de ce voyage. J'avoue à Votre Eminence que je fus fort aise de ce discours, parce qu'assurément nous aurions eu beaucoup de peine à nous saisir de la personne du fils du Comte d'Isenguien, et quand nous en aurions été saisis, il y auroit eu à craindre quelque sédition. A présent Votre Eminence pourra trouver quelque expédient à cette affaire, de laquelle elle doit faire état certain que l'exécution sera bien difficile, s'il y a nécessité de satisfaire l'Ambassadeur en la forme qu'il demande.

LE MÊME AU MÊME.

Même jour.

Voici une autre affaire presque de pareille nature. L'Ambassadeur de Hollande fait un prêche public en françois dans sa maison. Soit que cela soit nouveau ou qu'on le veuille faire passer pour nouveau, tous les dévots, le Curé de Saint-Sulpice, et tous les prêtres de tout le fauxbourg Saint-Germain s'en sont émus, en sont venus faire plainte à M. le Chancelier, qui ayant envoyé son Secrétaire à l'Ambassadeur d'Hollande, pour le prier d'en user comme ses prédécesseurs avoient fait, c'est-à-dire de faire faire le prêche en sa langue, il a fait réponse que la Reine lui avoit ci-devant envoyé M. le Comte de Brienne, qu'il n'avoit pas cessé pour cela, et que si on en parloit davantage, il feroit fermer la porte de l'Ambassadeur de France en Hollande; et comme cette affaire s'est échauffée, M. le Chancelier fut obligé hier d'envoyer le Lieutenant criminel avec quelques ordres, à l'entour de la maison dudit Ambassadeur, pour empêcher que les catholiques dudit fauxbourg ne fissent quelque désordre, et assurément il est très-nécessaire qu'elle nous envoye des lettres du Roi au

dit Ambassadeur, pour empêcher la continuation de ce scandale, au cas qu'il n'ait pas droit d'en user de cette sorte, ainsi que M. le Chancelier m'en a assuré, et même qu'il en fasse faire des plaintes aux Etats par M. de Thou, ou enfin qu'il y apporte le reméde qu'il estimeroit nécessaire, ne pouvant pas lui taire que toutes ces sortes d'affaires de religion sont prises à présent avec tant de chaleur, depuis que l'on ne peut douter que les Jansenistes, les amis du Cardinal de Retz, de l'Archevêque de Sens, s'en mêloient bien avant et instruisoient les dévots, les mal intentionnés s'y joignant, et presque tout fuit.

COLBERT AU CARDINAL MAZARIN.

20 Octobre 1657.

Les mal intentionnés et les dévots font ici courir des bruits préjudiciables au service du Roi et contraires à la vérité, entr'autres que l'on a mis entre les mains des Anglois la ville de Bourbourg, qu'ils ont chassé les prêtres et les religieuses, et abattu les églises et les couvens, et quoique les bien intentionnés s'efforcent de faire connoître la fausseté de ces bruits, il seroit toutefois bien important d'être un peu informé du détail

de ce qui se passe, pour le faire mettre dans les gazettes et rendre la vérité plus publique et plus connue.

NOTE SIXIEME.

Sur l'opinion que le Roi Louis XIV avoit de ses bâtards, relativement aux Princes du sang de la Maison Royale.

Pour servir d'addition à l'article XIV de ce Volume, sur la puissance du Duc du Maine, fils légitimé de France dans la Cour du Roi son père.

QUOIQUE l'élévation du Duc du Maine fût en partie l'ouvrage de Madame de Maintenon, Gouvernante de cet enfant, le Roi avoit dans lui-même une telle opinion de sa personne, de ses fautes même et de ses crimes, qu'ils devoient être tolérés, loués et légitimés aux yeux de toute la Nation: on sait tout ce qu'il accorda au Duc du Maine et au Comte de Toulouse.

Mais Madame de Maintenon ne fit pas tout; car le Roi entendoit que ses bâtards fussent comme de niveau avec les Princes du sang. Voici ce qu'il écrivoit à ce sujet du Comte de Vermandois.

LETTRE de Louis XIV à Colbert.

Du camp de Strahen, près de Saint-From, le 3 juillet 1675.

J'AI ordonné que le Comte de Vermandois fût traité comme les Princes de Conti, il faut seulement éviter qu'il se trouve en des occasions trop marquées, comme *à la chemise*, *à la serviette*. Il sera bon qu'à l'Eglise il ne soit pas tout-à-fait au même rang que les Princes du sang, tout cela se doit faire naturellement, et cet ordre doit demeurer entre vous et moi; car quand on ne pourra éviter ce que je vous dis, il faut qu'il fasse comme les Princes de Conti.

Lettre extraite des manuscrits de Colbert.

NOTE SEPTIÈME.

Sur le caractère de Louis XIV, observé dans le détail de ses occupations domestiques.

Pour servir d'addition au §. XXII. du Livre II.

Le Roi avoit eu la meilleure tête de son royaume, et avoit employé tous ses talens aux affaires étrangeres, au maintien de sa puissance au dehors et de son autorité dans l'intérieur: malheureusement, à la fin de ses jours il se laissa dominer par l'adroite Maintenon, qui sut le subjuguer, qui le prit par la tendresse, ce qui lui donna le grand ascendant qu'elle eut et qui fut tel qu'elle se fit épouser en secret, se servant des confesseurs, et elle servit ces confesseurs en les protégeant; le roi âgé ne vouloit plus des plaisirs illicites, il étoit dévot de bonne foi et point hypocrite, et il ignoroit encore que, tandis qu'il épousoit madame de Maintenon pour le repos de sa conscience, cette femme épousoit le Roi dans l'intention, sur-tout, de se faire déclarer Reine.

Le Roi n'étoit jamais oisif, il s'occupoit tout entier de bagatelles, comme des choses les plus sérieuses. Il s'occupoit de ses jardins comme des plus grandes affaires, portant son dessein à tout. Cette diversité de travaux l'empêchoit de s'ennuyer, et il étoit aussi laborieux dans les petites choses que dans les grandes.

Il n'y avoit pas un seul officier qui ne sut le soir ce qu'il avoit à faire le lendemain : delà, l'ordre admirable du service.

Vers la fin de ses jours, la galanterie des premiers temps avoit disparu; et ses courtisans étoient gênés comme des moines en présence de l'abbé: le Roi évitoit ce qui pouvoit réveiller ses sens, empêcher les progrès de la piété, et sa piété, qui étoit celle des jésuites et de la prude qui le gouvernoit, au lieu d'en faire un grand Roi, en fit un Roi minucieux et persécuteur; la véritable piété cependant est compatible avec les plus grandes vertus et avec les plus grands principes, mais ce n'est pas la piété des jésuites ni des moines.

Extrait des manuscrits d'un Seigneur de la Cour, où l'on trouve ce qui suit dans une autre partie du même ouvrage, année 1715.

Pendant tout le reste de sa vie, il s'occupa sans cesse de ce qu'il appelloit *sa gloire*, et son égoïsme fut le mobile de tous les événemens, sans que l'amour de son peuple put jamais lui inspirer l'idée de le soulager dans les maux qu'il endura, pour alimenter cet amour de la gloire. Il étoit si sensible à la louange, et il en étoit si avide, qu'un jour il interrompit son prédicateur pour apprendre à tout l'auditoire la prise de Philisbourg.

Il chantoit avec complaisance des lambaux des opéras où il étoit loué par les poëtes du temps, et la crainte de voir son régne représenté dans le poëme de Télémaque ne contribua pas peu à tenir Fénélon dans l'éloignement; il ne voyoit dans ses bâtimens, ses statues et ses jardins, que le faste, le luxe, l'aisance de la vie, nécessaire à la grandeur des Rois; et ne pouvoit souffrir qu'on parlât du Roi Henri son ayeul.

Ennemi de toute liberté et de tout ce qui étoit gouverné par d'autres principes que les siens, Louis XIV avoit désolé, et jetté dans un état de désespoir quatre millions de ses sujets qui professoient une autre religion que la sienne. Une partie des François persécutés sortit du royaume, et tandis qu'il con-

damnoit aux galères et à la confiscation de biens de malheureux fuyards désespérés, il tourmentoit le reste par des commissions, par les roues et les gibets. Sa fureur religieuse néanmoins fut plutôt celle de ses Ministres, celle des Intendans, de Bâville surtout, le tyran de la plus belle de ses provinces, que sa propre fureur.

NOTE HUITIEME

Extraite des manuscrits de M. Roland, Président au Parlement de Paris; sur un projet d'empoisonnement de Louis XIV, pour servir à l'histoire de sa vie privée, Livre II.

En 1683, l'Abbé Blache fit avorter un second projet d'empoisonner Louis XIV et sa postérité, projetté par la Marquise d'Asserac. Voyez le compte de M. le Président Roland, du 27 février 1768, contenant le précis de l'histoire rédigée par l'Abbé Blache à ce sujet, et trouvée au collége de Louis le Grand, en 1762. D'après la communication

que ce Magistrat m'a donnée de la copie du manuscrit de cette histoire, déposé au greffe du Parlement, j'ai cru devoir placer ici un extrait de cette histoire manuscrite : il est tiré du Chapitre X du Livre V, et servira à éclairer les causes de la mort des descendans de Louis XIV; à justifier M. le Régent.

„ Vers la fin de novembre 1683, dit l'Ab-
„ bé Blache, la soeur Marguerite Bocheron,
„ tourriere du monastère du Calvaire pour
„ le dehors, vint me trouver aussi effrayée
„ qu'elle étoit lorsqu'il fut question de faire
„ avorter dans sa naissance le premier pro-
„ jet de la Marquise d'Asserac et de ses
„ complices, d'attenter à la vie du Roi et
„ à celle de Monseigneur le Dauphin.....
„ La femme de chambre de cette malheu-
„ reuse Marquise avoit découvert, toute al-
„ larmée, à cette soeur, quelles étoient les
„ menées secretes de sa maîtresse, et qu'elle
„ commençoit à Versailles, par l'entremise
„ d'une de ces sortes de femmes qui vendent
„ à la toilette des Dames de qualité, et que
„ Mademoiselle Bensola, fille d'honneur de
„ Madame la Dauphine, introduisoit à la
„ toilette de cette Princesse sa maîtresse,
„ sans qu'elles en pussent pénétrer ni l'une
„ ni l'autre le mystère d'iniquité........

„ Je dois encore ajouter ici, pour une preu-
„ ve constante, qu'après la mort de Madame
„ la Dauphine, Mademoiselle Bensola vint
„ loger dans la paroisse Saint-Sulpice; j'eus
„ occasion de la voir dans la maladie dont
„ elle mourut, comme ayant soin des mala-
„ des du quartier où elle logeoit; elle me
„ déclara qu'elle croyoit avoir été empoi-
„ sonnée par des personnes qu'elle me nom-
„ ma. Pour lors je me ressouvins de l'intri-
„ gue que la Marquise d'Asserac avoit eu
„ avec elle, par le moyen d'une revendeuse
„ à la toilette, Mademoiselle Bensola en de-
„ meura d'accord, et m'avoua qu'elle avoit
„ reçu plusieurs présens en bagatelles et des
„ confitures, particuliérement de fleurs d'é-
„ pine-vinette qu'elle aimoit beaucoup.
„ Quand elle m'eut fait cet aveu, je la dé-
„ trompai de dire que ce fut ces personnes
„ qu'elle me nommoit qui l'avoient fait em-
„ poisonner, et je l'assurai que ce ne pou-
„ voit être autre que cette malheureuse
„ marquise. J'agitai cette affaire à plusieurs
„ visites, et elle mourut persuadée que c'é-
„ toit comme je le lui disois, se repentit
„ d'avoir accusé ceux qu'elle avoit soupçon-
„ nés auparavant, par les raisons qu'elle me
„ dit. „

Les Mémoires de l'Abbé Blache sont en

original entre les mains de M. le Président Roland, Magistrat intégre, ferme, patriote, souvent exilé pour le maintien de la liberté contre les Ministres. Pour l'intelligence de ce manuscrit, qui rapporte des anecdotes singulières sur l'intérieur de la Cour, et nous apprend les dangers que Louis XIV encourut et qu'on ignoroit, il faut savoir qu'avant que le Roi ne se fut livré à Madame de Maintenon, il avoit pacifié les troubles, et retenu, tant qu'il avoit pu, la fougue des jésuites; qu'il aimoit et estimoit le fameux Arnaud; dans cette incertitude, si le Roi favoriseroit ou ne favoriseroit pas le jésuitisme, des fanatiques attachés à ce parti irriterent l'imagination de quelques femmes qui exerçoient l'art infernal des empoisonnemens. L'Abbé Blache eut le bonheur de sauver le Roi et de déconcerter cet affreux projet en dévoilant ces femmes.

Il y avoit eu un premier projet, en 1671, d'empoisonner le Roi : voici comment le Roi en parle.

LOUIS XIV à COLBERT.

1671.

Je vous envoye les lettres et le mémoire que Lausun a fait de ce que cette femme

a

a dit, vous vous en servirez comme vous jugerez à propos; mais ne desirant pas rendre cette affaire publique, et ne voulant que tirer d'elle ce qui l'a obligé de faire ce qu'elle a fait, il me semble que M. Pussort pourroit l'interroger en particulier, et après qu'il m'aura rendu compte de ses réponses, je ferai ce qui sera estimé à propos. Si vous voyez qu'il faille en faire davantage, je vous en donne la liberté. Il me reste à vous faire savoir que j'ai déclaré Pomponne Secrétaire d'Etat. Je ne desire plus que Berny en fasse la fonction. Dites-lui que je lui ordonne d'envoyer tous ses chiffres à Louvois, à qui j'ai recommandé de faire la charge jusqu'à l'arrivée de Pomponne.

NOTE NEUVIÈME.

Sur Louis XIV dans ses rapports avec ses Ministres et lorsqu'il travailloit avec eux, ou leur donnoit des ordres rélatifs à la Reine, à ses Maîtresses, au Clergé, au Parlement, à la guerre, à la marine, aux arts et métiers.

On a cru que le Roi Louis XIV seroit mieux connu en employant ses propres expressions. On juge de son ton, de sa manière, de ses affections : il a beau vouloir parler en Roi, les passions privées de l'homme se montrent à découvert. Voici quelques détails, d'abord sur ses maîtresses et sur le clergé.

COLBERT AU ROI.

Sans date.

SAVOIR si Votre Majesté agréera de me faire informer de toutes les nouvelles qui pourront être sues dans le public et des avis de la marine.

Réponse du Roi.

Je le ferai avec soin, l'Archevêque de Paris m'a prié de vous dire que si vous voyez des docteurs de Sorbonne, vous leur fassiez connoître que je l'ai chargé de prendre garde à ce qui se passera dans la Sorbonne d'extraordinaire, afin qu'ils ayent créance à ce qu'il leur dira.

A COLBERT.

Du camp de Seinflours le 28 mai 1675.

Ce que vous me dites des Archevêques d'Auch et de Vienne me fait de la peine, en cas que M. l'Archevêque de Paris fût malade; j'espere que cela n'arrivera pas; mais en ce cas vous ferez et direz ce que vous jugerez à propos de ma part. Madame de Montespan m'a mandé que vous avez donné ordre qu'on achette des orangers, et que vous lui demandez toujours ce qu'elle desire; continuez à faire ce que je vous ai déjà ordonné là-dessus, comme vous avez fait jusqu'à cette heure. Pour ce que vous m'avez mandé sur votre fils, vous ne devez pas être étonné que je vous donne des marques de la satisfaction que j'ai de vos services en ce qui sera possible, et de l'amitié que j'ai pour vous.

A COLBERT.

Du camp de Satin le 5 juin 1675.

Je n'ai qu'à approuver tout ce que vous faites sur tout, et à me réjouir de l'argent que vous trouvez et que vous faites payer ainsi que je le desire. Je vois par ce que vous me mandez et par ce que m'écrit M. l'Archevêque de Paris, que l'assemblée du clergé commence très-bien et paroît fort bien intentionnée. Faites ce qui dépendra de vous pour qu'elle finisse bientôt... Continuez à faire ce que Madame de Montespan voudra.

A COLBERT.

Du camp de Neufchâteau le 22 juin 1675.

J'ai vu avec plaisir ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé, et comme elle a fait de bonne grâce ce que je desirois. J'écris à M. l'Archevêque de Paris, pour lui témoigner la satisfaction que j'en ai. Et vous pourrez dire, quand l'occasion se présentera, que je suis tout-à-fait content de la manière dont elle en a usé et des particuliers qui ont agi en ce rencontre comme je le pouvois desirer.

J'ai mandé à Montaûsier que je ne voulois pas qu'on fît nulle différence des Prin-

ces de Conti au Comte de Vermandois, chez mon fils; il y a des choses qu'il faut éviter, comme de se trouver au lever et au coucher, à moins que les Princes de Conti y soient.

NOTE DIXIEME.

Détails du Roi avec ses Ministres sur les finances, sur les Parlemens et autres objets. Pour montrer jusqu'à quel point le Roi vouloit être instruit.

LOUIS XIV à COLBERT.

A Toury le 24 octobre 1670.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite sur les faits et gestes du Duc de Mazarin : l'envoi d'un exempt me paroît trop violent et pourroit faire du bruit; mais le parti que je prends est de vous ordonner de lui parler de ma part et de me faire savoir aussitôt ce qui se sera passé, afin que je fasse plus s'il est nécessaire.

Le même au même.

Versailles le 15 avril 1671.

M. Colbert, on m'a dit que votre santé n'est pas trop bonne, et que la diligence avec laquelle vous prétendez revenir, vous peut être prejudiciable. Je vous écris ce billet, pour vous ordonner de ne rien faire qui vous mette hors d'état de pouvoir me servir en arrivant, à tous les emplois importans que je vous confie. Enfin, votre santé m'est nécessaire, je veux que vous la conserviez et que vous croyiez que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous qui me font parler comme je fais.

Le même au même.

1671.

L'EXTREMITÉ de Lyonne m'afflige fort et m'oblige à vous ordonner, si Dieu dispose de lui avant que je sois à Versailles, de vous transporter aussi-tôt dans sa maison de ma part, et de dire à son fils, que l'accident qui est arrivé m'a obligé de vous donner l'ordre d'aller le trouver, pour lui dire, de ma part, que je souhaite que vous scelliez, conjointement avec lui, le cabinet de son père, où il y a des papiers que je ne veux

pas que sa mère, ses frères, ni aucun autre puisse voir, qu'il n'y a qu'à mon nom que cela se puisse faire, que je me fie à lui entiérement, mais que comme il ne sera pas seul le maître, il en pourroit arriver quelque inconvénient auquel on ne pourroit remédier. Au surplus, vous direz et ferez tout ce que vous jugerez nécessaire pour la sûreté de mes secrets et de celle de la parenté, et que je ne fais ce que je vous ordonne que pour cela.

COLBERT à LOUIS XIV.

De Seaux le 14 août 1673.

A l'égard de la finance, comme Votre Majesté estime que la dépense sera égale l'année prochaine à celle de cette année, je supplie Votre Majesté de considérer qu'elle montera à cent millions de livres, que les revenus dont on peut disposer montent à soixante et quinze millions, à quoi ajoutant trois millions de livres qu'on pourra tirer des formules, ce sera soixante et dix-huit millions... Il faudra faire état au moins de vingt-cinq millions de livres *en affaires extraordinaires*, ce qui ne se peut sans une très-grande application de Votre Majesté. J'assemble et discute tous les mémoires an-

ciens et nouveaux d'affaires extraordinaires, pour en faire rapport à Votre Majesté à son retour.

Réponse du Roi à la marge.

De Nancy le 18 août.

La dépense me fait peur. J'espère que par votre application et votre travail vous trouverez ce qu'il me faudra. J'ai confiance en votre savoir faire et à l'action que vous avez pour mon service et pour moi.

COLBERT à LOUIS XIV.

Du premier août 1673.

Le sieur Riquet, entrepreneur du canal de communication des mers et fermier des gabelles de cette Province, après avoir cru être entièrement guéri, se trouve attaqué depuis six semaines d'une fiévre lente, avec une espèce d'hydropisie qui, vraisemblablement l'emportera dans le mois de septembre ou d'octobre. Comme entrepreneur du canal, il a fait obliger son fils à l'exécution entière de tous les traités. Comme fermier des gabelles, il est seul obligé : l'état auquel il est m'a obligé de prendre garde de près à sa conduite.... J'ai trouvé que sur les

assignations qui ont été données sur sa ferme, il devoit des mois d'avril, mai, juin et juillet, près de quatre cents mille livres. Sur cela j'ai dépêché un courrier à M. de Besons, avec ordre d'aller trouver ledit Riquet, l'obliger de payer ce qu'il doit, sinon de mettre des commissaires dans tous les greniers de sa ferme. Mon courrier a trouvé M. de Besons à Rouanne qui s'en revenoit.

Réponse du Roi.

Je vous ordonne de faire ce que vous croirez nécessaire, sans perdre du temps.

COLBERT à LOUIS XIV.

Paris le 27 juin 1673.

Je dois dire à Votre Majesté que j'ai parlé à M. le premier Président de la recommandation qu'elle m'a ordonné pour Madame de Brigi, et qu'elle est venue me dire depuis huit jours, qu'elle ne trouvoit aucune facilité auprès dudit sieur premier Président pour parvenir à sa séparation.

Réponse du Roi.

Près de Maestrick le 2 juillet.

Il faudra voir ce qu'il y aura à faire.

LOUIS XIV à COLBERT.

Du camp devant Besançon.

J'AI lu avec application la lettre que vous m'avez écrite sur la marque du papier et sur les formules; je trouve des inconvéniens, quelque parti qu'on puisse prendre; mais comme je me fie entiérement à vous et que vous connoissez mieux que personne ce qui sera le plus à propos, je me remets à vous et je vous ordonne de faire ce que vous croirez qui me sera plus avantageux. Il me paroît qu'il est important de ne pas témoigner la moindre foiblesse, et que les changemens dans un temps comme celui-ci sont fâcheux, et qu'il faut prendre soin de les éviter.... Je chargeai Esteran de vous parler sur quelque chose que les habitans de Fontainebleau demandent, et sur les commis huguenots que je desirerois qu'on ôtât.

A COLBERT.

De la Loye le 14 juin 1674.

LE premier Président m'a écrit et dit qu'il espère que je trouverai bon que le Parlement me vienne saluer à mon passage en Flandres, je lui ai répondu que je lui ferois savoir ce que je desirerois à temps; et que

par avance je lui disois que je croyois qu'il valoit mieux qu'il attendît mon retour. Quand il saura que je retourne, il parlera, sans doute de venir au devant de moi, vous lui direz que vous croyez que je trouverai bon qu'il vienne à Fontainebleau; mais qu'il faut avoir mes ordres, qui seront en réponse que je trouve bon qu'ils viennent à Fontainebleau, et les autres compagnies aussi. Je vous dis ceci pour votre instruction.

A COLBERT.

De Lille le 4 mars 1677.

Je vous renvoie la boîte que vous m'avez envoyé pour le Milord Duras, afin que vous la lui donniez de ma part. Il est à Paris et y doit demeurer quelques jours; elle est fort belle et le présent est très-beau. J'ai reçu aussi la table de brasselet pour le Milord Sunderland, je l'envoye à Courtin, pour la lui donner. Sa beauté m'a surpris et le prix m'a étonné, elle paroît d'une bien plus grande valeur. Je suis bien aise que vous ayez donné ordre aux paiemens comme vous avez fait; cela ne me surprend pas, sachant l'envie que vous avez de me plaire.

24 février 1678.

Je vois que le prompt paiement d'un million que vous faites à l'ordinaire est plus qu'il n'est possible. Je vous en sais le gré que vos services méritent par leur conséquence et par l'envie que je vois que vous avez de me plaire.

NOTE ONZIÈME.

Sur le pouvoir absolu que le Roi confioit quelquefois à ses Ministres dans des momens critiques, et pour le maintien de ses volontés.

A COLBERT.

Du camp de Gouy près du Castelet, le 14 mai 1675.

On vient de me dire qu'il y a quelque disposition à Poitiers à faire du bruit, sur ce qu'on leur demande pour les arts et métiers: je vous écris ce mot pour vous dire

de faire là-dessus ce que vous jugerez à propos pour éviter qu'il n'arrive rien de fâcheux. Faites donc savoir à l'Intendant ce que vous croirez pour le mieux en cette occasion.

NOTE DOUZIÈME.

Détails du Roi avec les Ministres, sur les arts et métiers, sur les artistes, sur les académies, &c.

COLBERT à LOUIS XIV.

Saint-Germain le 10 mai 1672.

L'ACADÉMIE françoise, qui a supplié Votre Majesté de la recevoir en sa protection particulière, demande où elle s'assemblera à l'avenir. Il n'y a que le Louvre ou la Bibliothéque de Votre Majesté. Le Louvre est plus digne et plus embarrassant, la Bibliothéque seroit moins digne jusqu'à ce qu'elle fût attachée au Louvre et plus commode.

Réponse du Roi.

Il faut faire assembler l'académie au Louvre, cela me paroît mieux quoiqu'un peu incommode.

COLBERT à LOUIS XIV.

De Paris le 21 mars 1677.

La Reine a demandé deux mille pistoles pour les aumônes de son jubilé, je les lui ai fait donner aussitôt, j'en envoye l'ordonnance à Votre Majesté avec quelques autres si elle l'a agréable.

Lebas, qui étoit assurément le plus habile homme de l'Europe pour les lunettes d'approche et pour les instrumens de mathématiques, est mort depuis peu de jours, et a laissé son logement dans les galleries du Louvre vacant. Savoir si Votre Majesté auroit agréable d'accorder ce logement, ou à celui qui est le plus habile dans Paris en ces deux métiers, ou à l'un des graveurs qui travaillent aux médailles de Votre Majesté.

Le nommé Jean Berth, marchand à Oudenarde, très-bon ouvrier en glaise, et qui

a fait tous les ouvrages de Versailles, est mort et a laissé une femme veuve et quatre enfans; l'on demande à Votre Majesté le droit d'aubaine pour cette veuve et ses enfans.

Réponse du Roi à la marge.

VOUS avez bien fait de faire donner les deux mille pistoles à la Reine.... Vous mettrez dans le logement des galleries qui vous croirez qui en est le plus digne.... Faites donner quelque chose à la veuve et aux enfans de cet homme qui est mort, qui travailloit à la glaise à Versailles, et je leur accorde l'aubaine.

A COLBERT.

Du camp près de Cambray le 17 avril 1677.

JE suis bien aise que le Brun voye la disposition de ce siége, car elle est fort belle. Je finis en vous assurant que vos services me sont aussi agréables qu'utiles, et que je reconnois les peines que vous prenez par l'amitié que j'ai pour vous.

A COLBERT.

Le 19 avril 1677.

Le Brun et le Nôtre sont venus ici. Je suis très-aise que le Brun ait vu cette attaque (de Cambray), il a été aussi à Valenciennes. Faites-leur donner à chacun quinze cents livres pour leurs voyages.

A COLBERT.

De Calais le 24 avril 1677.

Je vous connois trop pour douter de la joye que vous avez eu de la prise de Cambray : je vous sais le gré que je dois des sentimens que vous avez pour moi, et je crois que vous devez être content quand je vous dis que je vous connois tel que vous êtes.... Je joins un mémoire du Marquis de Louvois, qui sera utile et qui épargnera quelque chose de la dépense qu'il faut faire pour les muses. Vous le verrez et le mettrez en usage.

NOTE TREIZIÈME.

Jusques où le Roi portoit son autorité ou son ressentiment.

LOUIS XIV à COLBERT.

De Courtray le 19 mai 1673.

Il ne seroit pas de bon exemple de donner une dispense d'âge au fils du Président de Brequigny, le père étant exilé, et s'étant mal comporté, c'est pourquoi je ne veux pas l'accorder.

A COLBERT.

De Sainte-Manilione le 3 octobre.

On m'a mandé qu'il y avoit quelques maisons à Saint-Germain où il y avoit de la petite vérole. Donnez ordre qu'on fasse sortir tous ceux qui sont frappés du mal, et qu'on aërie les maisons où elle aura été. (1)

(1) Le Roi craignoit pour ses enfans.

NOTE QUATORZIÈME.

Nouvelles recherches sur Louis XIV et sur son jeune âge.

CARDINAL DE RICHELIEU.

Extrait des manuscrits de Luynes.

Le Cardinal de Richelieu étoit amoureux de la Reine mère. Madame de Chevreuse (Rohan), veuve du Connétable de Luynes, fort accoutumée aux intrigues de Cour, remarqua cette passion; soit qu'elle voulut donner un ridicule au Cardinal ou autrement, elle le détermina à venir à un bal dans un habillement fort singulier pour un Évêque, il étoit en pantalon verd, avec des castagnettes à la main, ce déguisement n'eut point le succès qu'il désiroit, il en fut piqué et il exila Madame de Chevreuse.

CARDINAL MAZARIN.

Extrait des manuscrits de Luynes.

Le Cardinal Mazarin laissa quarante millions de biens, il avoit une multitude incroyable de bénéfices, dans lesquels il y en avoit quinze ou dix-huit dont il jouissoit sans avoir de bulles. On sait qu'il fut obligé deux fois de sortir du Royaume ; en se promenant, il jetta sur un arbre une canne à pomme d'or qu'il tenoit dans sa main ; il dit à ceux qui étoient avec lui, si ma canne reste sur l'arbre, c'est une marque que je serai bien reçu à mon retour ; si elle retombe, c'est un mauvais présage. Il avoit assez de confiance aux pronostics, comme il étoit fort et adroit, sa canne resta sur l'arbre : tant mieux, dit-il, hé bien ! qu'elle y reste. Malgré ce bon augure il ne voulut pas perdre sa canne et il eut bien soin de l'envoyer reprendre.

Cet événement fait souvenir de ce qui arriva au premier des Sforce. Cette maison, si connue dans les guerres des François en Italie, sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François I, qui éprouva alternativement la grandeur et l'humiliation,

et qui servit d'instrument à la haine du Pape Jules II contre la France, et à l'ambition des puissances confédérées avec ce Pontife ; cette maison, dis-je, avoit une origine fort peu honorable. Le premier des Sforce étoit ouvrier; mais ayant des vues et des sentimens au dessus de sa condition, il portoit une coignée pour son travail; il s'arrêta à une certaine distance d'un arbre, et dit à ceux qui étoient avec lui, voici une occasion de me décider sur le parti que je prendrai. Il faut que je jette une coignée dans cet arbre, si elle y reste ce sera une marque que je dois me déterminer à prendre le parti des armes, si elle n'y reste pas je demeurerai comme je suis, Sforce doutoit sans doute du succès, et comptoit sur sa force et son adresse; la coignée resta dans l'arbre et Sforce quitta son travail pour se mettre dans les troupes.

Lorsque la Reine mère fut obligée, à l'occasion de la sédition de Paris, de se retirer avec le Roi à Saint-Germain, chacun se sauva comme il put; le Chancelier Séguier fut obligé de se déguiser en père de la mission de Saint-Lazare, et la mère d'un des Sécrétaires d'Etat s'habilla en soeur grise.

On sait que ce fut le Cardinal Mazarin qui conclut la paix avec l'Espagne, qui fut appellée la paix des Pyrénées, en 1660. Les négociations poùr cette paix se firent à Saint-Jean-de-Luz. Le fameux Dom Louis de Haro étoit chargé des intérêts de l'Espagne; mais, en homme habile, il avoit mené avec lui presque tout le conseil d'Espagne; le Cardinal Mazarin n'avoit mené avec lui que le Maréchal de Villeroy et M. de Lionne. L'auteur du manuscrit prétend que ce peu de secours le mettant dans la nécessité de faire un travail forcé, fut en partie cause de sa mort.

Il commença à être malade dès Saint-Jean-de-Luz. La Reine mère vint le voir dans le commencement de sa maladie : elle n'avoit avec elle que Madame de Fléche, sa Dame d'honneur; lorsqu'elle entra dans la chambre, le Cardinal se leva en pied avec sa robe de chambre, et découvrant ses jambes et même ses cuisses qui étoient couvertes comme d'une espèce d'écailles, voyez Madame, dit-il, en quel état est réduit cet homme si bien fait, dont la chronique a dit tant de mal et publié de si noires calomnies. Quelque singulière que soit cette action du Cardinal, la douceur de la Reine en pareil cas ne l'est pas moins. Il faut ex-

cuser ce pauvre homme, dit-elle, ces cuisses et ces jambes ne peuvent inspirer que de la compassion, elles ne peuvent pas faire d'autre effet.

Le manuscrit ajoute dans un autre endroit, en parlant du Cardinal et de la Reine : il pensa perdre une vertueuse Princesse qui a été certainement beaucoup calomniée, mais n'a jamais été criminelle. Un tel (c'étoit un homme très-digne de foi) me l'a tant dit que je le crois.

Lorsque le Roi alloit chez le Cardinal Mazarin, il étoit souvent suivi du Secrétaire d'Etat qui étoit en mois ; cette expression est remarquable parce qu'elle prouve que les Secrétaires d'État servoient par mois (1).

(1) Il subsiste encore quelques vestiges de cet usage. Anciennement le Secrétaire d'Etat qui étoit en mois recevoit les placets et requêtes présentés au Roi. On sait que les dimanches on dresse une petite table dans l'antichambre du Roi, sur laquelle on étend un tapis de velours verd, et auprès de cette table un fauteuil de velours cramoisi, dont le dos est tourné à la cheminée. C'est derrière ce fauteuil, qui est celui du Roi, que se mettoit le Secrétaire d'Etat qui étoit de mois, il recevoit les placets et les distribuoit à ceux de ses confrères qu'ils regardoient. Comme il est assez rare que l'on mette des placets sur cette table, cet assujettissement a paru inutile aux Secrétaires d'Etat. Le Roi a bien voulu que ce fût un principal Commis qui fût chargé de ce détail. C'est actuellement M. Douïn premier commis de M. Saint-Florentin, il prend tous les placets qui sont mis sur la table. Il voit à

Louis XIV savoit marquer de la bonté à ceux qui lui étoient attachés. Il voulut faire Chevalier de ses ordres un de ses Secrétaires d'État; mais il se trouva quelque difficulté, qui l'en empêcha. Ne voulant pas cependant qu'il fût privé d'une distinction capable de le flater, il lui dit, je veux vous faire un honneur que je n'accorde qu'aux Princes du sang, nommez-moi qui vous voudrez pour remplir la place que je vous destinois dans l'ordre. Ce Secrétaire d'Etat nomma son Gendre et ce Gendre fut fait Chevalier. C'étoit dans le temps de la disgrâce de M. Fouquet.

Les détails de cette disgrâce sont bien marqués dans le manuscrit, la plupart sont connus, la fête de Vaux, le portrait de Mademoiselle de la Vallière (dont le Roi étoit déjà amoureux) et que Sa Majesté vit dans le cabinet de M. Fouquet, la résolution de faire arrêter M. Fouquet, même à Vaux, la fermeté avec laquelle la Reine s'opposa à ce projet, la détermination du voyage de Nantes. Tout le monde est instruit de ces faits; mais ce qu'on ne sait peut-être pas, est la promptitude avec laquelle M.

quel département ils doivent être adressés, il en fait des paquets qu'il contresigne du nom du Secrétaire d'Etat qui est en mois.

Fouquet passa de l'inquiétude à la plus grande sécurité. La veille de l'arrivée du Roi à Nantes, il questionnoit tous ceux qui pouvoient être instruits et à qui il pouvoit parler avec confiance, il ne doutoit point qu'il ne fût au moment d'être arrêté, le lendemain il croyoit que les préparatifs que l'on faisoit, n'avoient d'autre objet que d'arrêter M. Colbert. Ces préparatifs en effet étoient bien dignes d'être remarqués. La porte par laquelle on avoit coutume d'entrer chez le Roi, étoit gardée par une sentinelle des Mousquetaires. Lorsque les Ministres arrivoient, le Mousquetaire leur disoit qu'on ne pouvoit pas entrer, et leur donnoit un de ses camarades pour les conduire à une autre entrée; c'étoit par une porte de derrière à laquelle conduisoit un corridor fort étroit; dans ce corridor étoit une table où écrivoit M. Roze, un peu plus loin dans le même corridor étoit M. de Saint-Aignan à qui on s'adressoit, il ouvroit la porte du Roi en sonnant une petite sonnette et annonçoit celui qui demandoit à entrer. Il y avoit chez le Roi une grande table toute couverte de papiers et sur laquelle étoient plusieurs lettres de cachet, il y avoit aussi un grand taffetas verd que l'on jettoit aussitôt sur les papiers avant que de faire entrer. M. Fouquet ve-

noit chez le Roi, mais il étoit malade, il avoit la fièvre tierce; le Roi envoya savoir plus d'une fois de ses nouvelles. La veille du jour qu'il fut arrêté, il étoit couché sur son lit avec le frisson: l'auteur du manuscrit entra dans sa chambre et lui parla des bruits qui couroient, et remarqua avec étonnement la confiance de M. Fouquet, qu'il ne put jamais détromper. Un Secrétaire d'Etat reçut le même jour l'ordre d'être le lendemain à six heures du matin précises chez M. Fouquet, il s'y rendit à la minute. M. Boucherat, Intendant de Bretagne, y étoit déjà, et M. Fouquet étoit parti. Le Secrétaire d'Etat alla chez le Roi, et trouva en chemin un carosse dont il n'approcha pas, mais il remarqua que les portiéres étoient grillées, et M. d'Artagnan y étoit avec le prisonnier.

L'amour du Roi pour Mademoiselle de la Valliere, donna occasion à une scéne fort secrette et fort digne de curiosité. On prétend que M. Fouquet avoit été amoureux de Mademoiselle de la Valliere; ce qui est certain, c'est qu'il y avoit un des Secrétaires d'Etat qui parloit souvent à Mademoiselle de la Valliére, et la voyoit avec grand plaisir; cet homme qui avoit beaucoup d'esprit, et qui, outre cela, prenoit conseil d'un ami

fort sage et fort au fait de la Cour, s'apperçut que Mademoiselle de la Vallière n'étoit pas indifférente au Roi; il avoit fait venir un peintre, qui devoit faire le portrait du Roi; mais son dessein étoit bien, en même temps, qu'il fît le portrait de Mademoiselle de la Vallière; personne ne voit plus clair qu'un amant. Le Roi remarqua le goût du Secrétaire d'Etat pour Mademoiselle de la Vallière, et un jour que ce Secrétaire d'Etat entroit dans son cabinet, le Roi ferma la porte aux verroux et lui dit : je veux vous parler. Ce ne fut pas sans frayeur que le Secrétaire d'Etat entendit cette parole, d'autant plus qu'il en soupçonnoit le sujet. Le Roi lui dit : vous aimez Mademoiselle de la Vallière. Le Secrétaire d'Etat se remettant de sa première frayeur, sur ce qu'il crut que le Roi n'étoit pas fort en colère, répondit : Sire, je ne l'aime pas encore, mais j'aurois pu l'aimer. Le Secrétaire d'Etat avoit remarqué que le Roi avoit rougi, Sire, dit-il, en se jetant aux genoux du Roi, je sais ce que je dois faire, je ne lui parlerai jamais, je vais renvoyer le peintre; ne le renvoyez pas, dit le Roi, cela seroit trop marqué, qu'il fasse mon portrait, mais vous aimez, je le vois bien. Le Secrétaire d'Etat se confondit en de nouvelles protestations,

et le Roi parut les recevoir avec plaisir et avec bonté.

Ce Secrétaire d'Etat avoit été élevé, en quelque manière avec le Roi, il étoit de tous les petits amusemens convenables à l'âge de Sa Majesté. L'on faisoit faire l'exercice aux petits courtisans, et c'étoit une Madame de la Salle, femme de chambre de la Reine mère, qui avoit une pique à la main et commandoit l'exercice. Le Roi prit bientôt du goût pour tirer, et ce fut un nommé St. Mauri qui lui apprit à tirer.

Les détails de la mort du Cardinal Mazarin sont marqués dans le manuscrit. On ne sera point étonné qu'une multitude de médecins fut appellée dans ces circonstances, il y en avoit un entr'autres nommé Guéneau en qui le Cardinal avoit plus de confiance qu'aux autres, c'est celui dont Boileau a parlé comme ayant envoyé beaucoup de gens dans l'autre monde, aussi bien que l'antimoine. Le Cardinal connoissoit sans doute ce Guéneau comme plus capable de dire la vérité qu'aucun : tous les autres lui donnoient des espérances, il s'adressa à Guéneau, il lui demande ce qu'il pense de son état ; que Votre Eminence ne peut pas en revenir, répondit-il. Cette parole frappa le Cardinal à un point

qu'on ne peut exprimer. Fort peu de temps après, un homme de ses amis entra chez lui sans savoir ce qui avoit été dit par le médecin; il le trouva troublé et agité, et répétant sans cesse Guéneau l'a dit, parole dont on ne pouvoit comprendre le sens, à moins que d'être au fait. Cette agitation étoit si violente qu'on s'en appercevoit même pendant qu'il dormoit; on étoit étonné de voir des mouvemens qui ressembloient à des convulsions; sans s'éveiller il s'agitoit dans son fauteuil au point qu'on craignoit qu'il ne tombât dans le feu; son valet de chambre en fut si frappé qu'il prit le parti de l'éveiller. Qu'est-ce que c'est? qu'y a-t-il? dit le Cardinal dans le premier moment, et revenant à sa première idée, „ ah ! Guéneau l'a dit „. Lorsque ses forces lui permettoient de sortir de son fauteuil il alloit dans sa gallerie, il regardoit avec complaisance ses belles tapisseries et ses tableaux, il s'arrêtoit vis-à-vis chaque objet, il faut donc, disoit-il, quitter cela, voyez la beauté de ce dessin, la perfection de cette peinture, tout cela est perdu pour moi, j'ai eu tant de peine à l'acquérir, il faut le quitter présentement. On peut juger de la violente situation d'un homme aussi attaché à tout ce qu'il possédoit, s'en occupant sans cesse et condamné par un

médecin dont le jugement lui paroît un arrêt irrévocable.

Pendant la vie du Cardinal Mazarin, les Conseils se tenoient chez lui, mais ce n'étoit que pour la forme ou pour recevoir ses ordres : il s'habilloit lorsque les Ministres y arrivoient, on lui faisoit la barbe, ou bien il badinoit avec une fauvette qu'il aimoit beaucoup, ou avec une guénon qui étoit toujours dans sa chambre, mais c'étoit après le départ des Ministres qu'il se traitoit d'affaires importantes. Le Roi se rendoit chez le Cardinal, et c'est là, dit le manuscrit, qu'il y prenoit de longues leçons de politique.

Le Cardinal, dans sa derniere maladie, demanda au Roi de vouloir bien donner le gouvernement de Bretagne à M. de Mazarin, qui avoit épousé sa nièce, comme l'on sait. Le Roi le promit et aussitôt après la mort du Ministre, il dit à un des Secrétaires d'Etat, d'expédier les provisions de ce gouvernement pour M. de Mazarin. Le Secrétaire d'Etat fit semblant de n'avoir pas bien entendu, ce qui obligea le Roi de répéter l'ordre, ensuite il demanda pardon au Roi de l'avoir fait répéter, en ajoutant que l'ordre l'avoit étonné, parce que c'étoit la Rei-

ne mère à qui le Roi avoit donné le gouvernement. Cela ne fait rien, dit le Roi, je l'ai promis, expédiez toujours les provisions et faites-les sceller; elles pourront être scellées, dit le Secrétaire d'Etat, mais le contre-scel ne pourra pas y être mis. Elles furent expédiées avec la plus grande attention et portées chez M. le Chancelier qui les scella, mais le contre-scel ne put être mis. Le Secrétaire d'Etat qui avoit fait faire l'expédition alla le lendemain chez la Reine mère; dès qu'elle le vit, elle lui dit, vous êtes un impertinent, je sais que vous avez expédié des provisions du gouvernement de Bretagne. Cela est vrai, lui répondit le Secrétaire d'Etat, elles sont expédiées et scellées, parce que le Roi me l'a commandé, mais le contre-scel n'y est point, et ne peut être mis que sur la démission de Votre Majesté. On peut être bien sûr que je ne donnerai point cette démission, répondit la Reine. Je vous le pardonne, dit-elle au Secrétaire d'Etat, vous ne pouviez vous dispenser d'obéir. A ces paroles, accompagnées d'un air de bonté, le Secrétaire tombe à ses genoux, il lui demande sa belle main à baiser, elle la lui donne, et en même temps un soufflet assez fort, aussitôt craignant de lui avoir fait mal, elle lui dit avec bonté:

je crains d'avoir frappé trop fort. Le Secrétaire d'Etat, avec galanterie, répond : les coups que donne Votre Majesté ne peuvent qu'honorer et flater, et encore plus un homme qui lui est entiérement dévoué. A ces mots, la Reine lui redonne un petit soufflet, le Secrétaire d'Etat présente une autre joue : c'est assez, dit la Reine, allez me querir ce petit Mazarin, que je lui lave la tête, dépêchez-vous, car je veux que cela soit fait avant que j'aille à la messe; c'étoit le moment du Conseil, le Roi avoit ordonné qu'il s'assemblât et que tous les Ministres y fussent. Ils étoient huit, le Chancelier Seguier étoit à la gauche du Roi, le Sur-intendant M. Fouquet, les deux Brienne, père et fils, M. de la Vrilliere, M. Duplessis Guénégaud, M. de Lionne, et M. le Tellier (M. de Louvois avoit eu la survivance de M. le Tellier son père, dès le vivant du Cardinal Mazarin, il n'exerça qu'après la mort de ce Ministre, et il n'étoit pas à ce Conseil). Le Roi tira de sa cassette les provisions expédiées pour M. de Mazarin, et dit au Secrétaire d'Etat qui les avoit expédiées de faire le rapport de l'affaire. Plusieurs des Ministres n'osèrent pas dire leur sentiment assez librement, cependant quelques-uns représentèrent fortement que les

provisions étoient nulles si la Reine ne donnoit pas sa démission, et cet avis passa. Le Roi dit toujours qu'il l'avoit promis, sur quoi le Secrétaire d'Etat qui avoit expédié, répondit que rien n'étoit plus facile à arranger; que si le Roi le permettoit, il alloit dire de sa part à M. de Mazarin que les provisions avoient été expédiées, mais qu'elles ne pouvoient avoir d'effet sans la démission de la Reine mere, ce moyen fut approuvé et exécuté, et M. de Mazarin n'eut point le gouvernement. Ce fut dans ce Conseil que le Roi déclara à ses Ministres qu'il vouloit gouverner par lui-même, et ordonna à chacun de ne rien expédier sans son ordre. Le Conseil se tenoit alors dans la chambre à balustre, tous les Ministres étoient debout, même le Chancelier, il n'y avoit d'assis qu'un Secrétaire d'Etat, seulement lorsqu'il falloit écrire. (1)

(1) Cet usage de se tenir debout, n'étoit que pour le Conseil des dépêches. Car au Conseil d'Etat les Ministres étoient assis Cette différence tiroit son origine de la nature même du Conseil des dépêches. Anciennement on n'y portoit que des affaires sommaires, c'est-à-dire, des requêtes ou mémoires pour des grâces que l'on demandoit au Roi, des demandes de lettres de surséance, le jugement de quelques difficultés sur des grâces accordées par le Roi. Ces mémoires différens étoient présentés par Sa Majesté qui parloit en conséquence à chacun de ses Secrétaires d'Etat. Il se trouvoit quelquefois des affaires dans lesquelles il y avoit différentes circonstances, les unes regardant la marine, d'autres la guerre,

J'ai

J'ai déjà parlé de l'attachement du Cardinal Mazarin à tout ce qui lui appartenoit: ce grand Ministre avoit encore de plus grandes foiblesses. Fort peu de temps avant sa mort, ne voulant point paroître malade, il se fit peindre le visage avec du blanc et du rouge, et sortit dans sa chaise pour se faire voir. Le Comte de Nogent l'ayant rencontré, lui dit, Monseigneur, on voit bien que l'air vous fait du bien, car vous avez bon visage. Ce compliment, dicté peut-être par la méchanceté, n'empêcha pas le Cardinal de se trouver mal fort peu de temps après, il se fit reporter aussitôt chez lui. Le Comte de Nogent le rencontra encore à son retour, et continuant sur le même ton, Monseigneur, on voit bien que Votre Eminence se trouve mal, car elle est bien rouge.

Ce fut dans cette même derniere maladie que Monsieur alla remercier le Cardinal qui lui avoit fait donner cinquante mille écus par le Roi; Monsieur étoit dans le plus grand transport de joie: lorsqu'il fut sorti, le Cardinal se trouvant avec un homme de ses amis, lui dit : quoique j'aye plus de cinq

d'autres concernant la justice. Dans celles-ci le Roi adressoit la parole au Chancelier. Peu-à-peu les affaires du Conseil des dépêches se sont étendues. Présentement on y juge des procès.

fois les cinquante mille écus que Monsieur vient d'avoir, je voudrois les avoir donnés et sentir une joie aussi vive que lui. Pourquoi Votre Eminence n'éprouveroit-elle pas ce plaisir? lui répondit ce même ami; elle n'a qu'à donner cette somme aux pauvres. Cela est bien aisé à dire, répondit le Cardinal: mais Monseigneur, repartit l'ami, c'est le moyen d'amasser des trésors dans le Ciel, Jésus-Christ l'a dit. Cela est bel et bon, lui dit le Cardinal, mais l'argent vaut mieux.

Pendant toute la maladie du Cardinal, l'on jouoit aux cartes chez lui, c'étoit le Commandeur de Souvré qui tenoit son jeu; cet arrangement dura jusqu'au jour qu'il reçut l'extrême onction. Ce fut le Nonce qui la lui donna; M. Joly, curé de St. Nicolas-des-champs, l'assista dans ce dernier moment. Le Cardinal lui disoit continuellement : ne me parlez que des miséricordes du Seigneur, je suis assez effrayé de ses jugemens.

C'étoit M. de Besemau, Gouverneur de la Bastille, qui étoit Capitaine des Gardes du Cardinal de Mazarin. A la derniere visite que le Roi fit à ce Ministre (c'étoit le moment de sa mort), Besemau fit mettre bas les armes aux Gardes du Cardinal, et se jetta

aux pieds du Roi qui le reçut avec bonté, et lui promit d'avoir soin de lui.

J'oubliois encore une circonstance, c'est qu'après la prison de M. Fouquet, M. Colbert fut admis au Conseil.

J'ai déjà marqué plusieurs faits tirés d'un manuscrit qui m'a été communiqué. On ne peut trop remarquer tout ce qui a rapport à Louis XIV. Ce Prince n'avoit que douze ans lorsqu'il partit de Paris, le 3 mai 1650, pour s'avancer vers la Guyenne et porter un prompt remède à la sédition arrivée à Bordeaux. Un de ses courtisans, pour qui il avoit beaucoup de bonté, et qui étoit à-peu-près de son âge, remarqua qu'il pleuroit, en voyant des troupes qui passoient en revue devant lui. Il prit la liberté de lui en demander le sujet : *Je ne serai pas toujours enfant*, répondit le Roi, *et ces coquins de Bordelois ne me feront pas toujours la loi.* (1) Le manuscrit ajoute que ce jeune Prince avoit le courage de son grand-père et la prudence de son père et qu'il parloit fort peu,

(1) Il a bien tenu parole : et depuis l'âge de raison jusqu'à son extrême vieillesse, le Roi ne manqua pas de réprimer militairement ses villes, ses provinces, son royaume entier. Qu'arriva-t-il ? Il laissa son royaume dépeuplé, endété, et livré aux traitans.

mais que ce n'étoit pas le Cardinal Mazarin à qui l'on pouvoit savoir gré des espérances que donnoit Louis XIV, qu'au contraire il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour le rendre un Prince très-commun, ce sont les termes.

Le même manuscrit parle avec beaucoup de mépris du caractère de M. de Vendôme, Amiral de France, celui qui avoit épousé l'héritière de Mercoeur. Il dit que c'étoit un poltron et un des mauvais sujets qu'on puisse connoître. Ce M. de Vendôme disoit à un jeune homme qui entroit dans le monde : n'allez pas vous piquer d'être honnête homme et vertueux comme votre père, ne suivez ni ses conseils ni ses exemples, surtout ne soyez pas dévot, c'est le moyen de n'être bon à rien : il faut être fourbe, fripon, sans cela on ne fait pas fortune. Mon fils le Duc de Mercoeur n'est qu'un fat; pour le Duc de Beaufort il est galant homme ; aussi leur mere n'est qu'une bête et la vôtre ne l'est pas moins. Cette Madame de Vendôme sa femme dont il parloit étoit en effet fort singuliere. On prétend que la Reine lui ayant parlé des filles du St. Sacrement, elle lui répondit que c'étoient de saintes filles, qu'elle les avoit vu se *prostituer* devant le St. Sacrement. Quand on lui parloit de nos

fils qui étoit Amiral, et qui étoit embarqué, elle disoit qu'il rodoit les côtes dans un esquif; elle avoit aussi un fils qui étoit Cardinal, elle le disoit Cardinal *altéré*, au lieu de dire *a latere*. C'est de cette Madame de Vendôme qu'étoient fils le Duc de Mercoeur, le Cardinal de Vendôme, le Duc de Beaufort, et Madame de Nemours. On saît que M. de Beaufort tua son beau-frère M. de Nemours.

Encore un propos de Louis XIV. qui mérite infiniment d'être remarqué. Il étoit question de la translation des reliques de Sainte-Marguerite, je ne sais pas trop pourquoi il falloit un brevet du Roi. Quoiqu'il en soit, on expédia ce brevet ou commission. Le Secrétaire d'Etat l'apporta à Sa Majesté; le Roi se le fit lire, et dit : Vous me faites parler comme un saint, cela ne me convient pas; qui avez-vous consulté avant que d'expédier ce brevet? J'ai consulté M. Dandilly, dit le Secrétaire d'Etat. A ces mots le Roi marquant une colere qui ne lui étoit pas ordinaire, prend le brevet, le déchire, et dit au Secrétaire d'Etat, expédiez-en un autre et faites-moi parler en Roi et non comme un janséniste.

Une des dernières grâces que la Reine-

mere ait accordées la veille même du jour qu'elle remit la régence de l'Etat entre les mains du Roi, ce fut la survivance qu'elle accorda au fils d'un Secrétaire d'Etat qui n'avoit que seize ans; elle balança beaucoup, parce que le Cardinal étoit alors absent. Aussi lorsque ce jeune Secrétaire d'Etat alla voir à Lyon l'Archevêque (Villeroy) ami de son pere, ce Prélat, homme sage, lui dit : Le Cardinal Mazarin est plus puissant que jamais; c'est l'idole du moment. Marquez-lui un attachement inviolable et une entiere dépendance; quoique vous ayez prêté serment entre les mains de la Reine, offrez-lui de prêter un nouveau serment entre les mains du Roi en sa présence. Il lui ajouta : on a tenu de mauvais discours sur l'éducation que mon frere a donnée au Roi (c'étoit le Maréchal de Villeroy, Gouverneur du Roi) on s'est bien trompé, et vous verrez que le Roi sera un grand Prince.

Fin des Notes du Tome II des Mémoires du Règne de Louis XIV.



TABLE DES MATIÈRES

du Tome II. des Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV.

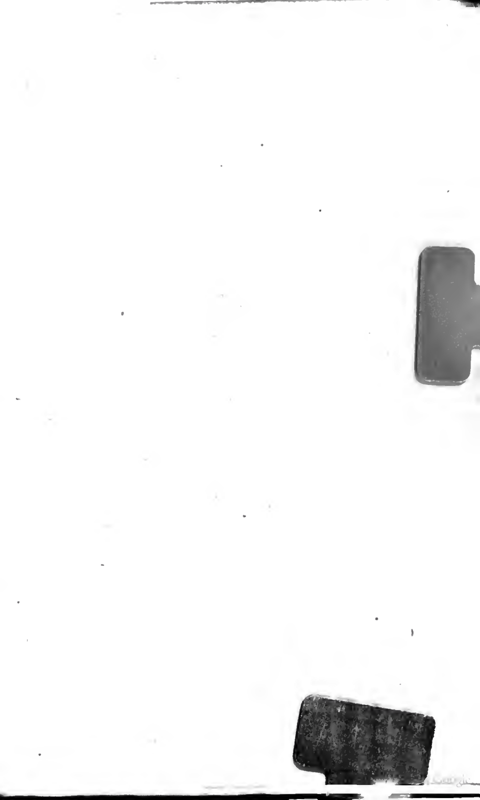
LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME

Sur les anecdotes de la cour de France dans les dernières années du dix-septième siècle.

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

FIN du Tome II des Mémoires d'état et militaires du regne de Louis XIV.




BIBLIOTECA